Etablissement de statistiques et d'indicateurs sur le rôle des femmes dans le développement : formation des utilisateurs et des producteurs

Nations Unies

1986 T
STA - AFR
FR

SA-5/5

ST/ESA/STAT/SER.F/45

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES INTERNATIONALES
BUREAU DE STATISTIQUE

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE et
INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET DE FORMATION POUR LA PROMOTION DE LA FEMME

ÉTUDES MÉTHODOLOGIQUES Série F N° 45

ÉTABLISSEMENT DE STATISTIQUES ET D'INDICATEURS SUR LE RÔLE DES FEMMES DANS LE DÉVELOPPEMENT : FORMATION DES UTILISATEURS ET DES PRODUCTEURS

Programme et documents du Séminaire sous-régional tenu à Harare du 29 avril au 7 mai 1985

NATIONS UNIES
New York, 1988

NOTE

Les appellations employées dans la présente publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Le terme "pays", tel qu'il est utilisé ci-après, peut également désigner des territoires ou des zones.

Les appellations "région développée" et "région peu développée" sont employées à des fins exclusivement statistiques et n'expriment pas nécessairement un jugement quant au niveau de développement atteint par tel ou tel pays ou telle ou telle région.

ST/ESA/STAT/SER.F/45

PUBLICATION DES NATIONS UNIES

Numéro de vente : F.87.XVII.6

01700

ISBN 92-1-261103-6

PREFACE

La Décennie internationale des Nations Unies pour les femmes a mis nettement en évidence la nécessité de rassembler des informations sur la contribution des femmes au développement, et il est désormais largement reconnu que les systèmes statistiques existants n'ont souvent pas permis de mesurer adéquatement les tâches de production des femmes dans la société, par opposition à leur rôle de reproduction. Ceux qui établissent les statistiques nationales, généralement les agents d'un bureau central de statistique, doivent être davantage sensibilisés à la nécessité d'améliorer les statistiques et les indicateurs concernant les femmes, alors que les utilisateurs de ces statistiques, comme les membres des bureaux de la femme, les sections féminines des partis politiques nationaux et les organisations non gouvernementales, doivent être en mesure d'appliquer et d'interpréter ces statistiques de façon plus rationnelle et plus assurée aux fins de l'élaboration de politiques et de la planification. Surtout, un dialogue continu doit s'instaurer entre les statisticiens et les utilisateurs de statistiques et indicateurs concernant les femmes afin d'améliorer la portée et la qualité des informations disponibles pour une pleine intégration des femmes dans les politiques et les plans de développement nationaux, ainsi que dans la planification, le suivi et l'évaluation des programmes de développement.

Face à la nécessité d'améliorer les informations et le dialogue, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme, agissant en coopération avec le Bureau de statistique du Secrétariat des Nations Unies, ont parrainé le Séminaire sous-régional sur l'amélioration des statistiques et indicateurs concernant le rôle des femmes dans le développement. Ce séminaire s'est tenu à Harare, au Zimbabwe, du 29 avril au 7 mai 1985. Il a été accueilli par le Gouvernement du Zimbabwe, qui était représenté par le Bureau central de statistique et le Ministère du développement communautaire et des affaires féminines. Le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP) et le Fonds de développement des Nations Unies pour les femmes (UNIFEM) ont aussi apporté leur appui. Le présent document est fondé sur les débats du Séminaire.

Parmi les participants, on comptait 38 délégués originaires de 12 pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe, représentant à la fois des producteurs et des utilisateurs de statistiques et d'indicateurs concernant les femmes, ainsi que six observateurs du pays hôte et huit d'organisations nationales et internationales. Il y avait parmi les délégués des femmes (21) et des hommes (17) - quatre femmes et huit hommes représentaient les bureaux statistiques centraux, alors que 17 femmes et neuf hommes représentaient des organismes utilisateurs. Tous les délégués et observateurs ont été invités à participer pleinement aux activités du Séminaire. Agissant en qualité de consultant auprès de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme et du Bureau de statistique du Secrétariat des Nations Unies, Mme Jeanne S. Newman a été le coordonnateur technique du Séminaire et a rédigé le présent rapport 1/.

Les objectifs du Séminaire étaient les suivants :

a) Faciliter un dialogue entre les producteurs et les utilisateurs sur les sources de statistiques et d'indicateurs concernant les femmes, et leur utilisation;

1/ La University Research Corporation (Etats-Unis) a bien voulu accorder à Mme Newman un congé pour réaliser ce travail.

b) Familiariser les participants avec i) les sources de données concernant les femmes; ii) les ressources des bureaux de statistiques nationaux; iii) divers indicateurs utiles pour planifier, surveiller et évaluer les politiques, plans et programmes concernant le rôle des femmes dans le développement, leurs méthodes de calcul et de présentation; iv) les applications actuelles et possibles de ces indicateurs; v) les organisations d'utilisateurs;

c) Offrir aux participants la possibilité de calculer et de présenter un ensemble représentatif de ces indicateurs; et

d) Contribuer aux recherches en cours visant à mettre au point de meilleures méthodes pour incorporer les données concernant les femmes dans des séries statistiques nationales, et utiliser ces données pour la planification, la surveillance et l'évaluation de politiques et programmes.

Dans cette optique ont été inscrits au programme des conférences, des groupes d'étude, des échanges de vues et des exercices de programmation. Le Séminaire devant faciliter un échange de connaissances, de données d'expérience, d'informations et de points de vue, aucun effort n'a été épargné pour assurer la participation active des délégués. Certains d'entre eux ont été désignés pour répondre aux exposés faits par le personnel technique et participer à la discussion générale et à des exercices en petits groupes. Ils ont été invités à participer à la discussion générale ou aux groupes d'étude sur un sujet particulier en fonction de leurs intérêts professionnels propres, de leur expérience et de leurs responsabilités institutionnelles. Dans ces conditions, la quasi-totalité des délégués se sont vu apporter la possibilité de faire des contributions spécifiques au Séminaire.

Les exercices sur les indicateurs de démographie, d'éducation, d'économie et de santé étaient fondés sur la publication de 1984 de l'Organisation des Nations Unies et de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme intitulée "Compilation d'indicateurs sociaux de la situation des femmes" 2/, dont des exemplaires avaient été envoyés à tous les délégués au préalable, ainsi que sur des documents nationaux concernant le rôle des femmes dans le développement rassemblés pour le Séminaire. Les exercices étaient surtout axés sur les aspects pratiques de la compilation, de l'interprétation et de la présentation des indicateurs afin d'influer sur la planification et l'élaboration des politiques. Des séances ont aussi été consacrées à l'utilisation de micro-ordinateurs pour la mise au point et l'utilisation de bases de données sur les femmes et pour l'établissement d'indicateurs. Afin de susciter une meilleure prise de conscience de la complexité des activités de collecte des données des bureaux statistiques centraux ainsi que des besoins d'information des organismes utilisateurs, une visite d'un bureau extérieur du Programme intégré d'enquête sur les ménages du Zimbabwe et du site d'un projet de développement en faveur des femmes choisi par le Ministère du développement communautaire et des affaires féminines a été organisée.

Le Séminaire devait favoriser une action nationale en vue d'améliorer le dialogue entre producteurs et utilisateurs de statistiques, inciter les statisticiens à faire preuve d'une plus grande sensibilité et créativité afin de fournir aux utilisateurs des informations plus pertinentes et permettre aux utilisateurs d'obtenir, d'interpréter et d'appliquer de façon plus rationnelle et

---

2/ Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.84.XVII.2.

plus assurée les statistiques et les indicateurs concernant les femmes, qu'ils soient fournis par des services statistiques nationaux ou tirés de recherches sur des sujets particuliers. Les participants prévoyaient de rendre compte des travaux à leurs délégations nationales à la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme : égalité, développement et paix, tenue à Nairobi du 15 au 25 juillet 1985, afin de les sensibiliser à la nécessité et à l'importance d'une amélioration des statistiques et indicateurs concernant la situation des femmes dans le développement. Ils ont aussi recommandé que les instigateurs du Séminaire continuent de faciliter les échanges d'informations et recherchent les moyens d'appeler l'attention des participants à la Conférence africaine des planificateurs, statisticiens et démographes sur la nécessité d'une amélioration des statistiques et des indicateurs concernant les femmes, afin que ceux-ci puissent faire des recommandations aux gouvernements de la région.

La présente publication résume les documents examinés ainsi que les principaux points des exposés, des groupes d'étude, de la discussion générale et des exercices. Sur la base des expériences décrites et des opinions exprimées par les utilisateurs et les producteurs de statistiques et d'indicateurs dans la sous-région, et compte tenu de leurs jugements concernant les besoins, les sources et les contraintes en matière de données, le rapport vise, premièrement, à contribuer aux recherches menées actuellement pour améliorer les moyens d'obtenir et d'utiliser des informations sur le rôle des femmes dans le développement et, deuxièmement, à offrir un modèle qui pourrait être utile à ceux qui voudraient organiser des séminaires du même type dans leurs propres pays ou d'autres régions, les adaptant comme il se doit aux circonstances et aux besoins de chacun.

La structure du rapport suit celle du programme du Séminaire et s'articule autour des grandes sections suivantes :

a) Examen de la demande de statistiques et d'indicateurs concernant les femmes, ainsi que des utilisations et sources de ces données;

b) Présentation, examen et calcul de statistiques et d'indicateurs concernant la participation des femmes dans des domaines particuliers du développement comme la structure et l'évolution de la population, l'urbanisation et les migrations, les ménages et les familles, l'éducation et l'alphabétisme, l'emploi et l'activité économique, la santé, les organisations féminines et l'activité politique;

c) Examen des programmes nationaux pour la collecte et le rassemblement de statistiques concernant les femmes, ainsi que pour leur divulgation et utilisation dans le cadre de l'élaboration de politiques et de la planification au niveau national;

d) Exercices accompagnant l'examen des indicateurs dans des domaines particuliers.

Tous les commentaires que susciteront les travaux de l'Organisation des Nations Unies dans ce domaine et toutes les demandes d'informations supplémentaires seront les bienvenus. Ils devraient être adressés au Directeur du Bureau de statistique du Secrétariat des Nations Unies, à New York, ou au Directeur de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme, à Saint-Domingue, République dominicaine.

TABLE DES MATIERES

Chapitres		Pages
	Préface	iii
	Notes explicatives	viii
I.	DEMANDE DE STATISTIQUES ET D'INDICATEURS CONCERNANT LES FEMMES ET SOURCES DE CES DONNEES	1
	A. Demande de statistiques et d'indicateurs concernant la situation des femmes et utilisation de ces données	1
	B. Principales sources des données	4
	C. Organisation des services statistiques et interaction de ces services avec les utilisateurs	7
II.	STATISTIQUES ET INDICATEURS DANS DES DOMAINES PARTICULIERS DU DEVELOPPEMENT	12
	A. Principes de base pour le calcul et la présentation des indicateurs	13
	B. Population	16
	C. Enseignement, formation et alphabétisation	26
	D. Activité économique	36
	E. Santé et services de santé	50
	F. Organisations féminines	67
	G. Participation à la vie politique	71
III.	AMELIORATION DES STATISTIQUES ET INDICATEURS CONCERNANT LE ROLE DES FEMMES DANS LE DEVELOPPEMENT : BESOINS ET POSSIBILITES	73
	A. Programmes nationaux	73
	B. Conclusions	77

Exercices

I.	POPULATION	81
II.	EDUCATION	99
III.	ACTIVITE ECONOMIQUE	111
IV.	SITUATION SANITAIRE, SERVICES DE SANTE ET NUTRITION	120

TABLE DES MATIERES (suite)

Pages

Annexes

I. DECLARATIONS D'OUVERTURE ET DE CLOTURE 135

II. LISTE DES PARTICIPANTS 136

III. AIDE-MEMOIRE 139

IV. DEPLACEMENTS SUR LE TERRAIN 141

V. FICHE D'APPRECIATION 146

VI. DOCUMENTS DISTRIBUES 149

statistiques actuellement disponibles dans nombre de pays pour mettre au point des indicateurs fiables sur la situation des femmes à partir des recensements, enquêtes sur les ménages et registres d'état civil. Elle propose des moyens d'établir des indicateurs de base sur les femmes à partir de ces données, en utilisant les concepts et les méthodes de collecte de données en usage.

La deuxième publication, Amélioration des concepts et des méthodes d'établissement de statistiques et d'indicateurs de la situation des femmes 2/, présente un examen critique des concepts et méthodes les plus largement utilisés dans les programmes nationaux de collecte des données en cours. Elle expose les stratégies qui pourraient être appliquées pour modifier les recommandations internationales et faire en sorte que l'on collecte dans le cadre de ces programmes des statistiques plus utiles et moins biaisées sur le rôle des femmes dans le développement. En outre, à compter du Séminaire d'Harare, le premier de ce type jamais organisé, l'Institut international de formation et de recherche pour la promotion de la femme a pris l'initiative d'organiser des réunions aux niveaux international, régional et national afin que les statisticiens et les utilisateurs de données sur le rôle des femmes dans le développement examinent ensemble les meilleurs moyens d'améliorer ces statistiques et indicateurs.

Dans la deuxième moitié de l'introduction, Wilfred Tichagwa (Zimbabwe), a concentré son attention sur des problèmes précis liés aux besoins, à la demande et aux applications des données considérées dans les différents pays. Au Zimbabwe, par exemple, le Ministère du développement communautaire et des affaires féminines a reconnu qu'il avait besoin de statistiques fiables sur les femmes, en particulier les femmes des zones rurales, en commençant par un examen de la situation dans laquelle les femmes se trouvaient au moment de l'indépendance, époque où elles subissaient à la fois l'oppression des chefs de la minorité blanche et celle de la société patriarcale traditionnelle. A l'indépendance, la population était très sous-développée, vivait en grande partie en zones rurales et dans un état d'extrême pauvreté, les femmes étant le groupe le plus défavorisé. Le Ministère avait été créé pour changer la situation, encourager les initiatives personnelles, l'autonomie et la pleine participation des femmes, en particulier des femmes rurales, au développement. Ses quatre grands domaines d'activité étaient les suivants :

a) Encourager des évolutions positives dans le système juridique existant, par exemple en appuyant les efforts entrepris récemment avec succès pour établir à 18 ans l'âge légal de la majorité pour les femmes et les hommes;

b) Favoriser la réalisation de projets générateurs de revenus au niveau des communautés;

c) Encourager les projets de développement social, comme les programmes préscolaires pour les enfants de 0 à 6 ans. Ces programmes visaient à améliorer le bien-être physique et mental des enfants et à les préparer à la scolarité, tout en permettant aux mères d'avoir un peu plus de temps libre pour améliorer leur propre productivité. Un autre exemple de projet de développement social est le programme d'alphabétisation des adultes réalisé en collaboration avec le Ministère de l'éducation;

2/ Publication des Nations Unies, numéro de vente : F.84.XVII.3.

d) Développer l'infrastructure, comme les routes de desserte, les ponts, les puits d'eau salubre, les salles de réunions et les centres de soins de santé primaires.

Pour mener à bien ces activités et planifier les programmes et les services, le Ministère a besoin de statistiques et d'indicateurs suivants :

a) Les effectifs des enfants âgés de 0 à 6 ans dans certaines régions, afin de déterminer les besoins en matière de programmes préscolaires et le champ d'application de ces programmes;

b) Le nombre des femmes qui habitent suffisamment près d'un centre de soins de santé primaires pour y aller à pied ou qui sont desservies par chaque agent sanitaire de village ou qui ont accès à un point d'eau non polluée à proximité, afin d'évaluer la disponibilité et l'accessibilité des soins de santé primaires et planifier une amélioration de la couverture de ces soins;

c) Le nombre de femmes ayant contracté des mariages traditionnels non déclarés, et pouvant par conséquent avoir à faire face à des problèmes d'héritage si elles deviennent veuves.

Il existe également un besoin pressant de statistiques au niveau communautaire. L'unité de recherche du Ministère, établie seulement depuis deux ans, n'a pas encore pu réaliser un grand nombre d'analyses statistiques et, de ce fait, ne sait pas toujours qu'elles sont les données qui ont déjà été collectées par le Bureau central de statistique ou d'autres services statistiques. Les statistiques sont actuellement peu utilisées mais la demande potentielle de ce type de données est élevée.

En passant en revue leurs expériences nationales, les intervenants sur ce sujet, Gladys Mulindi (Kenya) et F. Chatsalira (Malawi), ont souligné la nécessité de mobiliser et d'éduquer les femmes au niveau des communautés de façon à leur permettre d'accroître leur autonomie et d'améliorer leur niveau de vie. Il a aussi été souligné qu'il fallait en conséquence disposer également d'informations au niveau communautaire pour aider les groupes locaux de femmes à planifier et à évaluer des projets. Au Kenya, les organisations non gouvernementales ont contribué à la réalisation de projets dans les domaines de l'énergie, de l'approvisionnement en eau, de la nutrition, de la planification familiale, des soins de santé primaires, de la production agricole et de la génération de revenus. Il arrive souvent cependant que les participants à ces projets n'aient pas toutes les informations voulues pour évaluer les débouchés de leurs produits et qu'en conséquence les projets ne soient pas viables. Les organisations non gouvernementales ne disposent pas toujours non plus des données nécessaires sur les projets existants, les besoins du pays et des communautés et l'évolution de la situation pour fournir des conseils adéquats. Les ONG espèrent que le nouveau programme mis en place par le Gouvernement kényen pour organiser le développement au niveau des districts permettra de disposer d'une plus grande quantité de données à ce niveau et améliorera par conséquent leur capacité d'aider leurs groupes membres.

Au Malawi, il existe également une forte demande de données sur les femmes dans le cadre de la planification du développement. Par exemple, les données sur l'analphabétisme, qui frappe au Malawi davantage les femmes que les hommes, sont utilisées pour planifier et administrer un programme national d'alphabétisation.

En outre, comme suite à l'établissement de statistiques sur les inscriptions à l'université, un effort concerté a été entrepris pour accroître les effectifs de femmes inscrites dans les disciplines scientifiques et technologiques.

B. Principales sources des données

Thomas J. Makannah, représentant de la Commission économique pour l'Afrique, a présenté ce thème. Il a décrit les trois principales sources de données nationales : les recensements, les enquêtes par sondage et les registres administratifs. L'état actuel des systèmes de collecte des données dans les pays participants a été passé en revue et des exemples concrets ont été fournis de certains des tableaux établis sur la situation des femmes en utilisant comme exemple les données des recensements.

Les recensements nationaux de population sont une importante source de données sur les femmes, à condition que des tableaux soient établis pour les deux sexes. Les recensements couvrant l'ensemble de la population, les statistiques censitaires peuvent aussi être établies de façon fiable pour des zones géographiques relativement petites et pour des sous-populations particulières. Un grand nombre de pays africains ont déjà réalisé deux ou trois recensements nationaux et ont acquis une expérience considérable dans ce domaine. En outre, tous les pays africains sont convenus de publier des tableaux de recensement par sexe. Toutefois, étant donné qu'un recensement national de population n'est opéré que de manière très irrégulière, généralement chaque dix ans, et qu'il s'agit d'une opération onéreuse et longue, le niveau de précision sur des points particuliers est nécessairement limité et les données sont peut-être périmées bien avant le recensement suivant. Les enquêtes par sondage sont donc indispensables pour recueillir à la fois des données entre les recensements et des informations plus détaillés sur des sujets particuliers.

En Afrique, la Commission économique pour l'Afrique et le Bureau de statistique de l'Organisation des Nations Unies aident les pays à mettre au point des programmes systématiques d'enquêtes nationales sur les ménages. Dans le cadre du Programme africain de mise en place de dispositifs nationaux d'enquête sur les ménages, les services statistiques nationaux ont reçu une aide pour l'organisation de leurs programmes d'enquête. Il s'agissait de demander à un personnel de terrain permanent et bien entraîné d'enquêter sur une série de sujets comme l'agriculture, la population active, les dépenses des ménages et la nutrition, en utilisant, par exemple, une procédure de roulement systématique. Ces programmes permettaient de rassembler une très grande quantité de données détaillées sur des questions de développement importantes, dont on devrait pour la plupart pouvoir disposer séparément pour chaque sexe. Toutefois, étant donné que les informations ne sont rassemblées que pour un échantillon de la population, on ne dispose en général de ce type de données que pour de petites zones, bien que des ventilations par zones rurales et urbaines soient généralement possibles.

Tous les ministères établissent des registres administratifs, tout comme les entreprises para-étatiques, les entreprises privées, les universités et les instituts de recherche, et ces registres constituent souvent d'importantes sources de données, à condition de nouveau que les faits soient enregistrés séparément pour chaque sexe. Ces études de petite envergure et celles utilisant des méthodes de collecte des données de caractère anthropologique ou autres méthodes non traditionnelles peuvent aussi compléter les informations obtenues à partir des trois sources principales.

Enfin, M. Makannah a noté que bien que les trois principales sources de données aient des avantages et des inconvénients différents, elles sont complémentaires. Il est donc important d'utiliser autant que possible des concepts, des définitions et des classifications communes de façon que les analystes puissent utiliser les données en provenance de plus d'une source en étant assurés que ces données sont compatibles d'une manière générale.

Les organismes utilisateurs devraient contribuer activement au choix des sujets à couvrir dans les recensements et les enquêtes, mais, compte tenu du coût élevé de ces opérations et des intérêts concurrents existant entre les utilisateurs potentiels des données, les demandes d'informations supplémentaires sur les femmes doivent préciser clairement la façon dont ces données seront utilisées.

Les trois principales sources de données présentent aussi quelques lacunes lorsqu'on cherche à obtenir des informations sur les femmes. Certains stéréotypes fondés sur le sexe et certaines idées préconçues peuvent influer sur le plan d'enquête et la formulation du questionnaire. Par exemple, l'hypothèse selon laquelle la plupart des femmes ne font pas partie de la population active a influencé la façon dont les questions sur l'activité économique ont été libellées; les enquêtes n'ont donc pas permis de comptabiliser la plus grande partie des travaux économiques réalisés par les femmes. Elles comportaient aussi des lacunes au niveau de la collecte, du traitement, du rassemblement et de la mise en tableau des données. Les naissances et les décès des femmes ou leur participation à la population active ont été fréquemment sous-comptabilisés, de très jeunes femmes mariées se sont souvent vu attribuer un âge plus avancé que le leur, et les tableaux sur la population active, surtout par emploi et secteur d'activité, ont été souvent publiés pour les hommes uniquement et n'ont pas été établis par sexe. Des efforts internationaux sont en cours pour essayer de raffiner des concepts plus problématiques, comme l'activité économique et le chef du ménage, afin d'éliminer autant que possible les biais. Le Programme africain de mise en place de dispositifs nationaux d'enquête sur les ménages vise à rassembler des données de meilleure qualité sur les femmes, en particulier sur leurs activités économiques et leur rôle dans le secteur informel.

Les discussions qui ont suivi sur le sujet se sont articulées autour de quatre thèmes que l'on retrouve dans l'ensemble du Programme :

a) Problèmes posés par les concepts et les méthodes d'enquête existantes pour la collecte de données au niveau national;

b) Importance des données détaillés sur des zones restreintes et méthodes novatrices pour obtenir ce type de données;

c) Nécessité d'études spéciales pour compléter les sources traditionnelles, nationales;

d) Nécessité d'un dialogue entre producteurs et utilisateurs de données nationales et responsabilité des producteurs dans la diffusion rapide et large de l'information.

S'agissant des problèmes posés par les concepts et méthodes existants, les points suivants ont été notés :

a) Il sera peut-être difficile d'obtenir des informations sur le secteur informel, à partir soit de recensements soit d'enquêtes sur des activités illégales;

b) Il importe dans le plan d'enquête d'identifier la pesonne qui doit être interrogée, c'est-à-dire la personne jouant le rôle le plus important dans le ménage;

c) Un biais peut persister dans la répartition des deux sexes entre les catégories "travailleur indépendant" et "travailleur familial non rémunéré", comme dans l'exemple suivant : une femme produit de façon indépendante des fils à tisser que son mari tisse en étoffe; il est comptabilisé en tant que travailleur indépendant et elle comme son aide, bien que les deux répondent à la définition du "travailleur indépendant";

d) Dans nombre de pays le concept de ménage et de chef de ménage pose des problèmes. Les pays ont chacun des définitions différentes, dont aucune ne semble universelle. Une classification des types de ménage a été proposée pour l'Europe et des typologies applicables aux autres régions sont nécessaires.

Pour ce qui est des données concernant des zones restreintes et les moyens de les obtenir, les points suivants ont été notés :

a) La nécessité d'informations sur des zones restreintes doit être à nouveau soulignée et les expériences nationales examinées. Par exemple, un dispositif pilote d'enregistrement au niveau des villages est à l'essai dans deux régions de la République-Unie de Tanzaie afin d'améliorer les registres administratfis au niveau des villages. Pour chaque cellule de dix ménages, un registre est établi par un membre désigné de l'un de ces ménages. Ce registre contient des informations sur les personnes par sexe et par âge, l'inscription dans les écoles, la participation des adultes à la vie du village, les conditions de logement et conditions sanitaires, les effectifs des 25 ans munis de fiches de santé, l'état nutritionnel des enfants, les naissances, les décès, les déménagements. Un état récapitulatif trimestriel de chacune des cellules de dix ménages permet aux dirigeants des villages de disposer de profils périodiques de la situation des villages. Un rassemblement de ces données doit être fait tous les ans au niveau régional. Etant donné que ce dispositif est encore dans une phase d'essai, aucune évaluation n'a été faite pour déterminer soit l'exactitude des données soit le coût de l'opération;

b) Les frontières géographiques des districts administratifs diffèrent souvent d'un ministère à l'autre, rendant difficile l'utilisation de statistiques administratives par district en provenance de plus d'un ministère;

c) Les nombreuses utilisations concurrentes des ressources financières font obstacle au rassemblement de toutes les données, en particulier des données portant sur des zones restreintes dont les utilisateurs ont besoin.

En ce qui concerne les études spéciales, l'utilité de petites études spécialisées et détaillées, qui permettraient de mieux comprendre la façon dont se prennent les décisions concernant l'agriculture au sein du ménage, ainsi que la nécessité de faire preuve de créativité pour mettre au point des méthodes appropriées pour ces études ont été soulignées.

Il a été encore une fois répété qu'il fallait qu'il y ait une interaction entre les producteurs et les utilisateurs de statistiques concernant les femmes et que les premiers prennent l'initiative de diffuser les résultats des enquêtes largement et rapidement. Par exemple, les utilisateurs au Botswana ont joué un

rôle capital dans la mise au point du plan du recensement de 1981. Du fait de l'existence d'une demande par les utilisateurs d'informations sur les logements dans le pays, ce recensement a porté à la fois sur la population et le logement et pas seulement sur la population.

C. Organisation des services statistiques et interaction de ces services avec les utilisateurs

David Mzite (Zimbabwe) a présenté la question de l'organisation des services statistiques et de leur interaction avec les utilisateurs. Parmi les questions à examiner dans ce domaine figuraient les suivantes :

a) Compte tenu du nombre de l'évolution et du caractère concurrent des demandes des organismes utilisateurs en matière d'informations, quel est le meilleur moyen d'y répondre?

b) Qui devrait bénéficier d'un appui pour la production de ces données - les ministères eux-mêmes? le Bureau central de statistique?

c) Dans quelle mesure les activités des bureaux centraux de statistique devraient être décentralisées pour répondre plus efficacement aux besoins des utilisateurs?

Au Zimbabwe, avant l'indépendance, le Bureau central de statistique ne s'était pas intéressé aux données sur la population dans son ensemble. Il avait axé ses travaux sur les hommes travaillant dans le secteur formel. De ce fait, il n'existait pratiquement aucune donnée sur 80 % de la population et les rares données existantes étaient périmées, ayant été rassemblées en 1969. Le Bureau central de statistique lui-même était très centralisé. Au moment de l'indépendance, la question immédiate a été de savoir quel était le meilleur moyen de s'organiser pour obtenir les données de base essentielles sur l'ensemble de la population aussi rapidement que possible. En 1981, un comité national a été établi pour mettre au point le questionnaire d'un recensement, mais étant donné que la plupart des ministères ne disposaient d'aucune information pour la planification, ils souhaitaient tous des données détaillées immédiatement dans leurs domaines respectifs de responsabilité. Comme cela aurait été impossible, il a été décidé de procéder dans l'immédiat à un simple recensement en une page des caractéristiques générales dans le domaine de la démographie et du logement, puis de rechercher d'autres moyens d'obtenir des informations plus détaillées dans ces domaines et dans d'autres.

Vers la fin de 1981, un organisme de coordination auquel tous les ministères étaient représentés a été établi pour étudier les domaines où des informations étaient requises, mettre au point une série d'indicateurs clefs et établir des priorités pour la collecte des données. Le Bureau central de statistique avait décidé de participer au Programme africain de mise en place de dispositifs nationaux d'enquête sur les ménages et, en 1982, avait établi une unité d'enquête permanente disposant de bureaux sur le terrain et mis au point un calendrier d'enquêtes conforme aux priorités identifiées. Etant donné qu'il était hautement prioritaire de disposer d'informations sur l'agriculture, en particulier l'agriculture traditionnelle, il était prévu de procéder tous les ans à des enquêtes agricoles. En 1981, une enquête sur la main-d'oeuvre a été réalisée et en 1983-1984 des enquêtes démographiques et socio-économiques, une enquête sur les revenus, la consommation et les dépenses étant en cours en 1984-1985. D'autres

sujets d'investigation étaient envisagés : population active (1985-1986), alphabétisme (1985-1986) et enquête démographique intercensitaire (1986-1987). La plupart des informations requises sur les femmes finiraient par être rassemblées, mais le Bureau central de statistique devait tout d'abord renforcer ses propres capacités de réaliser des enquêtes décentralisées, déterminer d'après son expérience le nombre d'enquêtes qu'il pouvait réaliser en une année ainsi que la rapidité avec laquelle il pouvait produire des données.

Pour mener à bien son ambitieux programme, le Bureau central de statistique a été organisé en deux divisions : la Divison des statistiques économiques, qui fournit des informations sur les comptes nationaux, la production agricole, les prix et les problèmes financiers et la Division des statistiques sociales et démographiques qui est chargée des recensements, des enquêtes, de l'état civil, etc. La collecte de données a été décentralisée et confiée aux bureaux extérieurs. Les ressources étant limitées, le Bureau central de statistique et les ministères ont mis au point une stratégie de coopération pour mener des enquêtes sur l'utilisation d'énergie, l'eau et les conditions sanitaires, l'importance de la contraception et l'état sanitaire et nutritionnel de la population. Les ministères compétents ont attribué des ressources au Bureau central de statistique en vue de la collecte des données, alors que le traitement, l'analyse et la publication de ces données ont été menés par les ministères eux-mêmes avec l'aide du Bureau central de statistique, le cas échéant. Ce bureau garde un exemplaire des données et constitue une base nationale. Pour l'heure, on ne rencontre aucun problème particulier au niveau de la collecte des données, mais des retards sont à déplorer dans le traitement des données par le centre informatique du Gouvernement, qui dessert tous les ministères.

Il a aussi été noté que le système d'état civil du Zimbabwe en place avant l'indépendance n'avait pas couvert la totalité de la population et se trouvait aux prises avec de graves difficultés. Le Bureau central de statistique s'est rendu compte de l'importance du système, en particulier pour le Ministère de la santé, mais il n'a pu encore pour le moment accorder la priorité à sa restructuration.

Le Bureau central de statistique ne sait pas toujours qui, mis à part les ministères gouvernementaux, utilise les données, quelles sont les données souhaitées par les utilisateurs et de quelle manière ces données sont utilisées. Les utilisateurs changent, de même que leurs besoins et leurs demandes. Un mécanisme permettant un dialogue permanent était donc indispensable. Pour faciliter ce dialogue, le Zimbabwe devait tenir une grande conférence des statisticiens et utilisateurs de données en 1986.

Du point de vue des utilisateurs de statistiques et indicateurs concernant les femmes, un bureau central de statistique pourrait fournir les informations nécessaires ci-après :

a) Informations de base sur la situation des femmes;

b) Principaux indicateurs concernant les femmes;

c) Statistiques à jour;

d) Données concernant des zones restreintes ou des communautés;

e) Inventaire des données disponibles sur les femmes.

Il faudrait aussi mettre en place des mécanismes pour obtenir des statistiques sur des phénomènes qui n'étaient pas couverts par le programme ordinaire de collecte des données au niveau national.

Les utilisateurs doivent se rendre compte des facteurs qui freinent la capacité du bureau de statistique de rassembler des données. On peut citer le montant limité des ressources, les demandes concurrentes, la très lourde charge de travail, la vigueur et l'organisation de l'infrastructure statistique du pays et le degré de sa centralisation ou décentralisation. Toutefois, les utilisateurs doivent aussi se rendre compte des utilisations potentielles des données existantes et prendre l'initiative de demander d'autres données. On ne saurait trop insister sur l'importance critique de la mise au point de mécanismes pour faciliter la coordination et un dialogue permanent à tous les stades : conception des opérations de collecte des données, analyse, mise en tableaux et utilisation. Les sources de données sur les femmes étant aussi diverses que leurs utilisateurs, il importe que le bureau central de statistique joue un rôle de chef de file en matière de coordination. On peut citer comme exemple le cas du Zimbabwe qui a mis en place un comité de coordination pour choisir et programmer les sujets d'enquête. Les organisations de femmes devraient jouer un grand rôle dans ce type de comité.

Les intervenants sur ce thème ont été Suzan Yoyo (Zambie) et D. O. Ahaub (Kenya). Les mécanismes actuellement utilisés dans les pays pour faciliter la communication entre statisticiens et utilisateurs de statistiques concernant les femmes ont été passés en revue au cours des débats.

En Zambie, par exemple, la stratégie du United Independence Party (UDIP) est d'améliorer les politiques nationales intéressant les femmes grâce à la coopération dans le domaine de la collecte et de l'analyse de données sur les femmes entre le bureau central de statistique, le bureau de recherche de l'UNIP et une grande diversité d'organismes d'exécution. Le bureau central de statistique devant répondre à une très large gamme de demandes avec un personnel et des ressources limitées, le Parti a établi son propre bureau de recherches pour compléter les informations disponibles auprès du bureau avec les résultats d'analyses spéciales des données existantes et d'autres recherches techniques intéressant l'élaboration des politiques. Le bureau central de statistique a fourni une aide technique au bureau de recherche de l'UNIP. En 1983, sur la recommandation du Comité des affaires féminines, qui conseille le Comité central sur les problèmes de politique économique concernant les femmes, l'analyse des données et les recherches techniques sur le rôle des femmes dans le développement ont été ajoutées à l'ordre du jour des recherches du bureau.

Pour suppléer ses propres effectifs limités, le bureau de recherche a mis en place une stratégie visant à faire participer aux recherches sur les problèmes intéressant les femmes les organismes d'exécution du Gouvernement, les entreprises para-étatiques, les syndicats et d'autres organisations non gouvernementales. Un comité de liaison des organisations participantes s'est réuni avec le bureau de recherche et le personnel du bureau central de statistique pour convenir du type d'informations nécessaires et des données particulières devant être rassemblées auprès de chaque institution. Chaque organisme a aussi désigné un correspondant responsable de la collecte des informations souhaitées auprès de sa propre institution ainsi que de leur communication aux administrateurs du bureau de recherche pour analyse. Le Comité des affaires féminines a ensuite utilisé les résultats des recherches pour conseiller le Comité central de l'UNIP sur les politiques et plans pertinents. Bien que des problèmes aient été rencontrés, en particulier pour contrôler la qualité des données, la participation a été très positive.

Le bureau central de statistique du Kenya réalise actuellement un programme visant à fournir aux responsables, aux planificateurs et au public des informations permanentes sur la situation sociale et économique de la population. Des efforts sont faits pour décentraliser à la fois la planification du développement et la collecte et l'analyse des données sur lesquelles cette planification doit être fondée.

La Section des statistiques sociales du bureau met en oeuvre un programme d'enquêtes continues et ponctuelles auprès des ménages sur une variété de sujets, y compris la situation des femmes et des enfants. Une attention particulière a commencé d'être portée aux statistiques concernant les femmes en 1977 avec la publication de Women in Kenya et cette attention ne s'est pas relâchée depuis. En 1984, le bureau a publié Situation Analysis of Women and Children in Kenya, et a établi deux volumes de données sur les femmes au niveau des provinces. Un profil du pays a été préparé pour la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme, qui s'est tenue à Nairobi en 1985.

Actuellement, comme suite à la décision du Gouvernement de confier la responsabilité de la planification du développement aux fonctionnaires responsables de la planification au niveau du district, qui connaissent bien la situation dans leurs zones de compétence, le bureau s'efforce d'établir un rapport statistique pour chacun des 42 districts. Ces rapports doivent fournir des informations sur la situation des femmes. Pour déterminer les informations qui devaient figurer dans ces rapports, le bureau a dû enquêter auprès de la population locale.

Dans l'ensemble, bien qu'une grande quantité de données soit produite au Kenya, il n'est pas toujours facile pour le bureau de savoir quels tableaux seront les plus utiles aux utilisateurs, qui ont des exigences de plus en plus précises. Une amélioration du dialogue et peut-être l'organisation d'une table ronde des statisticiens et des utilisateurs à tous les niveaux sont nécessaires. En outre, du fait du volume des données, le bureau met plus de temps qu'il n'est souhaitable pour établir les rapports. Le traitement et l'analyse des données pourraient aussi être décentralisées grâce à l'utilisation de micro-ordinateurs.

Cinq questions ont été examinées au cours des débats :

a) Quels sont les mécanismes qui permettraient d'assurer la participation des utilisateurs aux décisions concernant les données qu'un bureau central de statistique devrait collecter et mettre en tableaux?

b) Quelles difficultés un bureau central de statistique rencontre-t-il lorsqu'il cherche à identifier les véritables utilisateurs des données?

c) Quels sont les mécanismes qui permettraient d'assurer que les informations sur les femmes se voient accorder la priorité dans le programme en cours de collecte des données d'un bureau central de statistique?

d) Quels problèmes particuliers rencontre-t-on pour obtenir des informations adéquates sur les femmes dans les secteurs ruraux et informels?

e) Quelles difficultés pose la participation des ministères et des autres organismes utilisateurs à la collecte des données?

Pour ce qui est de cette dernière question, deux problèmes ont été signalés : premièrement, la qualité souvent inégale des données collectées par les utilisateurs peu familiers des procédures statistiques, et deuxièmement, la réticence fréquemment manifestée par les ministères et les organismes d'exécution lorsqu'on leur demande de modifier la façon dont ils ont toujours tenu leurs fichiers. Etant donné que cette réticence n'est pas sans fondement, dans toute situation donnée, des arbitrages entre la continuité et l'adaptation aux changements doivent être négociés. Pour ce qui est de la qualité des données, il a été suggéré que les correspondants dans chaque ministère ou organisme coopérant reçoivent une formation statistique élémentaire et que des relations étroites soient maintenues entre ces personnes et le bureau central de statistique.

II. STATISTIQUES ET INDICATEURS DANS DES DOMAINES PARTICULIERS DU DEVELOPPEMENT

(Deuxième au cinquième jour du programme)

Après avoir examiné la demande de statistiques et d'indicateurs concernant les femmes, et les sources de ces données, les participants se sont intéressés à l'identification, la définition, le calcul, l'interprétation et la présentation de statistiques et d'indicateurs dans des domaines particuliers du développement. Pour introduire l'examen de ces indicateurs, le cadre conceptuel présenté au cours de la séance inaugurale a été étudié plus en détail et les principes de base du calcul et de la présentation des indicateurs ont été décrits. Après ces exposés et une discussion générale, des séries particulières de statistiques ont été décrites, examinées et calculées dans cinq grands domaines du développement : a) structure et évolution de la population; b) éducation et alphabétisme; c) activités économiques; d) santé et nutrition; et e) organisation et participation politique.

On a insisté sur la nécessité d'une large participation. Chaque sujet intéressant un domaine particulier du développement a été présenté par un ou deux membres de l'équipe technique ou par un groupe de participants. Les exposés de l'équipe technique ont été suivis dans la plupart des cas de brefs commentaires des intervenants désignés. La possibilité a aussi été offerte de procéder à un débat général sur chaque sujet ou groupe de sujets. Enfin, pour chaque grand domaine du développement, les participants ont été divisés en quatre petits groupes de travail, chacun ayant comme animateur un membre de l'équipe technique, pour procéder à une série d'exercices visant à extraire, interpréter et présenter des statistiques et indicateurs sur la situation des femmes à partir des données communément disponibles. Ces exercices sont reproduits dans une section distincte ci-après.

Les objectifs de ces exercices étaient les suivants :

a) Par l'examen des instruments de collecte des données et des tableaux publiés, permettre aux participants d'être mieux à même de cerner les indicateurs qu'il serait utile d'extraire d'une base de données existantes;

b) Apprendre aux participants à calculer des statistiques et indicateurs illustratifs concernant la situation des femmes;

c) Par le biais d'exercices consistant à interpréter les statistiques calculées à partir de tableaux, faire percevoir aux participants combien il est important de comprendre comment les données sont collectées, quelles sont les limites et les niveaux d'incertitude qui existent dans les statistiques et indicateurs calculés à partir de ces données;

d) Par la construction de tableaux, diagrammes et graphiques, familiariser les participants avec les différents moyens de présenter des statistiques et des indicateurs pour assurer une communication efficace avec les responsables des décisions et les planificateurs.

Chaque participant s'est vu attribuer une calculatrice de poche peu coûteuse pour l'aider à compléter les exercices. Les exercices concernant un sujet donné ont été distribués le jour avant que le sujet en question ne soit examiné. Les participants ont été répartis en groupes simplement en faisant un tour de table. Ce faisant, on a veillé à assurer que les groupes soient à peu près de la même

taille et hétérogènes pour ce qui est des pays et des expériences représentés. Dans chacun des groupes, des statisticiens expérimentés ont aidé leurs collègues moins habitués à extraire des statistiques et des indicateurs et à procéder à des calculs, alors que ceux dont le domaine de compétence se situait davantage au niveau de la mise au point de politiques et de la planification des programmes ont pris l'initiative pour ce qui est de l'interprétation et de la présentation des données. Seule une heure et une demi-heure ont été laissées chaque jour (jours 2 à 5) pour les exercices en petits groupes, et étant donné que plusieurs exercices avaient été préparés pour chacun des quatre domaines (population, habitation, activités économiques, santé) il n'était pas attendu des participants qu'ils terminent chacun d'entre eux. Ils ont plutôt été encouragés à emporter chez eux ceux qu'ils n'avaient pas finis pour les achever plus tard.

A. Principes de base pour le calcul et la présentation des indicateurs

1. Cadre conceptuel pour la construction des indicateurs de développement

En présentant l'étude des différents indicateurs, M. Mandishona (Zimbabwe) a commencé par expliquer l'intérêt sans cesse accru porté à la mise au point d'une mesure qui, contrairement au PNB ou au PIB utilisés en macro-économie, refléterait davantage les dimensions sociales du développement. Il a souligné qu'un système adapté d'indicateurs de développement doit tenir compte des objectifs de développement du pays et être structuré de façon à permettre une désagrégation par :

a) Echelons géographiques (national, régional, local);

b) Domaines (social, économique, politique);

c) Sous-systèmes de groupes sociaux (ethniques, socio-économiques);

d) Classifications de la population (âge, sexe, lieu d'habitation).

Les indicateurs devraient faire ressortir les progrès réalisés vers les objectifs socio-économiques souhaités ou les reculs par rapport à ces objectifs. Ils devraient aussi fournir des indications sur les actions à entreprendre.

M. Mandishona a passé en revue plusieurs des problèmes posés par les systèmes d'indicateurs sociaux existants. Le premier de ces problèmes tient à la nature ponctuelle de la plupart des systèmes en question. N'étant pas fondés sur une théorie adéquate de la structure et de l'évolution sociales, la plupart d'entre eux ne sont que des listes d'indicateurs particuliers établis en réponse à des demandes d'information particulières. Parmi les autres problèmes, on citera la médiocrité de la terminologie statistique et l'inadéquation des données, les problèmes structurels, un important secteur informel et non monétarisé compliquant la collecte et l'analyse des données, les problèmes de mesure et de graduation, etc. En général, les indicateurs objectifs sont préférables à des indicateurs subjectifs, et les indicateurs simples à des indicateurs composites. Dans le domaine des indicateurs sociaux, il n'existe pas encore d'indicateur du "progrès global" comparable au produit intérieur brut en tant qu'indicateur économique général.

L'amélioration des systèmes de données et de la base d'information fait partie intégrante du développement général et doit elle-même être suivie dans tout système d'indicateurs du développement. Le système doit aussi comprendre des indicateurs de la population, de l'éducation, de la santé et de la nutrition, du logement, des

revenus, des dépenses, de la consommation et de l'économie nationale. Conformément aux objectifs énoncés dans le Plan d'action de Lagos 3/, le système devrait suivre les progrès réalisés vers une justice sociale distributive, la couverture des besoins fondamentaux et la croissance du PIB. Dans ce contexte, un rang élevé de priorité devrait être accordé au suivi des éléments ci-après :

a) Résultats économiques à court terme;

b) Productivité agricole;

c) Mise en valeur des ressources humaines (santé, emploi, éducation, main-d'oeuvre);

d) Participation des femmes à l'économie.

Une liste des différents indicateurs pouvant être inclus dans un dispositif de suivi de ces secteurs clefs a été présentée. Ces indicateurs ont été groupés en cinq catégories : besoins fondamentaux, participation de la population, sécurité nationale, résultats économiques et phénomènes de population. Il a été signalé qu'il était important de les présenter séparément pour les populations rurales et urbaines.

Dans les discussions qui ont suivi, il a été fait référence plusieurs fois à la catégorisation des indicateurs. Plusieurs participants ont noté que les mesures suggérées semblaient privilégier les zones urbaines. D'autres ont aussi suggéré que la catégorie concernant la participation de la population était axée sur la participation à l'extérieur du foyer et ne couvrait pas les problèmes des femmes rurales. Dans les zones rurales, la participation c'était aussi l'adoption de décisions au sein du ménage sur ce qu'il fallait faire, quand il fallait le faire et qui devait le faire. C'était généralement les hommes qui prenaient ces décisions, même lorsqu'ils n'habitaient plus dans les zones rurales. Tous les participants ont paru s'accorder à reconnaître que bien qu'il était peu probable que l'on arrive à mettre au point une liste définitive, les pays pouvaient établir leur propre cadre en se fondant sur une vue cohérente de leurs objectifs, comme l'avait souligné le présentateur de ce point. La liste des indicateurs présentée dans le présent document constituait un point de départ utile.

2. Principes pour la mise au point d'indicateurs concernant la situation des femmes

Cette question a été présentée par Grace Bediako et le Coordonnateur technique, Mme Newman. Le Séminaire a examiné trois des grands objectifs à prendre en compte dans la sélection des indicateurs concernant la situation des femmes :

a) Montrer les différences entre les hommes et les femmes;

b) Montrer comment ces différences évoluent avec le temps;

c) Suivre l'incidence de certaines politiques sur ces différences.

3/ Le Plan d'action de Lagos en vue de la mise en oeuvre de la Stratégie de Monrovia pour le développement économique de l'Afrique a été adopté à la deuxième réunion extraordinaire des chefs d'Etat ou de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine, qui a eu lieu à Lagos en avril 1980.

Lorsqu'on cherche à mettre au point et à interpréter une série d'indicateurs, une fois que le sujet à suivre a été choisi, plusieurs questions doivent être posées, y compris les suivantes :

a) Quel type d'indicateur doit-on calculer?

i) Effectif, par exemple, le nombre de personnes entrant dans une catégorie donnée. Il s'agit là d'une mesure absolue et non relative, qui ne permet donc pas de mesurer les écarts;

ii) Proportion, par exemple, le nombre de personnes dans une catégorie donnée en proportion de l'ensemble des personnes (lorsqu'elle est multipliée par 100, une proportion devient un pourcentage du total);

iii) Quotient, par exemple, le nombre de personnes dans une catégorie donnée divisé par le nombre de personnes dans une autre catégorie;

iv) Taux, par exemple, le nombre de personnes dans une catégorie donnée par rapport à l'ensemble des personnes qui pourraient être dans cette catégorie;

Dans chaque cas, le numérateur est peut-être le même, mais le dénominateur différera, et c'est ce dernier qui est la clef de l'interprétation des statistiques;

b) Quel cadre sera utilisé pour établir les comparaisons? La base d'analyse sera-t-elle la population dans son ensemble ou un sous-groupe défini par d'autres caractéristiques, comme l'âge, l'état civil ou le niveau d'éducation?

c) Comment peut-on trancher sur le point de savoir si les écarts entre femmes et hommes sont importants? On peut utiliser pour cela des contrôles statistiques types permettant de mesurer les différences entre les moyennes, les médianes et les pourcentages;

d) Quelles sont les raisons de ces différences? La réponse à cette question ne peut généralement être trouvée dans l'indicateur lui-même. Il est souvent nécessaire de procéder à une étude séparée et approfondie.

Le Coordonnateur a signalé que parmi tous les indicateurs que l'on peut énumérer, ceux choisis plus particulièrement pour suivre la situation dans les domaines considérés doivent être ceux qui cadrent le mieux avec la situation du pays, c'est-à-dire ceux reflétant les problèmes nationaux les plus critiques, ceux qui seront le plus vraisemblablement amenés à se modifier au fur et à mesure du développement du pays et ceux ayant vraisemblablement des incidences différentes sur les hommes et les femmes du pays. C'est pourquoi, bien que la plupart des pays chercheront des informations sur les mêmes grands domaines du développement, ils ne retiendront pas pour le suivi la même série particulière de statistiques et d'indicateurs.

Mme Newman a proposé plusieurs directives pour l'établissement d'indicateurs sur le rôle des femmes dans le développement :

a) Utiliser les séries de données nationales existantes chaque fois que possible, en notant leurs lacunes et en les complétant éventuellement avec des études spéciales;

b) Contruire des indicateurs d'application générale;

c) Mettre au point des indicateurs qui soient des mesures à la fois valides et fiables des phénomènes que l'on veut étudier;

d) Mettre au point des indicateurs qui reflètent la participation des femmes dans tous les aspects du développement;

e) Mettre au point des indicateurs qui décrivent la situation des femmes par rapport à celle des hommes;

f) Mettre au point des indicateurs qui puissent être interprétés facilement et qui encouragent l'action;

g) Aucun indicateur ne pouvant saisir le grand nombre de fonctions exercées par les femmes, éviter les indices composites. Ceux-ci sont difficiles à interpréter et peuvent masquer d'importantes différences;

h) Présenter les statistiques et indicateurs dans des tableaux simples et sous une forme graphique si possible;

B. Population

1. Composition et accroissement de la population

Le Coordonnateur technique a ouvert le débat sur les indicateurs concernant la structure et l'évolution de la population en notant que la situation des femmes ne peut être dissociée des conditions économiques et sociales générales régnant dans le pays. Certains pays ont une population importante, d'autres une faible population. Certains sont densément peuplés, d'autres ont une population dispersée. Certains ont des populations très mobiles, du fait soit des déplacements de main-d'oeuvre, soit des mouvements de réfugiés, soit du nomadisme, d'autres ont une population plus sédentarisée. En Afrique, bien que tous les pays aient essentiellement un caractère rural, la plupart d'entre eux s'urbanisent rapidement. Tous les pays africains ont des populations jeunes et des coefficients de dépendance élevés, ce coefficient mesurant le rapport entre ceux âgés de moins de 15 ans et de plus de 64 ans et les personnes en âge de travailler (15-64 ans). Un grand nombre d'entre eux présentent une grande diversité culturelle, raciale et religieuse. Ces variations démographiques influent sur la situation des femmes de manières différentes et parfois inattendues.

Mme Newman a signalé que la répartition de la population par âge et par sexe délimitait un groupe de candidats potentiels à une ventilation des activités en fonction de la tranche d'âge et du sexe. De ce fait, les indicateurs décrivant cette répartition sont fondamentaux. Parmi eux, le plus important est le taux de masculinité, c'est-à-dire le nombre d'hommes pour chaque 100 femmes de la population. Ce taux se situe généralement entre 90 et 103 hommes pour 100 femmes, mais diffère en fonction de l'âge et généralement en fonction de la résidence rurale/urbaine. Un taux d'un niveau très faible, comme au Botswana, où il n'atteignait que 85 dans le recensement de 1981, est rarement dû à des écarts des taux de mortalité et tient plutôt à l'émigration semi-permanente ou temporaire des hommes jeunes cherchant un emploi ailleurs.

Le Coordonnateur a décrit brièvement les caractéristiques de la répartition par âge de la population dans les pays à différents stades de développement démographique. Les pays ayant une fécondité et une mortalité fortes présentent des

répartitions par âge ayant la forme d'une pyramide, chaque cohorte plus jeune étant plus large que la précédente. Les pays ayant une fécondité et une mortalité faibles, et par conséquent des taux d'accroissement de leur population plus bas, présentent des répartitions par âge ayant la forme d'une colonne allant en diminuant. Les pays à mi-chemin entre des taux faibles et des taux élevés de fécondité et de mortalité présentent une répartition par âge irrégulière, en forme d'arbre.

Pour présenter un état récapitulatif de la répartition par âge, il est commode de regrouper la population en grandes classes d'âge au sein desquelles hommes et femmes traversent à peu près la même période de leur vie. Les classes d'âge communément utilisées sont les suivantes :

a) Nouveau-nés et jeunes enfants : 0 à 4 ans;

b) Enfants : 5 à 14 ans;

c) Jeunes : 15 à 24 ans;

d) Adultes : 25 à 44 ans et 45 à 59 ans;

e) Personnes âgées : 60 ans et plus.

Dans chaque pays, il a souvent fallu établir des classes d'âge différentes et plus précises pour travailler dans des domaines particuliers.

Etant donné que l'espérance de vie à la naissance est plus grande pour les femmes dans presque tous les pays, la répartition par âge des hommes a été légèrement déplacée vers des catégories plus jeunes que celles des femmes. Les taux de masculinité dans les différents groupes d'âge de 5 ou 10 années sont sujets à de grandes erreurs en raison des mauvaises informations données quant à l'âge et sont par conséquent très variables.

Le Coordonnateur a mentionné qu'un indicateur utile de la répartition globale par âge est le coefficient de dépendance, qui est le rapport entre les personnes âgées de moins de 5 ans et de 65 ans et plus, et le nombre des personnes en âge de travailler, c'est-à-dire de 15 à 64 ans. Bien que tous les enfants de moins de 5 ans ou toutes les personnes âgées de plus de 64 ans ne soient pas à charge et que toutes les personnes âgées de 15 à 64 ans ne soient pas en mesure de travailler, ce rapport donne une idée approximative du nombre de personnes aux besoins desquelles chaque adulte actif doit subvenir. Le rapport enfants/femmes a fourni des indications analogues. Ce rapport correspond au quotient entre le nombre d'enfants de moins de 5 ans et le nombre de femmes en âge de procréer et fait apparaître la charge moyenne que représente pour chaque femme le soin des enfants.

Le Coordonnateur a noté que ce sont les processus démographiques spécifiques de la naissance, de la mort et du mouvement de la population qui expliquent la ventilation par âge et par sexe d'une population, ainsi que son accroissement ou sa diminution. Bien que d'autres séances allaient y être consacrées, elle a brièvement décrit le calcul de plusieurs mesures de la mortalité et de la fécondité. Elle a souligné que ces mesures diffèrent essentiellement au niveau du choix du dénominateur, qui vise à refléter aussi adéquatement que possible les personnes "exposées" aux naissances ou aux décès pris en compte dans le numérateur. La féconditié, par exemple, peut être mesurée comme suit :

a) Taux brut de natalité : nombre de naissances au cours d'une année donnée divisé par la population totale en milieu d'année (x 1000);

b) Taux général de fécondité : nombre de naissances au cours d'une année donnée divisé par la population de femmes âgées de 15 à 49 ans en milieu d'année (x 1000);

c) Taux de fécondité par âge : nombre de naissances au cours d'une année donnée pour les femmes d'un groupe d'âge particulier divisé par les effectifs de femmes dans ce groupe d'âge en milieu d'année (x 1000).

Les populations présentant, suivant leur niveau de développement social et économique, des profils de fécondité et de mortalité particuliers, les taux bruts de natalité (TBN) et de mortalité (TBM) peuvent servir d'indicateurs généraux approximatifs de la situation des femmes, tout comme la différence entre les deux, c'est-à-dire le taux brut d'accroissement naturel (TBAN).

Le Coordonnateur a clos son intervention en mettant en garde contre les comparaisons entre les pays qui ne sont pas toujours fiables car certains services statistiques nationaux utilisent fréquemment des groupes d'âge différents des groupes de cinq années utilisés maintenant de façon classique. En outre, les erreurs d'information sur l'âge et la sous-notification de certains groupes par âge et par sexe diffèrent selon les pays. En Afrique, ce sont souvent les femmes qui ne sont pas comptabilisées ou dont l'âge n'est pas connu.

Aux Etats-Unis, le Bureau de recensement a, semble-t-il, été incapable de recenser et de comptabiliser l'ensemble des jeunes hommes noirs, qui sont apparus dans les recensements ultérieurs, après qu'ils ont atteint l'âge de 25 ans.

Le présentateur du thème relatif aux indicateurs de la structure de la population, Harish Bundhoo (Maurice) a fait les remarques suivantes :

a) La diminution du nombre des personnes à charge n'est pas nécessairement un indicateur positif pour le développement si un grand nombre de ceux formant les effectifs plus importants des groupes en âge de travailler n'ont pas d'emploi et si le pays n'a pas de ressources financières suffisantes pour financer l'augmentation des coûts des pensions de retraite;

b) Du fait de l'augmentation de l'émigration rurale des hommes jeunes, ce sont les migrations plus que la fécondité et la mortalité qui influent sur la ventilation par âge et par sexe dans les zones urbaines;

c) Etant donné que les changements intervenant dans la structure par âge avec le développement tendent à favoriser les femmes, la société devra faire face à une augmentation accrue des dépenses liées à la prise en charge des veuves, sauf si les femmes ont un accès plus large à l'activité économique;

d) Enfin, l'interprétation des indicateurs n'est pas toujours évidente. Dans nombre de domaines, la participation des femmes à la population active s'accroît, mais cela ne signifie pas nécessairement que la situation des femmes s'améliore. Dans les pays à fort chômage, si les coûts de la main-d'oeuvre féminine sont faibles, comme c'est généralement le cas, les femmes quittent souvent leur foyer pour aller s'employer dans le secteur industriel. Les salaires et les conditions peuvent alors se dégrader pour les femmes, tandis que des hommes restent au chômage.

2. Ventilation de la population, migration et urbanisation

M. Makannah (Commission économique pour l'Afrique) a présenté les débats sur les statistiques et les indicateurs de la mobilité et de la ventilation de la population en signalant que le choix de ces indicateurs devait contribuer à aider l'Afrique à faire face à de grands problèmes :

a) Une répartition très inégale de la population sur le continent;

b) Une population urbaine connaissant un accroissement rapide, même si l'essentiel de la population vit encore en zones rurales. L'accroissement de la population urbaine est le résultat à la fois d'une forte fécondité et d'une migration importante.

Il a noté qu'il était particulièrement important d'améliorer les statistiques sur les niveaux, les tendances, les causes et les conséquences de la migration et de l'urbanisation des femmes. Premièrement, il faut établir des indicateurs de base, ponctuels et chronologiques sur l'urbanisation des femmes, y compris les suivants :

a) Proportion de la population urbaine représentée par les femmes, par âge;

b) Proportion des migrants urbains qui sont des femmes, par âge;

c) Taille des villes vers lesquelles la population se déplace, par sexe.

Au-delà des statistiques de base, il faut aussi disposer d'indicateurs permettant d'identifier peu ou prou les causes ou les conséquences de l'urbanisation afin d'orienter les politiques et l'action. Dans quelle mesure la croissance des villes est-elle due aux migrations? A la fécondité? Pour répondre à cette question, il faut des statistiques sur :

a) Le pourcentage de migrants dans chaque ville, par durée de résidence, sexe et âge;

b) La fécondité des femmes en zones urbaines, par durée de résidence en zone urbaine et par âge.

Les villes sont-elles en mesure d'offrir les services et les équipements nécessaires à leurs résidents et en particulier aux femmes? Pour répondre à cette question, il faut disposer, suivant la taille des villes, de statistiques sur :

a) Le chômage par sexe des jeunes quittant l'école;

b) L'emploi des migrants par sexe;

c) Parmi les femmes ayant un emploi, le pourcentage de celles, employées dans les villes et dans les différents secteurs d'activité;

d) La proportion de ménages urbains dirigés par des femmes, parmi les migrants et les non-migrants;

e) La proportion des femmes urbaines ayant accès aux hôpitaux, aux écoles, au crédit, etc.

Quelles sont les conséquences des migrations vers les villes pour les régions d'où partent les migrants, c'est-à-dire leurs régions d'origine? Il faut disposer de statistiques sur la population rurale et urbaine indiquant :

a) La répartition par âge et par sexe;

b) La fécondité par âge;

c) Le chômage parmi les jeunes quittant l'école, par sexe;

d) L'emploi et l'industrie, par sexe;

e) L'accès aux équipements et services socio-économiques, par sexe;

f) La proportion de ménages dirigés par des femmes.

D'autres questions peuvent être posées. Quelles sont les conséquences de la mobilité de la main-d'oeuvre vers d'autres pays? Qu'advient-il de la production de biens et de services lorsque les hommes quittent le pays? De la formation de la famille et des relations sociales? L'établissement d'indicateurs est le premier pas sur la voie de la compréhension des causes et des conséquences de la migration et de l'urbanisation.

Le premier intervenant sur ce sujet a été Celestina Ssewankambo (Zambie). Elle a passé en revue les problèmes liés à la mobilité et à la répartition de la population en Zambie. Elle a signalé qu'à l'époque coloniale, la migration et l'urbanisation étaient des phénomènes qui touchaient essentiellement les hommes. De ce fait, les taux de masculinité étaient très différents dans les zones rurales et urbaines. La situation a changé ces dernières années et en 1980 les taux de masculinité dans les zones urbaines étaient proches de l'unité. En fait, dans certaines zones urbaines, le nombre des femmes dépassait même celui des hommes. Mme Ssewankambo a suggéré que la progression du phénomène de migration des femmes vers les villes observée en Zambie était peut-être due à l'amélioration du niveau d'éducation des femmes et, par conséquent, à l'augmentation de leurs possibilités d'emploi dans les zones urbaines.

Elle a noté que la Zambie avait des niveaux relativement élevés d'urbanisation (35 % de la population totale) et une population très inégalement répartie. Pas moins de 22 % de la population vivent dans la "ceinture d'étain", qui est en quasi-totalité urbanisée, alors que 4 % vivent à Lusaka. La population urbaine augmente actuellement à un taux de 6,7 % par an, soit un peu plus de 2 % de moins que le niveau atteint à l'indépendance. Ce ralentissement du taux de croissance urbaine est le résultat d'une politique délibérée des pouvoirs publics. Pour encourager la population à retourner dans les zones urbaines, le Gouvernement a mis en place des programmes visant à décentraliser les activités vers les zones rurales et à stimuler la croissance des régions.

M. Mbere (Botswana) a rendu compte d'une enquête réalisée en 1981 qui a fait apparaître qu'un grand nombre des femmes qui émigraient vers les zones urbaines finissaient par exercer un emploi mal rémunéré en tant que travailleuses domestiques ou trouver un emploi dans le secteur informel dans des activités, comme le brassage de la bière, qui n'étaient pas viables économiquement. Les femmes des zones rurales émigraient aussi pour aller s'employer comme travailleurs agricoles. Elles étaient aussi trop aisément exloitées. Elles recevaient généralement des salaires faibles, ne bénéficiaient d'aucun autre avantage et étaient renvoyées si

elles se trouvaient enceintes. L'enquête a aussi déterminé qu'en raison des migrations de la main-d'oeuvre masculine, plus de 40 % des ménages étaient dirigés par des femmes. Un grand nombre de ces femmes n'avaient guère accès à la terre, au crédit, au travail et à d'autres ressources économiques. Les migrants des zones rurales vers les zones urbaines ont signalé qu'ils se déplaçaient par étapes. Ils partaient d'abord des zones rurales pour aller dans des petites villes, puis dans des villes de plus grande taille, puis dans les grandes villes. Le Gouvernement du Botswana a mis en oeuvre des politiques pour les encourager à rester dans les villes de taille petite et moyenne.

Au cours de la discussion générale, les remarques suivantes ont été faites :

a) Plusieurs pays se préoccupent de ralentir leur taux de croissance urbaine et un grand nombre d'entre eux ont mis en oeuvre des politiques pour encourager la population à rester dans les zones rurales et les zones moins peuplées. Les responsables de ces programmes ont besoin d'information au niveau des districts et des communautés. Au Kenya, par exemple, on compte dans chaque district un comité féminin du développement, dont deux membres siègent aussi au Comité du développement du district. Ces comités ont besoin d'information sur les femmes au niveau des districts;

b) Lorsque les migrations internationales sont importantes, il serait peut-être utile de mettre en tableau la population active en la répartissant entre migrants et non-migrants. Un exemple de cette approche a été donné au cours des débats par Francis Hloaele (Lesotho). Dans ce pays, des tableaux des femmes dans la population active sont établis de la manière suivante :

Effectifs totaux de femmes dans la population active :

a) Femmes ayant actuellement un emploi :

i) Au Lesotho;

ii) Dans un autre pays;

b) Femmes à la recherche d'un emploi :

i) Résidentes;

ii) Migrantes de retour dans le pays;

etc.;

c) Les producteurs de statistiques ne devraient pas perdre de vue que les indicateurs peuvent parfois être trompeurs. Les utilisateurs ne peuvent pas déterminer la fiabilité d'un indicateur donné ni choisir les indicateurs qui conviennent le mieux pour faire des comparaisons. C'est aux statisticiens qu'il appartient de préciser chaque fois les limites des indicateurs et d'expliquer les concepts sur lesquels sont fondés les statistiques;

d) La ligne de partage entre statisticiens et utilisateurs de statistiques est parfois floue. Un grand nombre d'organismes collectent des données dans leur propre sphère d'activité, d'autres reçoivent des tableaux établis par le Bureau central de statistique. Dans l'un et l'autre cas, lorsque le personnel d'un organisme calcule des proportions ou d'autres statistiques à partir des données en

question, il produit ses propres indicateurs. Il peut avoir besoin de l'aide du Bureau central de statistique pour ce faire ou d'une formation spéciale à court terme dans le domaine statistique;

e) Le cadre présenté précédemment est-il applicable à la situation dans les zones ruales? Un grand nombre des indicateurs proposés dans le présent document sont peut-être fondés sur des notions d'un caractère essentiellement moderne ou concernant le secteur urbain. Des indicateurs plus adaptés à la population rurale devraient être mis au point.

3. Composition des ménages, familles et fécondité

Le Coordonnateur technique a présenté le débat sur les statistiques et indicateurs en décrivant la composition des ménages, les familles et la fécondité. Elle a commencé l'examen de ces questions en soulignant que la famille était et reste la cellule fondamentale dans l'organisation de la société africaine et que la plupart des familles constituent des ménages. Par conséquent, l'état civil et la situation dans la famille et le ménage restent des variables capitales pour la détermination du statut social des femmes et de leur accès aux ressources.

Elle a noté que la définition d'un ménage différait beaucoup dans l'ensemble de la région et qu'il existait des différences dans la structure des ménages. Chaque pays doit mettre au point, à des fins statistiques, une définition précise du ménage, qui soit adaptée à sa situation particulière, et doit bien faire comprendre cette définition aux utilisateurs de statistiques dans le pays et en dehors de celui-ci. Bien que la plupart des femmes africaines soient mariées et vivent dans des ménages, un nombre croissant de femmes de la région sont elles-mêmes chefs de ménage. Certaines d'entre elles n'ont jamais été mariées, alors que d'autres sont soit séparées de leur mari, soit veuves, soit divorcées. D'autres encore, étant donné l'importance de la migration de la main-d'oeuvre masculine ou de la polygamie, sont des chefs de ménage de facto. Comme dans le reste du monde, ces ménages sont souvent les plus pauvres, les plus défavorisés. Les données sur les chefs de ménage femmes ne sont souvent pas fiables car les enquêteurs et les personnes interrogées tendent à assigner la responsabilité du ménage au premier homme disponible dans l'entourage. Cependant, des études spéciales réalisées en République-Unie de Tanzanie et en Zambie donnent à penser que les ménages dirigés par les femmes pourraient représenter plus de 20 % de l'ensemble des ménages.

Le Coordonnateur a souligné que l'âge du mariage est un indicateur important de la situation des femmes en raison de son étroite association avec la fécondité et l'âge des grossesses. Il ressort clairement des données disponibles que tant les mères que les nouveau-nés courent le plus de risques de mourir lorsque la mère est très jeune (moins de 20 ans) ou relativement âgée (35 ans et plus), ou lorsque les grossesses sont trop rapprochées (mois de deux ans d'espacement) ou lorsque la mère a déjà mis au monde plusieurs enfants (six ou plus). En rallongeant la durée pendant laquelle une femme peut être enceinte, un mariage précoce accroît ses chances de porter des enfants avant son vingtième anniversaire et d'avoir cinq enfants ou plus, augmentant ainsi les risques de mortalité pour elle-même et les enfants qu'elle portera.

Bien que les familles soient un peu plus petites en zones urbaines qu'en zones rurales, en particulier parmi les femmes instruites, les femmes et les hommes africains continuent de valoriser une forte fécondité. Les taux annuels bruts de naissance se situent généralement entre 40 et 50 pour 1 000 habitants et les femmes

africaines totalisent en moyenne six à huit naissances. Toutefois, du fait du niveau très élevé des taux de mortalité chez les nouveau-nés et les jeunes enfants, la taille des familles est un peu moins importante que le taux de fécondité ne l'implique. Environ un à trois enfants meurent avant leur cinquième anniversaire et les familles africaines comptent en moyenne à peu près quatre enfants survivants. Les femmes instruites ont plus de chances d'obtenir la taille de la famille qu'elles souhaitent grâce à une fécondité un peu moindre et à une mortalité considérablement inférieure des nouveau-nés et des enfants, mais la différence dans la taille de la famille n'est pas très importante.

La structure de la fécondité par âge, toutefois, se modifie avec le développement, car les femmes africaines restent à l'école plus longtemps, occupent un emploi avant leur mariage et se marient plus tard. En conséquence, au fur et à mesure que le développement progresse, la proportion de la vie fécondable d'une femme située avant l'âge de 25 ans diminue. En outre, à mesure que les taux de survie des enfants s'améliorent, et que la connaissance et la pratique des méthodes modernes d'espacement des naissances se diffusent, le pourcentage de la vie fécondable située à 35 ans et plus diminue aussi. Un nombre relativement plus important de femmes sont en mesure d'arriver à la taille de la famille qu'elles souhaitent en concentrant leur fécondité pendant les années les meilleures pour enfanter - une évolution qui contribue en elle-même à améliorer le taux de survie des enfants et à réduire la mortalité maternelle.

Le Coordonnateur a énuméré plusieurs indicateurs importants de la situation des femmes dans la famille et le ménage. Chacun de ces indicateurs devrait être obtenu séparément pour les zones rurales et urbaines lorsque cela est possible :

a) Ménages :

i) Taille moyenne du ménage;

ii) Pourcentage des ménages comptant des enfants de moins de 5 ans et de moins de 15 ans;

iii) Pourcentage des ménages dirigés par une femme;

iv) Pourcentage des ménages dont l'homme qui le dirige est absent;

b) Nuptialité :

i) Age légal du mariage pour les femmes et les hommes (lorsque l'âge légal pour les femmes est supérieur à la pratique coutumière, il sera peut-être difficile d'obtenir des données exactes sur l'âge de la femme mariée);

ii) Répartition en pourcentage des femmes et des hommes en fonction de leur état civil actuel;

iii) Age auquel 50 % des femmes et 50 % des hommes ont été mariés;

iv) Différence moyenne de l'âge entre maris et femmes (ce qui indique la probabilité qu'une femme devienne veuve);

v) Pourcentage de femmes dans des ménages polygames;

informations qui sont nécessaires et voir celles qui sont déjà disponibles. C'est au problème qu'il faut prêter attention, non à la quantité de données qui peuvent être tirées des séries existantes;

d) Les statistiques peuvent révéler des améliorations ou mettre en lumière des problèmes. Des séries chronologiques sont importantes pour le suivi des progrès et l'évaluation des politiques et programmes;

e) Certains types d'action n'exigent pas d'importants apports de données. Des décisions politiques peuvent être prises sur la base des connaissances glanées auprès des travailleurs sur le terrain et d'autres sources.

Pour ce qui est des indicateurs démographiques proprement dits, les points suivants ont été soulignés :

a) L'expression "personnes à charge" peut être trompeuse, car certains enfants travaillent, alors que certains adultes sont dépendants. C'est simplement un indicateur de la structure par âge, et non pas de la "dépendance" en soi;

b) Les problèmes de l'urbanisation dans les pays en développement sont ceux de la pauvreté, et pas simplement ceux liés au nombre croissant de personnes dans les villes. Renvoyer les pauvres des villes vers leurs zones rurales d'origine ne met pas fin à la misère;

c) Du fait de l'évolution sociale qui accompagne le développement et qui fait disparaître certaines contraintes, les grossesses des adolescentes sont de plus en plus nombreuses. Il est important de suivre les changements de la fécondité par âge.

A la séance suivante, après les débats, les participants se sont scindés en quatre petits groupes pour commencer la série initiale d'exercices sur le calcul, la présentation et l'interprétation de statistiques et d'indicateurs intéressant les femmes et le développement. La première série d'exercices (voir la section "Exercices" du présent rapport) concerne la structure et l'évolution de la population, la mobilité géographique et l'urbanisation, l'état civil, la taille des ménages et leur composition, ainsi que la structure par âge de la fécondité. Au cours de cette séance de travail et de celles tenues les quelques jours qui ont suivi, des démonstrations ont été faites à chacun des groupes de travail sur le calcul et la présentation des statistiques et indicateurs à partir de la base de données sur les femmes du Bureau de statistique de l'Organisation des Nations Unies, en utilisant un micro-ordinateur et un tableur.

C. Enseignement, formation et alphabétisation

La troisième journée du Séminaire a été consacrée à un examen des indicateurs concernant les possibilités d'accès des femmes à l'enseignement, à la formation et à l'alphabétisation. Parmi les sujets abordés figuraient les inscriptions dans les établissements scolaires et les résultats obtenus, les programmes scolaires, les formations professionnelles et techniques, l'alphabétisation, et l'éducation des adultes. Chaque sujet a été présenté à nouveau par l'un des membres du personnel technique, dont l'exposé a été suivi des commentaires de l'un ou plusieurs des participants, puis d'une discussion générale. Au cours des quatre-vingt-dix dernières minutes des groupes plus restreints ont été invités à travailler sur des exercices de compilation et d'interprétation des statistiques de l'enseignement.

1. Inscriptions dans les établissements scolaires et résultats obtenus

M. Makannah (Commission économique pour l'Afrique) a introduit la discussion portant sur les inscriptions scolaires et les résultats obtenus en soulignant que le domaine des statistiques sociales a en fait trouvé sa source dans les indicateurs de l'enseignement. Ces indicateurs ont pour objectif de retracer le paysage de l'enseignement dans un pays. A partir de là, il est possible d'apprécier les possibilités d'accès des différentes classes de la population à l'enseignement et, dans une certaine mesure, de juger de la qualité de cet enseignement.

La plupart des systèmes traditionnels d'enseignement sont répartis selon les niveaux suivants : enseignement primaire, généralement pour les enfants de 6 à 11 ans; enseignement secondaire, généralement pour les enfants de 12 à 17 ans; et cycles du tertiaire, avec la préparation de certificats, diplômes et licences. La situation du système d'enseignement traditionnel d'un pays peut être décrite par les mesures suivantes :

a) Le taux global d'inscription (TGI), total des effectifs à plein temps dans les trois niveaux précédents pour 100 habitants, c'est-à-dire le pourcentage de l'ensemble de la population inscrite dans les filières traditionnelles d'enseignement;

b) Le taux brut d'inscription (TBI), total des effectifs à plein temps pour un niveau déterminé divisé par le nombre estimé de personnes aptes à suivre ce niveau. Ce taux est plus fin que le taux précédent puisqu'il limite le numérateur et le dénominateur pour chaque niveau. Le dénominateur d'un niveau scolaire déterminé est considéré comme le nombre total d'élèves de la classe d'âge "normale" pour ce niveau. Le TBI du niveau d'enseignement primaire est donc calculé en divisant le nombre d'élèves de l'enseignement primaire par le nombre total d'enfants de 6 à 11 ans, âge correspondant à l'âge d'inscription habituel. Ce résultat est présenté sous forme de taux - et non de pourcentage - car les élèves de l'enseignement primaire peuvent en fait être plus jeunes ou plus âgés que la normale;

c) Le pourcentage des inscriptions de filles - autrement dit, le pourcentage d'inscriptions, à un niveau déterminé, de personnes de sexe féminin.

M. Makannah a illustré ces indicateurs par des chiffres extraits de l'"Annuaire statistique" de l'Unesco de 1982 et portant sur plusieurs pays représentés au Séminaire (voir tableau 1). Des variations considérables apparaissent entre les différents taux d'inscription. Le Botswana, le Lesotho et la République-Unie de Tanzanie comptent parmi les pays dont le TBI, pour le primaire, est le plus proche de la moyenne de l'Unesco, c'est-à-dire entre 80 et 100, alors qu'il se situe entre 40 et 60 pour les autres pays. Le TBI du secondaire est beaucoup plus faible, de 3 % jusqu'à 23 % au maximum, alors que le taux moyen est de 60. Le pourcentage d'inscriptions féminines varie également entre les différents pays. En République-Unie de Tanzanie, les filles sont présentes à plus de 50 % dans l'enseignement primaire, alors qu'elles ne totalisent que 20 à 40 % dans les autres pays considérés. Dans l'enseignement secondaire, les pourcentages d'inscriptions des filles sont en très nette régression par rapport aux moyennes de l'enseignement primaire et cette tendance s'accentue d'une classe à l'autre.

Mme Abaynesh Makonnen (Ethiopie) a été chargée de mener les débats sur ce sujet. Elle a indiqué que jusqu'à un passé proche, il était difficile pour l'Ethiopie de rassembler des données fiables. Un programme national d'enquêtes sur les ménages a été lancé en 1980 et le premier recensement de la population et du logement a été achevé récemment. Les responsables éthiopiens espèrent qu'ils pourront à l'avenir utiliser pour le calcul des taux des dénominateurs beaucoup plus fiables. Le Bureau central de statistique a également rencontré des difficultés pour obtenir des numérateurs fiables à partir des registres administratifs. Les chiffres ne sont pas toujours enregistrés correctement par les ministères, et le Bureau n'a ni la compétence ni l'autorité requises pour exiger des améliorations. Les informations ne font pas l'objet d'un enregistrement séparé pour les zones urbaines et les zones rurales et les données sur les élèves quittant l'école et sur les inscriptions dans les filières professionnelles et techniques n'ont pas été prises en compte.

Les informations disponibles montrent cependant que les inscriptions de filles dans les classes 1 à 12 en 1981/82 représentaient 35,1 % du total. Ceci dénote une certaine progression depuis 1974, où le chiffre correspondant était de 31,5 %. La proportion de femmes ayant suivi une formation supérieure ou choisi une profession libérale reste également faible. Mme Makonnen attribue la faiblesse de ces taux de présence scolaire aux mariages précoces, soulignant que 53 % des femmes âgées de 15 à 19 ans et jusqu'à 84 % des femmes de 20 à 24 ans sont mariées. Le Bureau central de statistique espère que, grâce au Séminaire, il pourra plus facilement déterminer les besoins et les stratégies à mettre en place pour obtenir les informations nécessaires.

Au cours de la discussion, les points suivants ont été mis en évidence :

a) Le TBI pose un problème sérieux dans la mesure où le numérateur et le dénominateur ne font pas référence aux mêmes populations. Une augmentation du TBI peut simplement refléter un nombre important de redoublants. Etant donné qu'il n'y a aucun moyen de résoudre ce problème puisqu'il est inhérent à la formule retenue, l'utilisateur doit être vigilant lorsqu'il utilise ce taux et tenir compte de cette restriction;

b) Pour que les femmes aient plus largement accès à l'enseignement, il faut chercher à influer sur les attitudes traditionnelles qui favorisent les mariages précoces;

c) Dans les pays où le nombre de grossesses est important chez les adolescentes, celles-ci ont tendance à ne pas reprendre, après la naissance de leur enfant, les études qu'elles ont interrompues;

d) Dans certains pays, l'enseignement secondaire n'est pas nécessairement ouvert à tous, de sorte qu'il n'y a souvent pas de places pour les filles. Dans les sections scientifiques, le nombre de places réservées aux femmes est particulièrement réduit;

e) Les possibilités de logement pour les filles sont limitées dans beaucoup d'écoles et d'universités.

Tableau 1

Indicateurs des inscriptions scolaires

	Groupe d'âge	Taux brut d'inscription (100)	Pourcentage d'inscriptions féminines
Botswana			
Primaire	6-12		
1975		80	55
Secondaire	13-18		
1980		22	
1981		23	52
Ethiopie			
Primaire	7-12		
1976		24	
1980		43	22
1981		46	
Secondaire	13-18		
1975		6	
1980		11	36
1981		12	35
Troisième cycle			
1981	13		
1982	13		
Malawi			
Primaire	6-10		
1975		56	40
1980		59	41
Secondaire	14-17		
1975		4	27
1980		4	29
1981		4	

2. Indicateurs de l'accès à des programmes scolaires adaptés

Le Coordonnateur technique a poursuivi la présentation des questions relatives à l'accès des femmes à l'enseignement en soulignant qu'une année effective d'enseignement scolaire d'un certain niveau ou qu'un cours informel peut ne pas recouvrir le même enseignement pour les filles que pour les garçons. Les programmes offerts aux femmes et aux hommes sont souvent très dissemblables de par leur contenu et leurs objectifs et sont fréquemment enseignés par des professeurs d'expérience et de qualification différentes. Pour bien comprendre l'ensemble des possibilités offertes en matière d'enseignement, il est donc nécessaire de considérer les différents types d'établissements, de filières et de programmes proposés à chacun des sexes ou dont ceux-ci bénéficient déjà.

Le Coordonnateur a indiqué que, dans la majeure partie des pays de la région, les établissements d'enseignement secondaire et tertiaire ne sont généralement pas mixtes et que les matières scientifiques et techniques ne sont souvent enseignées que dans des établissements ou des filières réservées aux garçons et aux hommes. Parmi les données concernant le Kenya entre 1973 et 1978, Mme Newman a choisi les exemples suivants :

a) Bien que dans les régions rurales 80 à 90 % des femmes travaillent dans les activités de production, de transformation et de commercialisation de denrées alimentaires, les possibilités d'enseignement technique agricole sont des plus limitées. En 1973, il n'y avait que 30 places disponibles pour des filles à l'Institut d'agriculture de Bankoura contre 270 pour les garçons;

b) En 1976, sur les 4 300 places environ disponibles dans l'enseignement secondaire, 30 % ont été attribuées à des filles, alors qu'elles ne se voyaient offrir que 17 % des places dans les filières scientifiques;

c) En 1978, aucune école secondaire d'enseignement professionnel et technique n'avait admis de femmes;

d) Toujours en 1978, parmi les 21 établissements d'enseignement secondaire offrant des cours supérieurs de mathématiques, il y avait 15 écoles de garçons contre 3 seulement de filles, les 3 restantes étant mixtes.

Il est certes plus aisé d'obtenir des informations sur le Kenya, car ce pays dispose d'un Bureau central de statistique qui fonctionne parfaitement. Le tableau que l'on peut dresser ne varie cependant guère d'un pays à l'autre.

Les informations concernant le Soudan pour l'année 1974 fournissent un exemple différent. Sur les 974 établissements d'enseignement secondaire, la répartition par type d'établissement et par sexe se présente comme suit :

	Nombre d'établissements		
Enseignement	Filles	Garçons	Total
Général	250	609	859
Universitaire, supérieur	32	67	99
Commercial	0	3	3
Technique	0	11	11
Agricole	0	2	2
Total	282	692	974

Même lorsque des programmes techniques sont proposés aux filles et aux femmes, la proportion de celles qui les choisissent reste faible. Ceci est dû partiellement au fait qu'elles n'ont pas eu auparavant la possibilité de suivre des cursus scientifiques et mathématiques. Dans le cas du Kenya, il s'est révélé difficile de pourvoir toutes les places disponibles pour les filles dans les matières scientifiques, en physique en particulier. Au Tchad et au Togo, peu de filles ont rejoint les écoles professionnelles et techniques parce que peu d'entre elles avaient le niveau d'admission. En outre, de ces écoles sortaient peu de filles diplômées dotées des compétences techniques adaptées au développement rural moderne, et peu qui possédaient les bases en sciences et en mathématiques qui leur auraient permis de suivre un enseignement technique plus poussé. Certains exemples sont venus étayer ces constatations :

a) En 1979, au Lesotho, 58 % des élèves inscrits dans des établissements de formation professionnelle et technique étaient des filles, mais la plupart d'entre elles étudiaient les arts ménagers, la comptabilité et la dactylographie;

b) Au Soudan, 16 % des élèves inscrits dans des établissements spécialisés de haut niveau en 1973/74 étaient des filles. Celles-ci ne représentaient que 8 % de l'ensemble des élèves inscrits dans les filières de l'agriculture, du commerce, de l'ingéniérie et de l'architecture contre 74 % pour les études d'infirmière, de secrétaire et d'enseignement.

Le même schéma se retrouve généralement au niveau universitaire. Au Ghana, vers le milieu des années 70, les femmes ne représentaient que 7 % de l'ensemble des effectifs de l'Université des sciences et technologies de Koumasi et 20 % d'entre elles étaient inscrites à la faculté des arts, le reste se destinant en majorité à l'enseignement. Par contre, dans les universités de Legon et de Cape Coast, les femmes entraient pour 15 % dans l'ensemble des effectifs, soit environ le double de la proportion observée à Koumasi. Cependant, l'accès à l'université peut offrir aux femmes de bien plus grandes possibilités si elles sont prêtes à en tirer parti. Au Soudan toujours, à l'Université de Khartoum, les effectifs de femmes dans l'ensemble des facultés scientifiques (agriculture, ingénierie, médecine, science, science vétérinaire, pharmacie) sont à peu près proportionnels à ceux de l'ensemble des autres facultés. Bien que cette proportion ne représente que 10 % de l'ensemble des effectifs, jusqu'à 8,5 % des places scientifiques sont occupées par des femmes.

Il a été souligné que les efforts mis en oeuvre ces dernières années pour mieux adapter les programmes aux besoins professionnels des étudiants africains pouvaient en fait conduire à une augmentation de la discrimination entre les sexes. Par exemple, au Ghana, vers le milieu des années 70, un nouveau programme d'enseignement secondaire a été mis en place pour les plus jeunes. On y offrait des cours ménagers et une préparation à la profession d'infirmière pour les filles, avec en option des cours de soins esthétiques, de coupe, de couture et de restauration. Les garçons se voyaient quant à eux proposer un cours de sciences agricoles, avec menuiserie, maçonnerie, dessin technique et conduite d'engins en option. Si ces programmes avaient reflété le schéma traditionnel du travail en Afrique, tel qu'il se présente dans la pratique, la plupart des femmes auraient dû avoir accès à un enseignement agricole et commercial.

Les informations sur les inscriptions en fonction des programmes scolaires et des sexes proviennent des registres administratifs. Trois différents types de statistiques sont utiles parallèlement aux quotients femmes/hommes, et aux variations en pourcentage de chaque série dans le temps :

a) Les taux d'inscription dans les programmes de différentes catégories par sexe. Il a cependant été rappelé qu'il est souvent difficile de sélectionner un dénominateur approprié pour ces taux;

b) La répartition en pourcentage des inscriptions dans les programmes des diverses catégories en fonction du sexe;

c) Le nombre de programmes de différents types accessibles à chacun des sexes.

Samson D. Gumbo (Zimbabwe) est intervenu sur ce sujet; il a souligné l'importance de la mise au point de programmes scolaires adaptés aux besoins réels des femmes des zones rurales. Les programmes actuels ont été calqués sur ceux des pays occidentaux par des personnes elles-mêmes formées selon des systèmes d'enseignement à l'occidentale. En règle générale, les parents considèrent que les meilleures filières sont celles qui ouvrent les portes de l'administration en zones urbaines et même si les responsables politiques et les enseignants reconnaissent en théorie le rôle primordial de l'enseignement en matière de développement, peu nombreux sont ceux qui renonceraient à choisir une éducation classique à l'occidentale pour leurs propres enfants. Pourtant, cette filière n'engendre que des frustrations pour la majorité de ceux qui la suivent, qui vont grossir les rangs des chômeurs. En quittant l'école, la plupart des élèves n'ont pas la compétence requise pour occuper les postes administratifs en zones urbaines qui restent difficilement accessibles. Les zones rurales se transforment de plus en plus pour les hommes, les femmes comme pour les enfants en antichambre du chômage.

Pour mettre au point, à l'intention des hommes comme des femmes, des programmes adaptés au développement rural, il faudra cependant s'attaquer aux problèmes de compétences et d'attitudes. Avant l'indépendance, peu de femmes étaient inscrites dans des cours conçus pour les hommes, alors qu'aujourd'hui un certain nombre d'entre elles se consacrent désormais à l'agriculture. Néanmoins, les programmes actuels de formation technique ont été conçus expressément pour les hommes, que ce soit sur le fond ou sur la forme. Il ne semble pas très objectif d'attendre des femmes qu'elles y prennent part spontanément. Les statistiques des effectifs scolaires devraient permettre de suivre la participation des femmes et des hommes aux filières à vocation technique et professionnelle; ceci ne fournira toutefois pas d'information sur l'intérêt de ces programmes du point de vue de la participation des femmes au développement rural. La discussion a aussi porté sur les efforts de réaménagement des programmes d'enseignement entrepris en Ethiopie, au Kenya, au Malawi, en République-Unie de Tanzanie, en Zambie et au Zimbabwe, en vue d'encourager les filles à poursuivre des études mathématiques, scientifiques et techniques. Les points suivants ont également été pris en considération :

a) Les statistiques de l'enseignement ne peuvent être isolées du contexte du développement. La stratégie de développement national choisie et le système d'enseignement doivent s'étayer l'un l'autre;

b) L'enseignement pour les femmes est un sujet lié à la fois au domaine de la santé et à celui du développement. Plus une femme accède à un niveau d'éducation élevé, meilleures sont les chances de survie de ses enfants et meilleures leurs chances de réussite à l'école;

c) Si l'on tente de rendre l'enseignement des femmes plus adapté aux besoins qui semblent être les leurs, il est important de ne pas créer de filières séparées qui les marginalisent, les canalisant hors des formations permettant d'acquérir les compétences primordiales au regard du développement;

d) Si l'on veut que la proportion de filles et de femmes qui choisissent les domaines scientifiques et techniques augmente, il faut impérativement commencer tôt leur éducation, que ce soit au sein de la famille ou à l'école primaire, afin de modifier leurs perspectives d'avenir et développer leurs compétences;

e) Les consultations en matière de formation professionnelle revêtent une importance vitale pour ouvrir aux femmes de nouveaux domaines;

f) Les profils de carrière sont encore tributaires de la détention de titres universitaires occidentaux. Lors de l'embauche, les employeurs considèrent les diplômés des écoles techniques comme insuffisamment qualifiés. Il appartient donc au gouvernement de donner l'exemple en la matière;

g) Il est primordial de garder à l'esprit que les indicateurs ne conduisent pas directement à des mesures pratiques. Ils sont utilisés pour contrôler l'application des politiques et des programmes et pour en évaluer l'impact. Cependant, même si un simple indicateur ne suffit pas pour apprécier tous les éléments relatifs à l'enseignement, il peut constituer une première approche du problème. Pour que les indicateurs de l'enseignement puissent être mieux adaptés, il faut absolument qu'un dialogue suivi s'instaure entre ceux qui les mettent au point et ceux qui les utilisent.

3. Indicateurs d'alphabétisation et d'éducation des adultes

M. Makannah (Commission économique pour l'Afrique) a introduit la discussion sur l'alphabétisation en rappelant aux participants la définition internationale de ce terme : une personne alphabétisée sait lire et écrire une phrase simple relative à la vie de tous les jours en en comprenant le sens. Les économistes considèrent l'alphabétisation comme l'un des meilleurs indicateurs du développement socio-économique. Les indicateurs usuels de l'alphabétisation comprennent :

a) Le pourcentage de la population alphabétisée, au-dessus d'un âge déterminé. L'âge de 15 ans est le plus fréquemment adopté comme âge minimum;

b) Les taux d'alphabétisation par âge;

c) Le quotient femmes/hommes du pourcentage d'alphabétisés.

Le degré d'alphabétisation varie de manière importante entre les différents pays de la région. Les statistiques suivantes ont été présentées à titre d'illustration :

Pays	Année	Groupe d'âge	Pourcentage d'alphabétisation			Quotient femmes/ hommes
			Total	chez les femmes	chez les hommes	
République-Unie de Tanzanie	1978	15+	78	70	78	0,90
Ethiopie a/	1980	10+	35		Non disponible	
Somalie	1980	15+	6	3	11	0,27
Zimbabwe	1980	15+	69	61	77	0,79

a/ Données susceptibles d'être révisées en fonction du dernier recensement.

Le Coordonnateur technique a ensuite abordé le sujet de l'accès des femmes adultes à l'éducation, c'est-à-dire à l'enseignement parallèle aux filières classiques. L'éducation des adultes est étroitement liée à l'alphabétisation, l'un servant souvent de vecteur à l'autre. Mme Newman a souligné que les taux d'inscription scolaire étant faibles, les pays en développement sont confrontés au problème toujours plus grave de la non-scolarisation de la jeunesse et de l'insuffisance de la formation des jeunes adultes aux emplois agricoles, commerciaux, industriels et administratifs, ce qui contribue à gonfler les rangs des chômeurs et à accroître le sous-emploi. Ces jeunes gens ont besoin de recevoir une formation professionnelle. La plupart des gouvernements et un grand nombre d'organisations non gouvernementales ont mis en place des programmes d'enseignement professionnel pour les élèves quittant l'école, de même que des services de vulgarisation en zones rurales. La disponibilité et le contenu de ces programmes constituent donc un ensemble important d'indicateurs sur les possibilités d'accès des femmes à l'enseignement.

Les données descriptives sur ces cours proviennent des registres administratifs et sont souvent fragmentaires, car les cours sont institués sous divers auspices, un grand nombre d'entre eux revêtant un caractère ponctuel et éphémère. Certaines caractéristiques ont pu toutefois être identifiées grâce à des études de cas réalisées par la Commission économique pour l'Afrique et par la Banque mondiale. Les programmes destinés aux femmes sont généralement de deux types. Les premiers souvent associés à des cours d'alphabétisation, sont axés sur les activités ménagères, la nutrition et la santé. Bien qu'ils aient une certaine valeur, ils mènent rarement à un emploi rémunérateur. Les deuxièmes recouvrent des matières telles que la coiffure, la couture, ou se limitent à une simple introduction à la vie des affaires. Même si ces programmes contribuent réellement à accroître les possibilités d'embauche et le niveau des rémunérations, les emplois restent marginaux. Les cours ne permettent pas aux femmes d'acquérir les qualifications nécessaires à la vie agricole moderne ou une autonomie partielle qui réduirait leur situation de dépendance. Les cours pour les hommes sont axés sur la gestion des fermes et l'innovation technique. Un nouveau problème s'est fait jour, car de plus en plus d'employeurs offrent des formations sur le tas ou en apprentissage. Or les femmes ne peuvent prétendre en bénéficier que si elles ont déjà acquis les compétences nécessaires, d'abord pour décrocher le poste, puis pour briguer une promotion.

Le Coordonnateur a cité plusieurs indicateurs utiles en matière d'accès aux filières extrascolaires à vocation technique et professionnelle, parmi lesquels :

a) Le nombre de cours offerts, selon la catégorie et selon le sexe des participants;

b) Le nombre et la répartition en pourcentage de ceux qui suivent ces cours, selon la catégorie des cours et le sexe des participants;

c) Le rapport entre les hommes et les femmes pour chacun des points précédents.

Elizabeth Minde (République-Unie de Tanzanie) est intervenue à propos de l'alphabétisation et de l'éducation extrascolaire. Elle a insisté sur l'importance des programmes permettant d'acquérir des connaissances et des compétences spécifiques et de favoriser l'alphabétisation. Elle a indiqué que les statistiques comparées sur l'alphabétisation et l'accessibilité aux cours de formation des hommes et des femmes ne permettaient pas d'appréhender la réalité qui se dissimule

derrière les schémas mis en évidence. Le fait qu'il n'y a souvent aucune possibilité d'hébergement pour les femmes dans les centres de formation, par exemple, n'apparaît pas dans les statistiques.

Au cours de la discussion, les participants ont exposé les efforts mis en oeuvre au Bostwana, en Ethiopie, au Kenya, au Malawi, en Zambie ainsi qu'au Zimbabwe en vue d'améliorer les possibilités d'accès des femmes à l'alphabétisation, à l'enseignement et à la formation, et un certain nombre de problèmes ont été mis en évidence. A propos des possibilités d'accès des femmes à la formation, les points suivants ont été soulevés :

a) L'alphabétisation, l'enseignement et la formation sont des droits fondamentaux de la personne humaine et témoignent du degré de développement d'une société;

b) Alphabétisation :

i) Tous les pays doivent savoir quel est le nombre des analphabètes, quelle est leur identité et leur répartition géographique, quelle est l'efficacité des cours d'alphabétisation, qui en profite, etc.;

ii) Il est nécessaire de recueillir des données sur l'usage fait des connaissances acquises lors de l'alphabétisation : combien d'individus sont alphabétisés même s'ils ont abandonné l'école? Parmi ceux qui ont suivi des cours d'alphabétisation, combien redeviennent analphabètes faute de pouvoir mettre en pratique ultérieusement leurs connaissances?

c) Enseignement traditionnel :

i) La chute des taux d'inscription par niveau peut correspondre à l'absence de structures et non au manque d'intérêt. Il faut disposer de statistiques du nombre de places offertes ainsi que des effectifs;

ii) Les chiffres concernant les effectifs varient en fonction de facteurs saisonniers. Il faut donc tenir compte de ce paramètre lors de la collecte des informations;

d) Cours à vocation technique et professionnelle :

i) Il est nécessaire d'obtenir des informations pour mieux connaître les possibilités d'accès des femmes à des formations techniques et professionnelles adaptées, et être ainsi en mesure d'envisager une intervention concertée;

ii) Les recherches ont montré que si l'enseignement et la formation n'étaient pas orientés vers les sciences et les technologies, les possibilités ultérieures d'embauche risquent d'être limitées aux activités les plus subalternes;

iii) Les hommes partent souvent du principe que les femmes ne peuvent abandonner leur foyer pour suivre des cours extrascolaires. Il faut donc d'abord s'efforcer de les faire changer d'avis;

iv) Dans les pays dans lesquels le gouvernement constitue le donneur d'ouvrage principal et où des diplômes et autres titres sont requis, la formation extrascolaire peut ne pas conduire à l'embauche ou à

l'avancement. Les élèves ne sont donc pas payés en retour, aucune retombée économique ne venant récompenser les nouvelles connaissances acquises. Il appartient alors au gouvernement et à lui seul de remédier à cet état de fait.

La collaboration entre bureaux centraux de statistique et départements administratifs a permis de cerner les points suivants :

a) Les bureaux centraux de statistique ayant généralement conservé des structures coloniales, ils sont souvent dirigés par des hommes n'ayant qu'une perception restreinte des problèmes mathématiques et statistiques. Il se révèle donc nécessaire d'obtenir une participation plus large au niveau de la conception des activités de collecte des informations;

b) Des connaissances statistiques élémentaires pourraient être enseignées dans les écoles primaires et secondaires afin d'élargir les compétences du personnel administratif en matière d'analyse et d'interprétation des statistiques et des indicateurs;

c) La mise en place de petites unités, sorte d'avant-postes du bureau central de statistique dans les différents ministères, s'est révélée un moyen efficace d'améliorer les registres administratifs et de coordonner les efforts de recherche. Des réunions mensuelles du personnel de ces unités avec les agents du bureau central de statistique ont permis de conjuguer les efforts de tous. Dans la mesure où la plupart des ministères ont leurs propres cours de formation, il devrait être possible de compiler toutes les informations sur ces cours à l'occasion de ces réunions;

d) Les départements administratifs eux-mêmes doivent améliorer leurs informations. Il faut trouver des moyens de faciliter la collaboration du bureau central de statistique et des départements administratifs pour améliorer l'archivage des données et mettre en lumière les possibilités d'accès des femmes aux cours de formation. Les participants ont souligné qu'il est primordial que la Conférence des planificateurs, statisticiens et démographes africains soit sensibilisée à la nécessité de recueillir des informations sur les femmes dans le cadre des activités de collecte des données des bureaux centraux de statistique et des départements administratifs.

D. Activité économique

Le quatrième jour du Séminaire, les participants se sont penchés sur divers indicateurs de l'activité économique des femmes - leur participation à la population active, l'emploi dans les secteurs formel et informel, la profession, l'organisation du temps, l'accès au crédit et à d'autres ressources économiques et services. Les possibilités offertes aux femmes dans les zones rurales, ainsi que leurs besoins, ont été étudiés avec un soin particulier. Bien que le programme général soit resté fidèle à celui des jours précédents, des discussions ont également été menées par deux groupes de travail qui réunissaient des participants, des observateurs et des membres du personnel technique.

1. Concepts et définitions

Le Coordonnateur technique a présenté le sujet de discussion du jour en passant en revue les concepts et définitions actuellement admis en matière d'activité économique. Elle a remarqué que les économistes spécialisés dans le

développement ont récemment convenu qu'une amélioration de la productivité des exploitations et entreprises de petite taille revêt une importance vitale pour le développement de l'Afrique. L'activité des femmes étant particulièrement concentrée dans ces secteurs, les programmes destinés à améliorer la productivité des petites unités agricoles et commerciales peuvent se révéler inadaptés à leur objectif, voire entraîner des répercussions négatives imprévues, s'ils ne reposent pas sur une information appropriée concernant les activités des femmes.

Le Coordonnateur a également souligné que les données sur la main-d'oeuvre sont tirées de recensements nationaux ainsi que d'enquêtes spécifiques sur la main-d'oeuvre réalisées auprès des ménages ou des entreprises, ou encore d'enquêtes menées dans un autre but, comme l'Enquête mondiale sur la fécondité, mais qui comportent également des questions sur l'emploi et sur les activités professionnelles. Il a cependant été formellement reconnu que les systèmes de statistiques en place, qui utilisent le concept de main-d'oeuvre pour définir l'activité économique, ne suffisent pas à montrer l'importance des tâches de production de la femme dans la société africaine. Les carences des données existantes sur la population active féminine résultent de différents facteurs, déjà mis en évidence pour certains, et devant faire l'objet d'une discussion ultérieure plus approfondie. Les plus significatifs sont les suivants :

a) Une définition de la population active empruntée à l'Occident, qui repose sur des hypothèses culturelles fausses à propos de la division du travail entre les sexes et des relations économiques à l'intérieur du ménage;

b) Les difficultés pratiques soulevées par l'évaluation des activités multiples ou à temps partiel, de même que des activités de subsistance ou de troc, en particulier lorsqu'elles sont menées au sein des ménages;

c) Le coût de la classification par sexe, des séries statistiques disponibles ainsi que celui de la collecte de données supplémentaires.

Le Coordonnateur technique a répété que, même s'il est nécessaire d'utiliser des concepts et des définitions différents pour caractériser les individus économiquement actifs et de mieux respecter les différences entre les sexes lors de la collecte des données et de leur classification, une meilleure exploitation des données à partir des systèmes en place pourrait faire ressortir les activités des femmes, aussi bien que les carences des informations et les inexactitudes conceptuelles.

Elle a ensuite retracé l'évolution du concept et des moyens d'évaluation de la population active à partir des années 20, époque à laquelle les première et deuxième Conférences internationales des statisticiens du travail ont adopté la première série de recommandations internationales en ce domaine. Depuis, un certain nombre de modifications ont été apportées à la définition de la population active et à la terminologie à employer lors de la collecte des informations. La plupart de ces modifications devraient clarifier la différenciation entre emploi, sous-emploi et chômage. Cependant, la dernière modification, adoptée lors de la Conférence des statisticiens du travail de 1982, demandait que soit considérée comme active toute personne pouvant justifier d'une heure minimum de travail de production au cours de la semaine de référence, que ce soit à titre de salarié, d'aide familiale non rémunérée, ou de travailleur indépendant. Le Coordonnateur a constaté qu'il fallait être très prudent dans l'application de la définition pour éviter de retomber dans de nouvelles confusions entre emploi, sous-emploi et chômage.

Les participants ont été instamment conviés à prendre connaissance des documents de travail établis pour le Séminaire (on en trouvera la liste en annexe du présent document) pour mieux comprendre les problèmes liés aux statistiques et indicateurs de la participation des femmes à l'activité économique. Parmi les concepts et définitions importants qui y sont abordés et illustrés, on citera :

a) Activité;

i) Actif (c'est-à-dire faisant partie de la main-d'oeuvre);

a. Employé (c'est-à-dire exerçant actuellement un emploi);

b. Non employé (c'est-à-dire ne travaillant pas pendant la période considérée mais à la recherche d'un emploi ou prêt à travailler);

ii) Au chômage;

b) Emploi;

i) Employeur;

ii) Travailleur indépendant;

iii) Salarié;

iv) Travailleur familial non rémunéré;

v) Membre d'une coopérative de producteurs;

c) Activité professionnelle;

d) Branche d'activité (secteur d'activité économique);

e) Secteur d'emploi.

Parmi les indicateurs de la participation des femmes à la population active, les plus utiles sont notamment les suivants :

a) Effectif et pourcentage des actifs, par sexe;

b) Quotient femmes/hommes du pourcentage des actifs;

c) Pourcentage de femmes dans la population active;

d) Taux d'activité par âge;

e) Répartition selon la situation au regard de l'emploi;

f) Répartition selon l'activité professionnelle;

g) Ségrégation selon l'activité professionnelle;

h) Répartition par secteur d'activité;

i) Ségrégation selon le secteur d'activité;

j) Différences entre zones urbaines et zones rurales pour ce qui est des mesures de l'activité économique.

Enfin, le Coordonnateur a souligné que certains observateurs avaient suggéré d'utiliser un "taux d'activité partielle" pour suivre la participation des femmes salariées dans l'économie de marché moderne. Ce taux a été défini comme le pourcentage de femmes de groupes d'âge déterminés travaillant dans certaines professions modernes spécifiques. Cette mesure exigeait toutefois des données sur les professions et les branches d'activité dont on disposait rarement dans la région. En outre, le taux d'activité partielle évincerait des statistiques la plupart des femmes africaines et se révélerait par conséquent totalement inadapté à l'objectif, qui est justement de faire ressortir dans les statistiques la population active féminine de façon à permettre aux femmes de réclamer une plus juste part des ressources nationales et accroître ainsi leur productivité.

2. Participation à la population active

Misrak Elias (Institut de gestion pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe) a présidé un groupe de travail sur la participation à la population active, l'emploi (dans les secteurs formel et informel) et les professions. Les participants à ce groupe étaient Grace Bediako (consultant au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies), Elsa Teferi (Ethiopie), Celestina Sswankambo (Zambie), F. Chatsalira (Malawi) et D. Ahawo (Kenya).

Mme Elias a décrit brièvement le programme sur la contribution des femmes au développement mis en oeuvre par l'Institut en République-Unie de Tanzanie. Etabli en 1980 par la CEA et appuyé par plusieurs organismes internationaux, ce programme vise à former les planificateurs et les responsables de gestion de la région et à les sensibiliser aux problèmes de la contribution des femmes au développement économique et à l'incidence des programmes de développement sur les femmes. Le programme de l'Institut est conçu spécialement pour les femmes, mais certains cours sont ouverts aussi bien aux hommes qu'aux femmes. Les participants se sont intéressés, entre autres, aux méthodes de recherche qui pouvaient être utilisées pour lever le voile sur l'activité économique des femmes et la mesurer.

Mme Bediako, premier membre du groupe à prendre la parole, a souligné que les données sur les activités professionnelles par sexe étaient nécessaires pour suivre l'évolution de la ségrégation entre les sexes dans l'emploi. Une classification large ne se révèle ici d'aucune utilité, alors qu'au contraire, il convient de mettre en place un schéma de codification par activité professionnelle le plus détaillé possible. La publication des Nations Unies intitulée "Compilation d'indicateurs sociaux de la situation de la femme" et distribuée lors de la réunion, indiquait les deux premiers niveaux de la Classification internationale type des professions, mais une ventilation plus détaillée était nécessaire. Mme Bediako a illustré ce besoin par l'exemple suivant : si dans un pays les femmes représentent 43 % de l'ensemble des professions libérales et spécialisées, un classement plus détaillé fait apparaître une variation de 1,4 % (pour les pilotes de l'air) à 97 % (pour les infirmières diplômées), mettant ainsi à jour la ségrégation existant au niveau de l'activité professionnelle.

Parmi les indicateurs de la ségrégation selon les professions qui ont été proposés, on citera :

a) Le nombre des individus, par sexe, dans les diverses activités professionnelles, avec le degré de détail le plus élevé possible;

b) La répartition, en pourcentage, par activité professionnelle : femmes (hommes) exerçant une activité professionnelle déterminée, en pourcentage de toutes les femmes (tous les hommes) travaillant;

c) La part des femmes dans une activité professionnelle donnée : femmes (hommes) pour une activité professionnelle déterminée, en pourcentage de toutes les femmes (tous les hommes) travaillant;

d) L'indice de la ségrégation au niveau de la répartition des activités professionnelles est calculé en additionnant les différences entre les pourcentages de main-d'oeuvre féminine et masculine dans chacune des activités professionnelles et en divisant le résultat par deux. Ceci fait apparaître le pourcentage d'hommes ou de femmes qui devraient changer d'emploi pour que la répartition par activité professionnelle soit équilibrée.

Ces indicateurs montrent effectivement si les femmes sont représentées de manière disproportionnée dans certains secteurs d'activité professionnelle, mais en revanche ils n'expliquent pas ces répartitions. Certaines inadéquations mises en évidence peuvent résulter de l'inégalité des possibilités d'accès à l'enseignement et à la formation entre les filles et les garçons. D'autres proviennent sans doute de discrimination entre les sexes intervenant au stade de l'embauche et de la promotion. D'autres encore sont probablement dues à l'incompatibilité perçue entre certaines activités professionnelles et les responsabilités familiales des femmes. Des recherches seraient nécessaires pour déterminer les facteurs spécifiques à l'origine des schémas particuliers observés.

Se référant à l'histoire de son pays, Mme Teferi a décrit certaines des modifications de l'activité économique des femmes en Ethiopie au cours des dernières années. Les données sur la participation à la population active proviennent de deux enquêtes sur les entreprises, l'une réalisée en 1970, l'autre en 1981. Elles portaient à l'origine sur le chômage urbain. Deux modifications majeures constatées au cours de la période de référence s'expliquent aisément : avant la révolution, 81 % des femmes actives travaillaient dans le secteur privé, alors qu'en 1981, le secteur public en employait 91,5 %. On a pu également constater un déplacement des femmes vers l'agriculture. Le tableau 2 illustre les changements intervenus entre 1970 et 1981 à l'échelon professionnel et sectoriel.

Tableau 2

Evolution de l'emploi des femmes : répartition des femmes en pourcentage selon les branches d'activité et la profession

ETHIOPIE, 1970 et 1981

Secteur d'emploi	1970	1981
Branche		
Services/Activités manufacturières	86,5	51,0
Agriculture	1,3	20,8
Commerce/Transports	11,8	19,5
Finance/Assurances	--	4,2
Construction/Electronique	0,1	2,5
Autres	0,3	2,0
Total des femmes actives	100,0	100,0
Profession		
Production	43,0	47,6
Services	36,5	16,0
Administration	9,1	20,9
Profession libérale	7,6	2,1
Gestion	1,9	1,1
Autres	1,9	12,3
Total des femmes actives	100,0	100,0

Les enquêtes sur les entreprises réalisées à partir de 1970 ne se sont intéressées qu'aux sociétés employant 50 salariés ou plus, alors que la plupart des femmes travaillent au sein d'un foyer ou dans des petites entreprises employant deux ou trois personnes, de sorte que l'on a peu de renseignements concernant l'emploi des femmes et leur activité dans le secteur non structuré. Mme Teferi a répété qu'il est urgent de déployer des efforts supplémentaires pour recueillir des informations sur les exploitations de petite taille, en réalisant des enquêtes de portée plus réduite et en améliorant les registres administratifs.

Mme Ssewankambo, qui participait également au groupe de travail, a passé en revue les données sur l'activité économique des femmes en Zambie. Ces données proviennent de trois sources : le recensement de population de 1980, les enquêtes annuelles sur les entreprises réalisées en juin ou en décembre, et une enquête détaillée sur la main-d'oeuvre datant de 1983. D'après le recensement de 1980, les femmes ne représentent que 35,5 % de l'ensemble de la main-d'oeuvre, qui totalise 1 767 300 individus. En outre, la répartition de la main-d'oeuvre entre zones rurales et zones urbaines diffère selon les sexes : 73 % de la population active féminine se trouve en zones rurales, alors que 81 % de la population active masculine réside en zones urbaines (voir tableau 3).

Les données provenant des enquêtes sur les entreprises ont montré que la plupart des femmes exercent une activité au sein des communautés, des services sociaux et des services personnels, ainsi que dans les professions reconnues traditionnellement comme féminines, telles que celles d'enseignante ou d'infirmière. Entre 1975 et 1980, cependant, le nombre de femmes travaillant dans les secteurs agricole et forestier a doublé, passant de 1 100 à 2 300. Lorsque des données sur les activités tirées de l'enquête sur la main-d'oeuvre de 1983 sont analysées en fonction des sexes, l'on s'aperçoit que les femmes remplissent désormais des fonctions réservées auparavant aux hommes. Mme Ssewankambo a également noté qu'il semble y avoir peu de différence entre les revenus des hommes et des femmes. Par ailleurs, elle a affirmé qu'un grand nombre de femmes actives se déclarent célibataires, alors qu'il est en fait possible que beaucoup d'entre elles soient mariées, mais ne l'avouent pas pour des raisons fiscales. La nécessité d'aller au-delà des statistiques pures et simples pour parvenir à une parfaite compréhension s'est fait de nouveau ressentir.

M. Chatsalira a indiqué que, même s'il est réduit, le nombre de femmes employées dans le secteur moderne est en augmentation au Malawi. La plupart d'entre elles travaillent dans l'éducation, l'administration, la vente et les services. Le nombre de femmes ayant une profession libérale est assez restreint. Citant une enquête réalisée par David Hirschmann et publiée par la Commission économique pour l'Afrique, M. Chatsalira a indiqué qu'en 1981, la grande majorité des femmes travaillaient dans l'agriculture à tous les niveaux : propriétaires, salariés, exploitants, fermiers, ouvriers à plein temps ou occasionnels. Elles se répartissaient comme suit :

a) 3,6 % travaillaient à plein temps sur leur propre exploitation s'occupant de cultures de subsistance ainsi que d'importantes cultures de rapport;

b) 85,0 % travaillaient à plein temps sur leur propre exploitation s'occupant de cultures de subsistance ainsi que de cultures destinées à la vente de caractère marginal;

c) 1,0 % travaillaient à plein temps sur des plantations et étaient faiblement rémunérées;

d) 5,5 % travaillaient à temps partiel ou de façon saisonnière, dans des exploitations de petite taille ou de taille moyenne;

e) Autres : 4,9 %.

Le nouvelle politique gouvernementale mise en oeuvre en vue de favoriser l'accès des femmes au crédit agricole a entraîné une amélioration de 28 % de leur participation à des programmes de cette nature.

Tableau 3

Répartition de la main-d'oeuvre entre zones rurales et urbaines, par sexe, en Zambie, 1981 (pourcentage)

	Femmes	Hommes	Total
Zones rurales	73	19	38
Zones urbaines	27	81	62
Total	100	100	100

M. Ahawo a décrit le système extensif de statistiques de la main-d'oeuvre du Kenya. Outre les données des recensements de population et une enquête sur la main-d'oeuvre réalisée en 1981-1982, le Kenya a conduit sur un an une enquête sur les entreprises employant 50 salariés et plus. Une enquête a également été menée sur le secteur non structuré. Pour en faciliter l'analyse, un système national de classification selon les activités a été mis en place. Les données tirées des enquêtes sur les entreprises réalisées entre 1975 et 1983 ne témoignent que d'une légère augmentation de la participation des femmes à la main-d'oeuvre. L'emploi des femmes salariées n'est passé que de 16 à 18 %, celui des femmes non salariées de 23 à 29 % au cours de cette période.

M. Ahawo a également relevé un certain nombre de problèmes soulevés par les données sur la main-d'oeuvre. Tout d'abord, il reste toujours à déterminer ce qu'on entend par "économiquement actif". Si l'on ne prend en compte que les individus qui travaillent ou recherchent activement un emploi, on néglige tous ceux qui ne parviennent pas à en trouver. En outre, en limitant les enquêtes aux entreprises qui emploient 50 personnes au minimum et aux zones urbaines uniquement, on néglige l'ensemble des auxiliaires familiaux non rémunérés, de même que les salariés des petites et moyennes entreprises. Le caractère quasi légal de nombreuses activités économiques non structurées rend également l'obtention de données fiables particulièrement difficile. Enfin, M. Ahawo a relevé l'importance du changement des mentalités au fur et à mesure de l'évolution de la situation économique. Beaucoup d'hommes occupent désormais des emplois considérés avant comme typiquement féminins alors que de nombreuses femmes assument des postes réservés auparavant aux hommes, leur présence à ces postes pouvant représenter jusqu'à un pourcentage de 40% de l'ensemble des individus dans ces professions.

La discussion qui a suivi les exposés des membres des groupes de travail a été concentrée sur la nécessité de recueillir des informations plus précises sur les femmes nomades, sur les femmes employées dans l'agriculture et sur celles travaillant dans le secteur non structuré, de même que sur les problèmes spécifiques des femmes travaillant sur le marché officiel et sur les possibilités qui leur sont offertes. Les concepts devant être clarifiés ou redéfinis ont été passés en revue et les besoins en matière de recherche et de données ont été identifiés comme étant les suivants :

a) S'agissant des femmes nomades, on ne dispose pratiquement d'aucune information sur leurs activités, leurs besoins et leurs problèmes spécifiques. Il est impérieux d'entreprendre rapidement des recherches en ce sens;

b) Pour les femmes travaillant en milieu agricole :

i) Il n'y a souvent aucune relation entre le niveau de revenu des femmes et leurs activités en milieu agricole, pas plus qu'il n'y a obligatoirement de corrélation entre la propriété foncière et les activités agricoles. Les hommes sont généralement propriétaires des terres et disposent souvent du revenu de la ferme, alors que ce sont en fait les femmes qui accomplissent le travail;

ii) Il est nécessaire de recueillir des informations plus précises sur les activités économiques réalisées dans les zones rurales. Des informations sont également requises en matière de proriété des biens et d'accès au crédit. Enfin, des moyens doivent être mis en oeuvre pour évaluer les contributions individuelles apportées à la production au sein du ménage. Bien qu'ils soient onéreux, des recensements périodiques doivent être effectués en milieu agricole;

c) Pour les femmes travaillant dans le secteur non structuré :

i) Il est important de redéfinir le concept d'activité non structurée et de consacrer des ressources en vue de son évaluation. Les participants de nombreux pays ont insisté sur ce point;

ii) Le marché non structuré joue un rôle important dans l'acquisition des compétences et la constitution d'un capital permettant d'entrer sur le marché officiel. Il s'agit donc d'établir une corrélation entre le secteur non structuré et le secteur officiel;

iii) Les obstacles au succès dans le secteur non structuré proviennent en particulier du manque de crédits, de la faiblesse des compétences, des carences d'approvisionnement en matières premières, des erreurs d'évaluation du marché et de la concurrence du secteur structuré, souvent beaucoup plus efficace;

iv) Une enquête du BIT sur le secteur non structuré au Botswana a fait ressortir d'importantes différences entre les sexes. Les hommes ont tendance à rechercher des activités faisant appel à la mécanique ou à la technique, qui ont des chances d'être plus rémunératrices, alors que les femmes travaillent principalement dans les brasseries et le secteur de l'alimentation. Même lorsque les hommes ont des activités dites féminines, ils ont tendance à se montrer plus vindicatifs, à travailler plus longtemps et à en tirer des revenus plus substantiels. Le Botswana étudie actuellement des programmes spéciaux d'allocations aux "petites entreprises", c'est-à-dire celles qui emploient moins de 10 personnes;

d) Pour les femmes travaillant dans le secteur structuré :

i) Dans le secteur public, les mêmes salaires sont offerts aux femmes et aux hommes, mais les possibilités de promotion sont souvent différentes. Une ventilation détaillée par activité pourrait contribuer au suivi de la situation, mais il faut également disposer d'indicateurs sur la promotion des femmes;

ii) Nombreux sont ceux qui refusent que soit appliqué aux femmes le concept d'incompatibilité d'emploi avec les responsabilités familiales. Des informations doivent être rassemblées sur l'instabilité des couples ainsi que sur les besoins des femmes qui embrassent des professions non traditionnellement féminines;

iii) Il est important de garder à l'esprit que la définition de profession "féminine" est liée à la culture d'un pays; en Ouganda, les femmes sont employées dans les métiers du bâtiment, alors qu'au Ghana elles ne le sont pas;

iv) Les différences entre les sexes apparaissent souvent clairement dans la catégorisation des travailleurs des entreprises de type familial. Lorsque mari et femme sont tous deux engagés dans des activités économiques complémentaires (la femme file, alors que le mari tisse, par exemple), le mari est enregistré dans la catégorie des travailleurs indépendants, alors que la femme est généralement considérée comme auxiliaire familiale non rémunérée. Si l'on utilisait les définitions sans tenir compte du sexe, ils devraient l'un et l'autre être classés comme travailleurs indépendants;

e) Pour les besoins en données et en recherches ainsi que les méthodes à appliquer (en dehors de ce qui a déjà été mentionné) :

i) Il peut se révéler difficile de déterminer, conformément à la nouvelle définition, les travailleurs familiaux non rémunérés qui sont économiquement actifs, c'est-à-dire ceux qui travaillent une heure par semaine ou plus et non plus le tiers du temps comme auparavant. Il n'est pas toujours aisé d'évaluer le moment où quelqu'un travaille effectivement. La frontière entre travail et activités ménagères, ou encore entre travail et loisirs est souvent mal définie. Il faut procéder à des recherches pour clarifier la notion d'activité économique et la délimiter en fonction de la nouvelle définition;

ii) A partir de quel âge peut-on parler effectivement de travail? Comment doit-on considérer le travail des enfants? Il peut être utile de définir des normes à l'échelle sous-régionale et nationale, venant compléter les recommandations internationales. Peut-être devrait-on publier les tableaux qui englobent les normes locales et nationales et ceux qui utilisent les normes sous-régionales ou internationales;

iii) Les résultats des enquêtes spécialisées pourraient permettre de définir de nouveaux questionnaires sur l'activité économique pour les recensements de caractère plus traditionnel et pour d'autres programmes de collecte de données. Les principaux éléments pourraient en être :

a. Le type d'activité principale, secondaire, tertiaire;

b. L'emplacement de chaque activité;

c. S'agit-il d'une activité à plein temps, à temps partiel, occasionnelle;

d. La durée consacrée à chaque activité;

e. Le nombre de jours travaillés au cours de la semaine précédente;

f. Le statut : travailleur indépendant, employeur, gérant, salarié, membre d'une coopérative de producteurs;

g. S'agit-il d'une activité rémunérée ou non (un bulletin de paie est-il fourni?);

h. La rémunération perçue;

iv) Plusieurs producteurs de statistiques ont donné un nouvel élément d'appréciation sur l'aide que peuvent apporter les utilisateurs :

a. En mettant au point de nouveaux questionnaires et d'autres instruments de collecte des informations;

b. En élaborant le programme de classification;

v) Les producteurs de statistiques ont également indiqué qu'ils prendraient des mesures plus dynamiques pour impliquer les utilisateurs eux-mêmes, mais ils comptent aussi sur les autres participants, côté utilisateurs, pour prendre l'initiative de demander les informations dont ils ont besoin.

3. Enquêtes sur l'emploi du temps

Le représantant du Bureau de statistique du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies a clos la session par une description des programmes de collecte des données aux fins de l'enregistrement et de l'analyse de l'emploi du temps de chaque individu. Ces études du budget-temps permettent d'établir le déroulement des activités dans une journée de 24 heures, généralement à différentes périodes de l'année lorsque le facteur saisonnier est important.

Trois méthodes ont été utilisées :

a) L'observation, soit continue sur une longue période, soit aléatoire, c'est-à-dire à des moments choisis au hasard;

b) Le rappel verbal des activités du jour précédent;

c) Des notes conservées par les individus sur leurs activités et le temps qu'ils ont consacré à chacune d'elles.

Les participants au Séminaire ont été informés qu'un certain nombre de petites études anthropologiques de ce type avaient été réalisées en Afrique mais que seules trois avaient été entreprises au niveau national dans cette région, étant donné qu'elles sont difficiles et coûteuses. Deux ont été réalisées au Botswana, l'une en Côte d'Ivoire. Cependant, elles se révèlent extrêmement utiles car elles éclairent des aspects du comportement qu'on ne peut observer autrement. Toutes les activités ont été enregistrées. Le choix et le regroupement des données ont été laissés à l'approbation des chercheurs en vue d'une analyse ultérieure. Les enquêtes avaient principalement deux objectifs : tout d'abord, déterminer l'éventail des activités dans le cadre d'une étude pilote afin de concevoir une enquête type sur la population active; ensuite, accroître la capacité qu'a un pays de mesurer les activités de subsistance ainsi que les autres activités dont l'évaluation est difficile.

Certaines des difficultés qu'il faut noter et aplanir dans le cadre d'une enquête de répartition du temps ont été mises en avant :

a) Le problème de la définition d'une journée type : au Botswana, l'une des enquêtes se basait sur l'observation du sujet une fois par mois, en un jour choisi au hasard, sur une période de 12 mois. La seconde enquête comportait des observations faites quatre fois par an. En Côte d'Ivoire, dans les villes, les sujets étaient observés une fois par an pendant une semaine, et dans les campagnes quatre fois par an, pendant une semaine;

b) Le schéma de codification à appliquer à une telle quantité de données;

c) L'effet produit sur les personnes observées : avec une certaine habitude, cet effet tend à s'atténuer. Il faut en conséquence prévoir des journées d'observation supplémentaires lorsque c'est possible;

d) La formation des enquêteurs et la durée de l'entretien;

e) Certaines personnes interrogées n'utilisent pas les heures du cadran : les événements de référence - lever du soleil, midi, appel à la prière, etc. - pourraient alors être utilisés;

Entre autres, ces enquêtes ont mis en évidence les coûts et la valeur économiques des enfants pour leurs parents et ont permis d'expliquer des différences en matière de participation scolaire. Elles ont également montré que les filles et les femmes travaillent généralement plus longtemps que les garçons et les hommes et qu'elles jouent un rôle important dans l'agriculture, l'élevage et le commerce. Le tableau 4 regroupe des informations tirées de l'enquête sur la répartition du temps en Côte d'Ivoire, qui illustrent ces différences de temps de travail entre les hommes et les femmes.

Tableau 4

Contribution des femmes et des hommes de 15 ans et plus aux différents secteurs d'activité économique, Côte d'Ivoire, zones rurales, premier trimestre 1979

Activités		Temps moyen par jour (heures et minutes)		Pourcentage du total des heures travaillées, par sexe	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
1.	Activités économiques de marché	2:31	1:25	61	39
2.	Activités économiques de subsistance	0:49	1:45	29	71
1+2	Total	3:20	3:10	48	52
3.	Travail ménager	0:35	3:38	13	87
1+2+3	Charge de travail productif	3:56	6:48	34	66

4. Activité économique en zones rurales

La session suivante a été consacrée à une réflexion sur l'activité économique des femmes en zones rurales. M. Kuezi-Nke (CEA/Zambie) a dirigé un groupe de travail constitué de délégués et d'observateurs, dont D. Alonzo [Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)], A. Makonnen (Ethiopie), H. Terefe (Ethiopie), R. Nkomo (Zimbabwe), C. Ssewankambo (Zambie), B. Madsen (Programme des Nations Unies pour le développement) et G. Mulindi (Kenya).

La session a débuté par la présentation par le représentant de la FAO d'extraits de son article sur les statistiques et les indicateurs concernant le rôle des femmes dans l'agriculture et le développement rural. Il a présenté une série d'indicateurs qui se sont révélés utiles dans cinq domaines clefs : la participation à la population active et l'activité économique, les possibilités d'accès à la terre, à l'eau et aux autres ressources naturelles, l'accès aux biens de production, aux marchés, aux informations en matière agricole et aux services, la participation populaire, et enfin les possibilités d'éducation et de formation. (Une liste complète des indicateurs énoncés est donnée dans cet article.)

Les indicateurs de la participation à la population active en zones rurales comprennent :

a) Le pourcentage de femmes actives en milieu agricole;

b) La répartition des femmes actives en milieu agricole, en pourcentage, selon le statut d'emploi (travailleur à son propre compte, travailleur non rémunéré, salarié agricole, etc.);

c) Le pourcentage de femmes parmi les travailleurs agricoles ne possédant pas de terres;

d) En zones rurales, le pourcentage des ménages dirigés par des femmes et ne possédant pas de terres;

e) Le salaire des femmes en pourcentage du salaire moyen hebdomadaire ou mensuel de la main-d'oeuvre agricole masculine, par type de travail;

f) Le chômage et le sous-emploi, par sexe, en zones rurales;

g) Le pourcentage de femmes faisant du commerce agricole dans l'ensemble des négociants agricoles.

Le représentant de la FAO a fait remarquer que les concepts types posent de nombreux problèmes et que la définition d'un ensemble d'indicateurs plus adaptés est un processus lent, qui exige un dialogue entre les producteurs de statistiques et leurs utilisateurs. L'amélioration des approches statistiques au niveau des villages et des données sur les fermes est fondamentale.

Mme Makonnen et Mme Terefe ont dépeint les efforts mis en oeuvre en Ethiopie pour obtenir des données sur les activités économiques de la population rurale. Dans le cadre du Programme national intégré d'enquêtes par sondage sur les ménages, la main-d'oeuvre rurale a fait l'objet d'une enquête trimestrielle prenant comme unité de sondage de base les associations d'agriculteurs. Un module particulier a également été prévu pour les populations nomades. Dans le cadre de ces enquêtes, les personnes interrogées devaient à la fois donner des indications sur leurs

activités du moment (semaine précédente) et sur leurs activités usuelles (celles des trois derniers mois). Les mêmes définitions ont été utilisées pour les zones rurales et les zones urbaines. Les erreurs des enquêteurs et les imperfections des concepts et des définitions déjà relevées auparavant par d'autres ont fait apparaître la nécessité de former des enquêteurs et contrôler rigoureusement leur travail. Ceux-ci doivent pouvoir formuler des questions complémentaires si besoin est. Quatre-vingt-seize pour cent des femmes participant à l'activité économique en zones rurales travaillent dans l'agriculture. La plupart d'entre elles sont recensées comme auxiliaires familiaux non rémunérés, alors que les hommes sont considérés comme établis à leur propre compte. Les enfants étant économiquement et socialement utiles pour les femmes, les mariages précoces et les naissances sont fortement encouragés.

Mme Nkomo a décrit le rôle des femmes dans le programme de repeuplement que la Zambie a mis en oeuvre dès son indépendance. Depuis que le programme a été lancé, 32 000 chefs de famille ont changé de résidence; parmi ceux-ci, 5 % étaient des femmes, essentiellement divorcées ou veuves. Si elles en ont les compétences, les femmes peuvent obtenir un permis d'exploiter ou avoir accès au crédit, aux services de vulgarisation et de commercialisation; peu de femmes possèdent des boeufs. Comme elles doivent louer la force de traction, elles sont généralement contraintes d'attendre que le propriétaire de l'animal ait fini de le faire travailler, ce qui tend à les retarder. Ces femmes sont généralement installées près de parents qui peuvent les aider.

Mme Nkomo a insisté sur l'importance de passages répétés des enquêteurs afin de voir quels bénéfices tirent les femmes du programme de repeuplement. Si la division traditionnelle du travail selon les sexes reste la même malgré les nouvelles dispositions, un changement est survenu dans le mode de vie du pays; il apparaît plus facile, d'un point de vue économique, de vivre de la terre. L'objectif en matière de revenus a été fixé à 400 dollars par foyer, et il se pourrait que ce chiffre soit dépassé. Mme Nkomo table sur une amélioration réelle du statut des femmes. Le nombre de femmes et d'hommes participant à des activités non agricoles est relativement faible. Une enquête globale sur les zones de repeuplement devait être lancée en juin 1985.

Mme Ssewankambo a indiqué que, dans les régions agricoles de Zambie, 14,5 % des ménages sont dirigés par des femmes. Les femmes et les hommes s'occupent généralement de cultures différentes, les femmes se consacrant plus particulièrement aux cultures vivrières. Des informations concernant les revenus tirés des ventes des récoltes selon les sexes sont disponibles. Femmes et hommes ont librement accès au crédit et nombreux sont ceux qui se sont joints à des coopératives.

Mme Madsen a abordé le problème de l'accès des femmes au crédit en milieu rural. La plupart des femmes n'ont pas de garanties et ne savent pas comment aborder les établissements de financement. L'une des solutions consiste à utiliser, comme garantie des prêts aux femmes, les revenus potentiels de la coopérative de femmes et non pas ceux du foyer. Il serait utile de publier un manuel à l'intention des agents de vulgarisation agricole, si l'on veut s'assurer que les femmes savent comment obtenir des prêts. En Zambie, dans le cadre du système de crédit coopératif et de l'Agricultural Finance Company, des fonds spéciaux ont été réservés pour les femmes propriétaires de petites exploitations. Le "Village Industrial Service" a établi un fonds de roulement pour consentir des prêts aux femmes entrepreneurs créant des activités de petite échelle.

Mme Mulindi a relevé qu'au Kenya, presque toutes les femmes des zones rurales travaillent sur leur propre exploitation familiale, mais que ceci n'est vrai que pour 20 % des hommes. La plupart des femmes figurent dans les statistiques de main-d'oeuvre comme auxiliaires, c'est-à-dire comme travailleurs familiaux non rémunérés dans la ferme du mari.

Au cours de la discussion qui a suivi, la nécessité d'une clarification des concepts et d'une amélioration de l'évaluation des activités des femmes, à l'échelle rurale comme au niveau des villages, a été soulignée en de multiples occasions. Plusieurs participants ont fait part des progrès accomplis ou des plans établis en vue de la réalisation d'enquêtes sur la main-d'oeuvre en milieu rural agricole, afin de rassembler les types d'informations souhaités par M. Alonzo. D'autres ont de nouveau insisté sur la nécessité de mieux exploiter les données déjà existantes. Le représentant du Lesotho a rappelé que les répercussions des migrations de main-d'oeuvre vers l'Afrique du Sud ont été très néfastes pour les femmes des milieux ruraux. C'est pour cette raison que le Gouvernement a établi des caisses de solidarité pour venir en aide aux femmes restées seules.

Enfin, il a encore été rappelé aux participants qu'il faut absolument chercher qui se dissimule derrière les statistiques et les indicateurs pour appréhender la réalité des faits, ce qui a été illustré par l'un des participants. Depuis l'époque coloniale, dans son pays comme dans la plupart des pays d'Afrique, les hommes sont responsables des cultures destinées à la vente, alors que les femmes se voient traditionnellement confier la production consacrée à la consommation locale et à l'auto-alimentation, des surfaces cultivables leur étant attribuées dans ce but. Or, dans une région, alors que les femmes constituaient toujours la majeure partie de la main-d'oeuvre agricole, les statistiques du Ministère de l'agriculture faisaient apparaître que la production de maïs, principale culture de rapport, croissait dans des proportions importantes, alors que les cultures vivrières, en particulier les arachides, étaient en régression permanente depuis plus de 20 ans. Pour expliquer cette évolution des modes de culture et de la répartition traditionnelle de la main-d'oeuvre et des revenus dans cette région, les agents du ministère avaient interrogé séparément hommes et femmes et constaté qu'en raison de l'augmentation du cours du maïs, les hommes avaient repris des terres traditionnellement travaillées par les femmes pour les cultures vivrières, de manière à produire plus de maïs. Entre-temps, du fait de la diminution des superficies disponibles pour les cultures vivrières et du temps supplémentaire que les femmes devaient consacrer aux nouveaux champs de maïs, celles-ci ont dû acheter les aliments destinés à nourrir leur famille, et ce à des prix toujours plus élevés. Mais les hommes contrôlant toujours les revenus provenant de la vente des récoltes, l'argent supplémentaire ainsi gagné n'a pas été mis à la disposition des femmes et consacré à l'achat de la nourriture, et le niveau nutritionnel s'est dégradé. Si aucune enquête détaillée n'avait permis d'aller au-delà des simples statistiques, il n'aurait jamais été possible de comprendre réellement la situation des femmes dans cette zone, pas plus qu'il n'aurait été possible de prévoir une intervention efficace.

Au cours de la session suivante, les participants se sont rassemblés en petits groupes pour travailler sur des exercices d'exploitation et d'interprétation des statistiques et des indicateurs de l'activité des femmes.

E. Santé et services de santé

Le cinquième jour du Séminaire, la matinée a été consacrée aux indicateurs de la santé. Là encore, chaque question a été présentée par un membre du personnel technique, dont l'exposé a été suivi des commentaires des participants, puis d'une

discussion générale. Au cours des 90 dernières minutes de la matinée, les participants ont rejoint leur groupe de travail pour réaliser une série d'exercices sur les statistiques de la santé et des services de santé.

Le Coordonnateur technique a abordé la question des indicateurs de la santé en faisant remarquer que, pour l'OMS, la santé se définit comme un état de total bien-être physique, mental et social mais que, comme il est impossible de quantifier cet état idéal, la santé continue d'être définie en termes d'absence de maladies, de handicaps et de mortalité prématurée. Quant à l'accès aux services de santé et à leur disponibilité, l'on en parle en termes d'accès aux personnes et aux installations traitant les maladies.

Le Coordonnateur a noté qu'il y avait au moins six grands objectifs à la recherche de statistiques et d'indicateurs de la santé des femmes :

a) L'identification des problèmes de santé propres aux femmes et des services dont elles ont besoin;

b) La planification de programmes visant à assurer les services répondant à ces besoins;

c) La gestion et la fourniture de ces services dans des conditions de rentabilité;

d) Le contrôle de la disponibilité, de l'accessibilité et de la couverture absolues et relatives des services de santé pour toutes les femmes et certains sous-groupes en particulier;

e) Le suivi de l'évolution à long terme de l'état de la santé et de l'accès aux services;

f) L'évaluation de l'incidence des services de santé et des programmes spécifiques sur la santé des femmes.

Les utilisateurs des données concernant la santé ont besoin de statistiques et d'indicateurs, qui varient selon leurs besoins. Ces utilisateurs sont les décideurs, les planificateurs et gestionnaires des programmes relatifs à la santé et aux femmes, le personnel des services de la santé et leurs chefs, les organismes donneurs, les évaluateurs extérieurs, etc. Le principe à la base de la mise au point d'un système d'indicateurs de la situation sanitaire et des services de santé est d'assurer que l'information est disponible pour la prise de décisions, là et où la décision doit être prise. Les statistiques courantes des services sont les indicateurs de base lorsqu'il s'agit de gérer et de contrôler la fourniture des services, mais il faut les compléter, pour l'élaboration de programmes et de politiques, par des informations tirées d'autres sources, comme les recensements, les systèmes d'état civil, les enquêtes de morbidité et les études spéciales.

1. Situation sanitaire

Se référant au tableau 5, le Coordonnateur a fait remarquer que les indicateurs de la situation sanitaire sont établis à partir des statistiques sur la natalité, la mortalité, la maladie et l'infirmité. Tirées de diverses sources, ces données sont habituellement classées par âge (ou âge des femmes donnant naissance), sexe et résidence en zones rurales et urbaines. Dans la mesure du possible, ces données sont aussi classées par maladies spécifiques ou causes de mortalité et

Tableau 5

Sources possibles de données sur la santé et les services de santé

Série statistique	Recensements de population	Enquêtes sur les ménages	Groupes cibles	Système d'état civil	Registres administratifs (travaux publics, assurance, éducation, etc.)
A. Situation sanitaire					
1. Naissances :					
Par caractéristiques maternelles			Démographie		Enregistrement des naissances
Par caractéristiques des enfants (sexe, poids à la naissance, issue)			Démographie		Statistiques des services
Par caractéristiques des accouchements		Démographie			Statistiques des services
2. Mortalité :					
a) Nourrisson/enfant : par âge, sexe, cause		Démographie		Mortalité	Statistiques des services
b) Mère : par âge, parité, cause				Mortalité	Statistiques des services
c) Autre : par âge, sexe, cause	Recensements			Mortalité	Statistiques des services
3. Maladie, infirmité :					
Par âge, sexe, cause		Morbidité, nutrition, immunisation (EPI)		Système de notification des maladies à déclaration obligatoire Système de surveillance (EPI)	Statistiques des services Demandes d'indemnisation
B. Services de santé					
1. Disponibilité	Recensement de l'effectif de population				Registres administratifs - Personnel, formation - Installations - Programmes - Médicaments, fournitures, etc.

Tableau 5 (suite)

Série statistique	Recensements de population	Enquêtes sur les ménages	Groupes cibles	Système d'état civil	Registres administratifs (travaux publics, assurance, éducation, etc.)
2. Accessibilité : Par âge, sexe, autres caractéristiques	Recensement de l'effectif de population : petites régions	CAP a/ (santé, planification familiale, nutrition)	CAP		Registres administratifs : comme ci-dessus, par région
3. Utilisation/ couverture : Par âge, sexe, résidence, problème de santé/raisons	Recensement de de l'effectif de population : petites régions	Consommation (santé, planification familiale)	CAP	Enregistrement dans les hôpitaux, polices d'assurance, branchement eau/égouts	Statistiques Demandes d'indemnité Consommation d'eau, eaux usées traitées
4. Dépenses :		Utilisation, dépenses familiales			Recettes comptabilisées Versements d'indemnisation
5. Coûts :					Budgets Etat des dépenses
6. Efficacité : Qualité Situation sanitaire Disponibilité Utilisation/ couverture	Comme ci-dessus	Comme ci-dessus	CAP	Comme ci-dessus	Comme ci-dessus
7. Rentabilité :	Comme ci-dessus	Comme ci-dessus		Comme ci-dessus	Comme ci-dessus

a/ CAP : Connaissance, Attitude, Pratique.

selon toute une variété de caractéristiques socio-démographiques, relatives à l'individu et à la famille. Le Coordonnateur a ensuite examiné en détail trois catégories générales d'indicateurs de l'état de santé : ceux liés à la fécondité, à la mortalité et à l'incidence et à la prédominance de la maladie, c'est-à-dire la morbidité.

a) Indicateurs de fécondité

Prendre les statistiques de fécondité comme indicateurs de l'état de santé des femmes est paradoxal. D'un côté, il existe un lien positif entre la santé et la fécondité : les femmes très malades peuvent rarement concevoir ou être enceintes. De l'autre, les femmes qui ont beaucoup d'enfants ou qui donnent naissance à intervalles rapprochés alors qu'elles sont en début ou en fin de période de fécondité courent de plus grands risques de mortalité, tout comme leurs enfants. Si l'on tient compte de cette ambiguïté, les statistiques relatives à la fécondité peuvent être des indicateurs valables de l'état général de la santé des femmes.

i) Sources et problèmes

Les données de fécondité sont tirées d'enquêtes démographiques et des systèmes d'enregistrement des naissances. Dans certains cas, les indicateurs peuvent être extraits des statistiques des services et, dans d'autres, extrapolés des données de recensement.

Une sous-notification des naissances et des décès des nourrissons, les erreurs d'âge, les lacunes au niveau des sytèmes d'état civil, et l'insuffisance des statistiques sur les naissances en dehors des systèmes de santé (la majorité) sont les limites habituelles des données de fécondité dans la plupart des pays en développement.

ii) Indicateurs

Les indicateurs de fécondité examinés lors de la précédente session sur la population étaient le taux brut de natalité, le taux général de fécondité, le taux total de fécondité, le taux brut de reproduction et le taux net de reproduction. Les indicateurs des naissances à haut risque sont les suivants :

a) Proportion des naissances chez les adolescentes et les femmes plus âgées, c'est-à-dire proportion des naissances chez les femmes de moins de 20 ans et de plus de 34 ans;

b) Incidence de la multiparité, c'est-à-dire cinq naissances ou plus;

c) Proportion des naissances intervenant à moins de 24 moins de la précédente;

d) Proportion des nouveau-nés d'un poids insuffisant, c'est-à-dire de moins de 2 500 grammes (signe de prématurité);

e) Proportion de naissances faites sans l'aide d'un personnel qualifié.

Un indicateur de la protection contre les grossesses à haut risque est le pourcentage de femmes utilisant une méthode de contraception (par méthode).

b) Indicateurs de mortalité

Le Coordonnateur a ouvert le débat sur les indicateurs de mortalité en faisant remarquer que la mort n'est pas, en elle-même, un indicateur particulier de la prédominance d'un mauvais état de santé. Toutefois, lorsqu'un nombre relativement plus grand d'habitants meurt plus jeune dans certaines populations, lorsque des personnes meurent de causes particulières qui n'auraient pas dû entraîner la mort si les personnes en question avaient fait l'objet de soins préventifs ou curatifs appropriés, ou lorsque les différences prévues entre les sexes pour ce qui est de la mortalité par âge diminuent ou sont inversées, les statistiques relatives à la mortalité deviennent alors des indicateurs de la situation sanitaire.

Mme Newman a décrit le profil général de la mortalité par sexe et par âge observé chez toutes les populations humaines, faisant remarquer que, si les sociétés à différents niveaux économiques présentent des niveaux différents de mortalité, la forme générale de la courbe de mortalité par âge est similaire dans toutes les sociétés. Elle commence en étant très forte, tombe rapidement pendant les années préscolaires et demeure faible jusque vers la fin de l'adolescence, puis recommence à grimper, s'accélère après 40 et 50 ans, pour finalement atteindre 100 %.

La forme de la courbe de mortalité est similaire chez les femmes et les hommes, mais le niveau de mortalité diffère entre les sexes. Les femmes courent moins de risques de mortalité à tous les âges. Par conséquent, une courbe de mortalité relativement élevée, tout écart par rapport à la forme normale de cette courbe, ou une courbe féminine qui traverse la courbe masculine indiquent la présence de graves problèmes de santé au sein d'une population et exigent une recherche des causes qui font qu'un groupe en particulier connaît un risque de mortalité anormal. Il se peut aussi que cela indique des déficiences au niveau des données de mortalité disponibles, par sexe et âge.

i) Sources et problèmes

Les données de mortalité proviennent d'enquêtes démographiques, des systèmes d'état civil, des statistiques des services, des descriptions verbales des décès et des recensements.

La sous-notification des décès à tous les âges, en particulier des nouveau-nés, la sous-notification des décès des femmes à tous les âges, les erreurs d'âge, les lacunes du système d'état civil, et le manque de fiabilité des données sur les causes des décès sont les limites habituelles des données de mortalité dans la plupart des pays en développement.

ii) Indicateurs

Les indicateurs des taux de mortalité incluent :

a) Taux bruts de mortalité : décès pour 1 000 habitants en milieu d'année;

b) Taux de mortalité des nouveau-nés : décès des enfants de moins de 1 an pour 1 000 naissances en cours d'année;

c) Taux de mortalité infantile : décès des enfants de 1 à 4 ans pour 1 000 naissances au cours des quatre années précédentes;

ix) Proportion de la population dont la consommation de calories est inférieure à la norme, par sexe;

x) Proportion de la population dont la consommation de protéines animales est inférieure à la norme, par sexe.

Mme I. P. Mafethe (Zimbabwe) est intervenue sur ce sujet et a souligné le rôle clef de la nutrition dans la santé. En dépit d'un effort important entrepris au Zimbabwe pour étendre les services de santé primaires aux zones rurales, l'effet ne se fera que peu sentir, à moins qu'une nutrition adéquate ne soit assurée dans les familles. Dans le Zimbabwe rural, comme presque partout en Afrique, ce sont les femmes qui assurent la nourriture; elles sont donc la clef de la bonne alimentation familiale. Lorsque les ressources sont limitées, les femmes essaient de bien nourrir les enfants, souvent au détriment de leurs portions à elles. Etant donné qu'elles doivent continuer à labourer la terre et à assumer de nombreuses autres tâches, leur santé en souffre. Pour remédier à cette situation, il faut apprendre aux hommes et aux femmes l'importance d'une bonne alimentation pour les femmes et les enfants, et il faut qu'ils assument la responsabilité de l'alimentation lors des décisions en matière de répartition des ressources familiales.

2. Services de santé

Se référant aux indicateurs des services de santé, le Coordonnateur a souligné que, pour plusieurs raisons - y compris le coût élevé du modèle occidental des soins médicaux, la nature des problèmes habituels de santé, qu'il est possible de prévenir ou de soigner facilement à la maison lorsque les gens savent quoi faire, et les préférences culturelles pour les guérisseurs et les sages-femmes de type traditionnel - la plupart des pays de la région expérimentent un système de soins médicaux à plusieurs niveaux combinant médecine occidentale et certains aspects traditionnels des soins. En haut de la pyramide, se trouve habituellement le centre hospitalier universitaire, avec ses spécialités, la recherche et la formation. Il joue le rôle de centre d'aiguillage spécialisé pour l'ensemble de la population. Viennent ensuite les hôpitaux généraux ou communautaires et les maternités, qui assurent le niveau suivant de soins aux patients hospitalisés et le renvoi des cas vers les services compétents. Au-dessous, desservant une région plus petite, se trouvent les centres de soins et les polycliniques. Viennent ensuite les dispensaires locaux, encore plus limités sur le plan géographique et sur le plan médical, puis à la base de la pyramide du système médical, les divers postes sanitaires et les dispensaires de villages. Pratiquement tous les pays africains forment maintenant de nouveaux cadres pour travailler dans les dispensaires locaux et les villages; ils enseignent aussi aux sages-femmes des méthodes sûres d'accouchement, tout en leur apprenant à renvoyer les cas difficiles vers les centres spécialisés. De nombreux pays encouragent aussi le personnel médical à collaborer, s'il le faut, avec les guérisseurs, et enquêtent sur l'utilisation et l'efficacité des plantes médicinales.

Faisant une fois de plus référence au tableau 5, le Coordonnateur a indiqué que, nonobstant la manière dont le système national est structuré, les pays doivent prendre en compte six aspects s'ils veulent élaborer des politiques et des programmes adéquats pour l'implantation de soins efficaces et équitables tant pour les femmes que pour les hommes : disponibilité, accessibilité (physique, financière, socio-culturelle), utilisation (zone desservie), qualité, efficacité et rentabilité.

Les indicateurs de la disponibilité sont tirés surtout des registres administratifs des Ministères de la santé et de l'éducation, complétés par les recensements de population et les enquêtes sur la main-d'oeuvre. Quelques indicateurs courants se fondent sur le personnel de santé par type pour 1 000 habitants, et notamment :

a) Sages-femmes pour 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans;

b) Infirmières, médecins pour 1 000 habitants;

c) Lits d'hôpitaux, autres installations pour 1 000 habitants.

Les données sur l'accessibilité géographique sont tirées des registres administratifs pour les petites régions, et des recensements pour ce qui est de l'accessibilité socio-culturelle et financière. Pour les indicateurs de santé, de nutrition et de planification familiale, les données proviennent des enquêtes sur l'utilisation par les ménages et des enquêtes CAP (connaissance, attitude, pratique).

On citera comme indicateurs utiles de l'accessibilité les suivants :

a) Proportion de la population vivant dans des régions où l'effectif de personnel médical est insuffisant (inférieur à la moyenne, inférieur à certaines normes);

b) Proportion de la population vivant dans des régions ayant un nombre insuffisant d'installations médicales, entre autres, de lits d'hôpitaux;

c) Proportion de la population vivant à x kilomètres du centre médical le plus proche;

d) Proportion de la population ayant accès à de l'eau potable;

e) Proportion de la population ayant accès à un système d'évacuation des eaux usées.

Les données relatives aux indicateurs d'utilisation (desserte) sont tirées des statistiques des services, des enquêtes d'utilisation, des enquêtes sur la consommation et les dépenses et des enquêtes CAP.

Certains indicateurs utiles incluent :

a) Le nombre, par habitant, de consultations auprès de différents professionnels ou centres, par sexe et âge;

b) Pourcentage de la population, par sexe et âge, consultant différents types de professionnels ou de centres;

c) Pourcentage de naissances sous le contrôle d'un personnel qualifié;

d) Pourcentage de naissances dans les hôpitaux, les maternités et les centres médicaux;

e) Pourcentage des femmes ayant recours à la planification familiale;

f) Pourcentage d'enfants de 5 à 14 ans vaccinés contre certaines maladies, par âge et sexe;

g) Pourcentage d'enfants entièrement immunisés.

Etant donné que la qualité des services médicaux est difficile à évaluer, le total des dépenses par habitant au titre des services médicaux en général, ou d'un service en particulier, pour l'ensemble de la population ou pour des sous-groupes en particulier, est souvent pris comme critère de remplacement.

Les données sont fondées sur les dossiers administratifs ou les recettes comptabilisées, les demandes d'indemnisation et les enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages. Les indicateurs incluent des séries sur les dépenses par habitant au titre de services particuliers, pour certains sous-groupes.

L'efficacité se mesure par l'évolution des indicateurs de la situation sanitaire ainsi que de la disponibilité, de l'accessibilité et de la couverture des soins médicaux et des dépenses. Des données chronologiques doivent être extraites des sources mentionnées ci-dessus. Les sources des indicateurs des coûts sont les registres administratifs, y compris les budgets et les états de dépenses. En combinant ces indicateurs aux mesures de l'efficacité dont il a été question plus haut, l'on pourrait élaborer des indicateurs de rentabilité montrant le coût des différents services, classés par efficacité et par couverture.

Les intervenants sur ce sujet étaient S. E. Chikwana (Zimbabwe), I. P. Mafethe (Zimbabwe) et Cletus P. B. Mkai (République-Unie de Tanzanie).

M. Chikwana a parlé des efforts entrepris au Zimbabwe depuis l'indépendance pour réduire le déséquilibre flagrant des services médicaux offerts aux populations urbaines et aux populations rurales et a décrit certains des obstacles rencontrés pour réaliser cet objectif ainsi que certains des résultats obtenus. Bien que beaucoup de problèmes demeurent, de nombreux progrès ont été réalisés. Parmi les buts et les réalisations, on peut citer les suivants :

a) Amélioration de la disponibilité et de l'accessibilité des centres de soins, de sorte qu'il y ait un centre pour 5 000-10 000 habitants et que ce centre soit situé à moins de 8 kilomètres ou à une heure de marche, de chaque foyer. Pour parvenir à ce but, il a été décidé de construire 326 nouveaux centres de soins et de moderniser les dispensaires et les centres existants au cours des cinq prochaines années. Pour l'instant, 210 centres ont été construits, chacun employant deux assistants médicaux et trois aides;

b) Soins médicaux gratuits pour les familles gagnant moins de 150 dollars du Zimbabwe par an;

c) Accroissement du personnel qualifié, surtout du nombre des agents sanitaires de village;

d) Accès de tous les foyers à l'eau potable et aux systèmes de traitement des eaux usées;

e) Vaccination complète de tous les enfants de moins de 9 ans. En 1982, 24 % des enfants avaient été entièrement vaccinés;

f) Etat nutritionnel satisfaisant pour tous les enfants;

g) Services de santé intégrés pour la mère et l'enfant, y compris pendant la grossesse.

En 1982, les indicateurs clefs ont été estimés comme suit :

a) Taux brut de naissance, 49 pour 1 000;

b) Taux brut de mortalité, 15 pour 1 000;

c) Taux de mortalité infantile, 60 pour 1 000;

d) Mortalité maternelle, 130 pour 100 000.

Parmi les problèmes persistants, on a cité l'insuffisance du personnel qualifié, l'hésitation de la plupart des agents sanitaires à accepter un poste dans les régions rurales et un système d'information sanitaire inadéquat lorsqu'il s'agit d'évaluer et de planifier, de surveiller et d'évaluer les services. Pour résoudre ce dernier problème, le Zimbabwe a établi, en 1984, un système d'information pilote, maintenant à l'essai dans deux districts.

Mme Mafethe a fait remarquer qu'il était important de connaître le nombre d'agents sanitaires disponibles au niveau des districts et des communautés pour assurer des services adéquats aux populations rurales. Elle a illustré le niveau de l'information requise à l'aide d'un tableau montrant la répartition des agents sanitaires de village, à l'échelon des districts, au Zimbabwe (voir tableau 6). A partir de ces données, il est possible d'établir des objectifs et de suivre les progrès réalisés.

M. Mkai a parlé de l'utilité d'un programme d'enquêtes sur les ménages intégrant un module sur les soins de santé afin d'obtenir des données sur la morbidité et l'utilisation des services. En Tanzanie, un tel module a permis d'obtenir les informations suivantes :

a) Proportion de malades au cours de la semaine précédente :

i) Environ 9 % des deux sexes;

ii) Par âge (pourcentage dans chaque groupe d'âge) :

Age	Pourcentage
Moins d'un an	14
1-4 ans	14
5-14 ans	6
15-64 ans	9
Plus de 65 ans	22

Tableau 6

Répartition des agents sanitaires de village, par district, Zimbabwe, 1985

District	Population	Familles	Villages	Habitants/ village	Familles/ village	Agents sanitaires de village		Nombre d'agents qualifiés
						Evaluation précédente	Evaluation actuelle	
MANICALAND								
Buhera	168 000	32 762	204	809	161	418	408	98
Chinianimani	56 000	10 492	105	667	100	159	210	82
Chipinge	139 000	26 311	175	1 006	150	263	310	93
Kutare	129 000	21 262	169	994	126	250	250	93
Kutaza	92 000	22 612	162	796	140	183	225	96
Nyanga	70 000	17 076	154	584	603	174	198	82
Rusape	147 000	22 905	163	1 160	141	292	310	92
						1 739	1 911	636
MASHONALAND CENTRE								
Bindura	29 000	6 579	58	672	112	56	65	
Centenary	15 000	4 787	53	566	90	75	75	
Concession	57 000	15 265	78	1 141	196	113	156	
Guruve	71 000	14 559	112	884	130	141	160	
Mt. Darwin	60 000	15 055	95	1 032	158	158	190	
Rushinga	47 000	8 316	83	964	100	157	138	
Shamva	36 000	7 602	69	740	110	71	75	
						771	859	
MASHONALAND EST								
Goromonzi	57 000	8 461	60	1 100	141	114	114	93
Marondera	50 000	6 561	53	906	124	99	99	74
Modzi	68 000	13 516	84	1 012	161	224	198	74
Murewa	109 000	23 771	138	1 022	172	217	276	79
U M P	63 000	14 354	90	944	159	175	180	75
Mutako	71 000	12 723	114	947	112	178	158	81
Seka	29 000	4 902	48	979	102	57	57	67
Wedza	43 000	7 796	72	764	108	86	90	62
						1 150	1 172	605

Tableau 6 (suite)

District	Population	Familles	Villages	Habitants/ village	Familles/ village	Agents sanitaires de village		Nombre d'agents qualifiés
						Evaluation précédente	Evaluation actuelle	
MASHONALAND OUEST								
Chegutu	60 000	11 357	112	607	101	117	120	100
Chinhoyi	66 000	14 321	102	725	140	131	130	85
Kadoma	22 000	4 873	39	744	125	40	40	73
Ngezi	27 000	8 222	78	628	105	53	78	65
Kariba	10 000	1 409	26	538	54	50	60	45
Karai	97 000	20 277	114	1 044	178	194	204	69
						585	596	437
MATEBELELAND NORD								
Binga	47 000	10 532	97	856	109	188	188	76
Hwange	38 000	8 876	84	643	106	96	96	76
Inyathi	27 000	4 151	54	741	77	54	80	74
Lupane	63 000	12 442	130	887	96	156	136	83
Nkayi	87 000	14 858	151	940	98	217	210	83
Tsholotsho	86 000	10 349	114	1 079	91	214	214	85
						925	924	477
MATEBELELAND SUD								
Beitbridge	52 000	5 204	54	963	96	104	104	82
Gsigodini	37 000	6 291	59	1 017	107	167	98	96
Filabusi	44 000	6 237	61	869	102	87	88	58
Guanda	84 000	12 196	103	951	118	173	188	79
Kezi	75 000	9 653	91	879	106	150	198	81
Plumtree	121 000	15 042	908	106	240	240	218	78
						921	894	474

Tableau 6 (suite)

District	Population	Familles	Villages	Habitants/ village	Familles/ village	Agents sanitaires de village		Nombre d'agents qualifiés
						Evaluation précédente	Evaluation actuelle	
MIDLANDS								
Charter	97 000	22 559	136	1 118	166	193	193	76
Gokwe	227 000	46 951	232	1 159	202	477	477	85
Gwaru	47 000	7 691	69	841	111	93	93	86
Autres : A	110 000	14 346	121	1 008	120	218	218	72
B	151 000	27 224	193	1 031	142	301	320	82
C	42 000	6 640	44	1 000	151	84	88	88
D	42 000	7 857	54	1 019	146	83	83	76
E	6 000	11 430	83	1 036	138	110	166	92
						1 559	1 638	657
VICTORIA								
Bikita	135 000	21 876	131	1 023	167	266	262	85
Chibi	138 000	32 683	156	885	210	275	275	87
Chiredzi	63 000	10 438	107	664	98	125	125	95
Gufu	177 000	26 551	228	1 048	116	350	300	105
Masvinge	117 000	18 614	196	638	95	231	210	103
Zaks	138 000	36 218	214	1 033	179	276	276	87
						1 523	1 448	562

b) Répartition des maladies par symptôme (en pourcentage) :

Maladie	Pourcentage
Température	28
Diarrhée	16
Toux	6
Malaria	2
Oreillons	2
Refroidissements	2
Autres	44

c) Lieu de traitement (pourcentage) :

Lieu	Femmes	Hommes
Centre médical	72	55
Maison	9	23
Autre	3	3
Aucun	16	19

d) Distance par rapport à l'installation, par lieu de traitement (pourcentage) :

Distance (km)	Nombre d'installations	Nombre de maisons
5	70	30
6 et plus	30	70

e) Soins de santé maternelle et infantile :

i) Huit pour cent des consultations de femmes étaient des consultations prénatales. Une fois que la femme commençait les soins prénataux, elle avait tendance à revenir;

ii) Neuf pour cent des naissances sont enregistrées. Cela sous-entend que le programme pilote d'enregistrement des naissances ne fonctionne pas bien.

M. Nkai a fait toutefois remarquer que les données indiquant que 9 % de la population a recours aux guérisseurs traditionnels sont suspectes, et que les participants ont peut-être donné à la personne qui les interrogeait la réponse qu'ils croyaient que celle-ci attendait.

Lors de la discussion générale, les points suivants ont été mentionnés :

a) Sur les statistiques de la santé :

i) Il est essentiel d'établir des indicateurs de la santé mieux adaptés aux régions rurales que les taux de mortalité maternelle et infantile;

ii) Les rapports comme les rapports médecins/nombre d'habitants reflètent la disponibilité, et non pas l'accessibilité. Pour savoir si les femmes et filles ont accès aux travailleurs sanitaires, il faut disposer de données concernant l'utilisation;

iii) Un module d'information sanitaire du programme d'enquête sur la famille devrait inclure des questions sur les points suivants :

a. Source de l'eau;

b. Type de système de traitement des eaux usées;

c. Consommation alimentaire et état nutritionnel;

d. Santé de la mère et de l'enfant, et connaissance, attitude et pratique en matière d'espacement des naissances;

e. Incidence et prévalence des maladies infectieuses;

f. Incidence et prévalence des maladies locales particulières;

g. Traitement des maladies ordinaires;

h. Disponibilité et utilisation des médicaments essentiels;

i. Santé mentale;

j. Santé dentaire;

iv) Les chiffres relatifs aux budgets pourraient fournir des renseignements importants sur les priorités données à la santé et aux différents services, tels les soins de santé maternelle et infantile et l'espacement des naissances;

v) Il y a souvent confusion lorsque plusieurs ensembles de chiffres servant à mesurer la même chose sont publiés. Il est important de préciser l'organisme responsable des estimations officielles; les autres organismes devraient utiliser les données publiées par l'organisme désigné. Lorsque celui-ci ne publie pas de chiffres officiels, il est suggéré d'indiquer, pour les chiffres venant d'une autre source, qu'il s'agit de "chiffres provisoires";

vi) Le Bureau de statistique du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies et l'OMS pourraient envisager de préparer un manuel simple sur les indicateurs de la santé, avec des indications sur la terminologie, les formules, les méthodes de calcul, l'interprétation, l'usage et les limites;

b) Sur l'incidence dans d'autres secteurs des données concernant la santé :

i) Les statistiques de la santé sont des données importantes pour les politiques élaborées dans d'autres secteurs. Ainsi, les données sur la mortalité infantile et l'interaction de la sous-alimentation et des maladies contagieuses, rapprochées des données agricoles montrant qu'un changement des modes de culture ramenait la quantité de maïs disponible par habitant sous la quantité requise pour maintenir une alimentation adéquate, ont amené le Zimbabwe à modifier sa politique agricole. Dans un autre cas, le Ministère des terres utilisait les données de la santé pour planifier les réseaux d'approvisionnement en eau et de voirie au Zimbabwe;

ii) Les informations relatives à certaines maladies peuvent révéler des problèmes relevant de la compétence de ministères autres que celui de la santé. Les échanges et la collaboration interministériels s'imposent pour améliorer la santé. Ainsi, dans certaines régions, les femmes souffrant d'un goitre sont nombreuses, et l'on pourrait traiter aisément cette maladie avec du sel iodé; mais la décision de traiter le sel dépend d'un autre ministère que celui de la santé.

Lors de la session suivante, les participants ont rejoint leurs groupes de travail pour réaliser les exercices sur les indicateurs de l'état de la santé et des services de santé.

F. Organisations féminines

L'après-midi du cinquième jour a été consacré à l'étude des indicateurs des organisations féminines et de la participation des femmes aux activités politiques. Les représentantes de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme et du Centre africain de recherche et de formation pour la femme (CEA/CARFF), Mmes Tallawy et Hafkin, ont présenté le sujet. La représentante de l'Institut a commencé par décrire certaines des activités entreprises par des organismes internationaux pour faciliter la participation des femmes au développement. Dans le système des Nations Unies, l'Institut, en collaboration avec l'Organisation internationale du Travail, a réalisé une série d'enquêtes régionales sur la contribution des femmes à l'activité économique. Un résumé analytique global, avec extrapolations jusqu'à l'an 2000*, a été prévu. Les questions à traiter portent sur la dimension et la répartition géographique de l'ensemble de la population féminine, les taux de participation des femmes et les tendances constatées par âge, secteur économique, profession, horaire de travail, emploi, chômage et autres caractéristiques. Il s'agit de faciliter l'élaboration de politiques en vue d'assurer l'égalité des chances et des salaires, de promouvoir l'égalité des chances et des salaires de la main-d'oeuvre féminine, de faciliter la mesure de la contribution économique des femmes et de stimuler une réorientation de la planification du développement et des stratégies de façon à tenir compte expressément de la participation des femmes dans le développement.

Un second projet, entrepris avec la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, vise à évaluer la pertinence des questions actuellement posées dans les programmes d'enquêtes sur les ménages pour recueillir des informations sur les rôles économiques de la femme à la maison et sur le marché du travail. Il s'agit d'élaborer des suggestions spécifiques pour améliorer la collecte des données et les tester sur place.

L'Institut aide aussi les pays à mettre sur pied des organisations féminines et à préparer le matériel de formation, qui sera distribué à ces organisations pour les aider à identifier l'information dont elles ont besoin. Il faut renforcer les organisations féminines grâce à un personnel qualifié et à une information adéquate. Des groupes de recherche ont été formés.

---

* Ce résumé a par la suite été publié sous le titre Women in Economic Activity: A Global Statistical Survey (1950-2000), Saint-Domingue (OIT et Institut de recherche et de formation pour la promotion de la femme), 1985.

De nombreux organismes en dehors du système des Nations Unies sont actifs. L'objectif est le même : aider les femmes à mieux remplir leur rôle dans le développement. Les méthodes sont de plus en plus scientifiques et se fondent de plus en plus sur la recherche. Ces organismes s'attaquent aux questions économiques auxquelles font face les sociétés en voie de développement et leurs travaux sont pratiques et concrets. Nombreux sont ceux qui préparent des répertoires ou des listes des femmes actives, des organismes, des ressources, etc.

Ces activités et groupes se rassembleront à la Conférence de Nairobi, mais il appartiendra aux délégations nationales de faire le pas suivant - définir ce dont les organismes féminins ont maintenant besoin. Mme Tallawy a demandé aux participants de faire part de leurs préoccupations, et notamment de la nécessité d'une liaison active avec les bureaux centraux de statistique, d'informations plus pertinentes ainsi que d'un accroissement des ressources humaines et financières des bureaux de statistique et des organismes féminins pour obtenir et exploiter ces informations.

La représentante de la CEA/CARFF, Mme Hafkin, a rappelé aux participants la variété d'organismes féminins qui travaillent au niveau national. L'un des objectifs de la Décennie des Nations Unies pour la femme était de promouvoir l'établissement, au sein du gouvernement de chaque pays, d'un mécanisme national chargé de favoriser l'intégration des femmes dans le développement. Ce mécanisme devait fonctionner dans le cadre du processus national de planification et du budget. Certains pays, comme le Zimbabwe et l'Île Maurice, ont mis sur pied un ministère séparé pour les questions féminines. D'autres, comme le Kenya, le Botswana ou le Malawi, ont établi des unités ou des services distincts au sein d'un ministère.

Les femmes se sont aussi organisées en s'affiliant à un parti politique national ou un autre organisme de masse. Le Zimbabwe offre un exemple de cette approche. L'aile féminine de l'UNIP, le parti national, a joué un rôle clef. Parmi les autres exemples, citons l'Ethiopie et la Somalie. Les organismes féminins non gouvernementaux de différents types constituent le troisième intermédiaire utilisé par les femmes pour accroître leur participation au développement. Au Kenya, Maendelelo ya Wanawake est un organisme très efficace qui coiffe de nombreux petits organismes non gouvernementaux et projets de développement.

La CEA/CARFF informe ces organismes de différentes façons. Il a publié un Répertoire des mécanismes nationaux, un Répertoire des ressources pour la formation des femmes, un Guide des sources de financement et un Guide pour l'élaboration et la mise en oeuvre des projets. Plusieurs pays ont préparé des publications de ce genre à l'échelon national.

Il est important d'identifier le type d'informations le plus utile aux organismes féminins au niveau des communautés et de faire preuve d'imagination et de créativité pour déterminer comment ces organismes peuvent aider les groupes communautaires locaux. Mme Hafkin a fait remarquer que l'un des objectifs du déplacement sur le terrain (voir annexe IV) était d'amener les participants à réfléchir sur les types de statistiques et d'indicateurs qui seraient utiles, dans la pratique, aux responsables des projets communautaires et à ceux qui les soutiennent. Comment pourraient-ils être secondés par de meilleures données lors de la conception des projets, de la préparation des soumissions, du suivi et de l'évaluation des projets et de la planification des activités futures? Quelles sont les données qu'ils doivent recueillir eux-mêmes en plus de celles fournies par

le Bureau central de statistique ou un organisme féminin national? Les organismes féminins pourraient entreprendre une enquête sur l'attitude des hommes face à la participation des femmes aux campagnes d'alphabétisation ou de génération de revenus, ou une étude du budget-temps qui pourrait se traduire par un projet dans le domaine de la technologie appropriée. Le Bureau central de statistique pourrait, pour sa part, fournir des informations sur les revenus, l'alphabétisation et la santé des femmes. Une unité de recherche appliquée créée au sein d'un organisme féminin national s'impose pour compléter les activités du Bureau central de statistique.

Mme Hafkin a noté la remarque de Mme Tallawy sur l'importance de la Conférence de Nairobi, et a demandé aux participants d'informer les représentants de leur pays de la nécessité de prévoir un renforcement de la documentation sur les statistiques et les indicateurs dans les Stratégies prospectives.

Les intervenants sont Mmes Gladys Mulindi (Kenya), Godisang Mookodi (Botswana) et Kelemework Tekle (Ethiopie).

Mme Mulindi a fait remarquer qu'il y a au Kenya plus de 50 000 groupes de femmes de plus de 15 membres enregistrés au bureau des femmes; un répertoire est disponible. Il y a aussi de nombreux groupes plus petits, mais l'on n'en connaît pas le nombre. Maendeleo Ya Wanawake comptait environ 300 000 membres en décembre 1984. Groupe couvrant des organisations non gouvernementales, Maendeleo s'occupait des femmes à la base. National et non politique, il a été fondé en 1952 et plus de 50 % des organisations non gouvernementales de femmes en étaient membres. Outre le comité exécutif national, l'office central et le président national, Maendeleo est représenté à l'échelon des provinces, des districts, des sous-localités, des localités et des villages. Le personnel rémunéré est très peu nombreux, la plupart des activités étant assurées par des bénévoles. L'organisme complète les activités de développement du Gouvernement. Les programmes portent sur l'alphabétisation, la planification familiale et les soins à la mère et à l'enfant, l'économie familiale, le travail, la formation, l'énergie, l'eau, les installations sanitaires, etc. Certains de ces programmes sont financés par des donateurs extérieurs.

Mme Mookodi a dépeint la mission de l'Unité des affaires féminines du Ministère des affaires intérieures, au Botswana, qui vise à intégrer les femmes dans tous les aspects du développement du pays et travaille avec les autres ministères, les organismes féminins et les femmes non regroupées. L'Unité, fondée en 1981, est relativement nouvelle et très petite. Il existe aussi un comité interministériel qui conseille les divers ministères sur les politiques touchant les femmes. Plusieurs des organismes non gouvernementaux plus importants (comme le YWCA et le Botswana Council of Women) sont enregistrés auprès du Ministère des affaires intérieures, mais il existe des groupes plus petits qui ne le sont pas. Il n'y a pas encore de répertoire des groupes de femmes, pas plus que de mécanisme permettant d'enquêter sur les nombreux groupes officieux. C'est pourquoi le ministère a organisé deux séminaires au niveau des districts pour essayer d'atteindre les groupes locaux de femmes, mais les invitations ne sont pas arrivées. Toutefois, le ministère essaie toujours de rentrer en contact avec ces groupes.

Mme Hafkin a suggéré à l'Unité de préparer un questionnaire sur les groupes de femmes et de l'envoyer aux responsables du développement communautaire et aux agents de vulgarisation, en les motivant, d'une façon ou d'une autre, pour qu'ils identifient ces groupes dans les régions qu'ils desservent. S'il faut des

subventions pour publier un répertoire, elle pourrait en faire la demande au Fonds de contributions volontaires par l'intermédiaire du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Mme Tekle a décrit le rôle de la REWA, organisme du parti, dans l'intégration des femmes au développement. Fondé en 1980, cet organisme est actif au niveau des communes, des provinces, des districts, des régions ainsi qu'au niveau central. Parmi ses activités, citons la formation spécialisée et l'alphabétisation, les projets de développement, les coopératives, les services publics (sylviculture, routes), les activités culturelles et les groupes d'étude. Sur les 9,4 millions de femmes du pays de plus de 15 ans en 1984, 55 % faisaient partie de la REWA. Sur les 321 197 femmes désignées pour travailler dans le cadre des programmes de la REWA, 100 000 travaillent à plein temps. A la suite du programme d'alphabétisation, 51 % des femmes savent maintenant lire. Il existe un besoin pressant de formation dans le domaine de l'établissement et de l'utilisation de statistiques et d'indicateurs.

Au cours de la discussion qui a suivi, les participants ont décrit l'organisation, la structure et les activités de leurs agences nationales féminines. Au Kenya, le bureau des femmes fait partie du Département des services sociaux. Les femmes sont représentées dans chacun des comités de développement de district et 25 employées coordonnent les programmes sur le terrain. Elles ont été aidées par des organismes donateurs dans la recherche, la formation et la mise sur pied d'une unité d'information au sein même du bureau des femmes. L'Ouganda compte un conseil national des femmes, qui coordonne les activités des nombreux organismes féminins non gouvernementaux. L'aile féminine du parti au pouvoir en Somalie travaille avec d'autres organismes féminins. Son action se fait sentir jusque dans les villages.

En République-Unie de Tanzanie, le Secrétaire général de l'organisme féminin national est membre du Comité exécutif national du parti au pouvoir, qui est l'institution la plus haute au pays pour ce qui est de l'élaboration des politiques. Les femmes travaillent dans d'autres organismes, comme les coopératives, l'Union nationale des coopératives de la Tanzanie, le Young Women's Christian Association (YWCA) et autres organismes religieux. En Zambie, la ligue féminine de l'UNIP oeuvre depuis la lutte pour la libération. Il s'agit d'un organisme de masse qui mobilise les femmes à des fins politiques, sociales et économiques. Un conseil général se réunit tous les cinq ans; le conseil national se réunit tous les ans. Il existe un comité exécutif national et un président à chaque niveau, de la province à la communauté rurale. Cet organisme s'est doté d'un bureau de recherche très dynamique. Lorsque le besoin d'information se fait sentir, il peut réaliser les enquêtes dont il a besoin. De plus, il collabore étroitement avec le Bureau central de statistiques et les ONG et a demandé l'aide de donateurs internationaux pour la formation, la recherche et la publication de documents.

Le problème de la coordination des travaux des organisations non gouvernementales avec les organismes féminins nationaux est revenu plusieurs fois sur le tapis. Les exigences en matière d'enregistrement et de notification et les conseils consultatifs sont les deux mécanismes courants de coordination mais, de l'avis de plusieurs des participants, ils ne donnent pas entière satisfaction. Enfin, plusieurs d'entre eux ont insisté sur l'importance qu'il y a à demeurer à l'écoute des besoins et des perspectives des femmes en zones rurales, en vue d'organiser leur participation aux activités de développement et d'en tirer parti.

G. Participation à la vie politique

La représentante du Bureau de statistique du Secrétariat des Nations Unies, Mme Vanek, a lancé la discussion sur l'évaluation de la participation des femmes à la vie politique. Elle a fait remarquer que, bien que cette participation puisse être un indicateur clef de la pleine participation des femmes aux décisions touchant la société, il n'existe encore que peu de statistiques à ce sujet. Elle a fourni les statistiques et indicateurs suivants :

a) Les femmes dans l'administration, à chaque niveau :

i) Nombre de femmes et d'hommes détenant des postes ministériels, par ministère;

ii) Nombre de femmes et d'hommes membres des assemblées législatives nationales et provinciales (nommés, élus);

iii) Nombre de femmes et d'hommes appartenant au système judiciaire;

iv) Nombre de femmes et d'hommes parmi les fonctionnaires; proportion de cadres, de directeurs;

b) Femmes dans des structures non gouvernementales, mais politiques;

i) Nombre de femmes et d'hommes appartenant à des partis politiques;

ii) Nombre de femmes et d'hommes faisant partie de syndicats;

iii) Nombre et types d'organismes féminins;

c) Vote des femmes et des hommes.

Les sources des données sur la participation à la vie politique sont, entre autres, les comptes rendus parlementaires, les données sur le personnel gouvernemental, l'inscription sur les listes électorales, et les listes de membres des syndicats et autres organismes. Il est difficile d'obtenir des données sur la participation au suffrage, compte tenu du caractère secret du vote. Des données pourraient être tirées d'une enquête par sondage avant l'élection et des résultats.

Mme Vanek a illustré les indicateurs de la participation politique en analysant les quelques rares données disponibles dans les pays de la sous-région sur l'adhésion des femmes aux assemblées législatives nationales entre 1974 et 1985. Aux fins de comparaison, elle a donné des chiffres concernant la Chine, l'Union soviétique et les Etats-Unis. Ces données (en pourcentage) font apparaître une faible participation et une évolution peu sensible au fil des années :

Pays	Année	Pourcentage	Année	Pourcentage
Kenya	1974	2	1983	2
Malawi	1976	5	1983	9
Zambie	1978	4	1983	3
Zimbabwe	1981	7	1984	8
Chine	1975	23	1983	21
URSS	1974	32	1984	32
Etats-Unis	1975	4	1983	4

Mme Tallawy est venue renforcer les observations de Mme Vanek, notant que ce n'est pas seulement dans la sous-région que la participation parlementaire est faible. Il n'y a pas de femmes à la Cour internationale de Justice, à la Commission des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies ou au Corps commun d'inspection.

Lors de la discussion générale, l'importance d'avoir des femmes motivées en hauts lieux a été illustrée par une description des faits ayant suscité des changements dans les politiques du personnel au Zimbabwe. Deux séries d'informations prouvant l'exclusion des femmes dans les postes de responsabilité ont eu un effet considérable. La première provenait du Ministère du développement communautaire et des affaires féminines, qui a publié des chiffres indiquant qu'il y avait seulement 9 % et 5 % de femmes siégeant respectivement à la chambre basse et à la chambre haute. Il semblait aussi que le nombre de femmes membres du parlement diminuait. Au niveau des collectivités locales, la première femme membre de la Commission du service public a examiné les registres de la fonction publique en 1980 et s'est rendu compte que si les femmes occupaient 44,2 % des postes salariés, elles ne représentaient que 9 % des cadres. Un mémo très sévère envoyé à tous les ministères de la Commission du service public, sous-entendant que des femmes avaient pu être évincées, a fait prendre davantage conscience de la nécessité de donner une chance aux femmes qui briguaient des postes importants au sein du Gouvernement.

Au Malawi, la Ligue des femmes du Malawi a encouragé la participation des femmes à la vie politique et au développement rural. Certains progrès ont été réalisés quant au nombre de femmes élues ou nommées à l'assemblée législative.

Plusieurs participants ont noté que l'on se heurtait à un problème, plus compliqué encore, lorsqu'il s'agissait d'encourager les femmes du secteur rural à se présenter à des élections politiques, ou à briguer des postes dans les coopératives agricoles ou autres organismes.

La discussion a pris fin sur un avertissement. En interprétant les statistiques sur les femmes qui votent, il importe de ne pas oublier que, si les femmes votent depuis longtemps, elles font rarement partie des décideurs. Le vote en soi n'est pas un bon indicateur de la participation effective. Il importe aussi de ne pas oublier que les listes électorales sont souvent gonflées.

III. AMELIORATION DES STATISTIQUES ET INDICATEURS CONCERNANT LE ROLE DES FEMMES DANS LE DEVELOPPEMENT : BESOINS ET POSSIBILITES

(Septième jour du programme)*

A. Programmes nationaux

Au cours de la deuxième séance du dernier jour du séminaire, les participants se sont penchés sur les programmes nationaux mis en oeuvre pour améliorer les statistiques et indicateurs concernant l'intégration des femmes dans le développement. Trois types de programmes de ce genre ont été examinés :

a) Programmes visant à développer les bases de données nationales sur les femmes;

b) Programmes pour la divulgation des statistiques et indicateurs aux organismes utilisateurs et au public en général;

c) Programmes visant à améliorer l'utilisation des statistiques et indicateurs concernant les femmes pour la mise au point des politiques et la planification, le suivi et l'évaluation des programmes.

1. Développement des bases de données et diffusion des statistiques et indicateurs

La représentante du Bureau de statistique de l'Organisation des Nations Unies, Mme Vanek, a présenté le débat sur le développement des bases de données et la diffusion des statistiques, en utilisant la base de données constituée par le Bureau de statistique pour montrer ce qui peut être fait au niveau national. La création d'une base de données comporte cinq étapes :

a) Examen des données rassemblées par d'autres organisations, ainsi que des ouvrages pouvant être consultés pour y puiser des idées sur les indicateurs à inclure;

b) Préciser les variables que l'on souhaite mesurer;

c) Décider de la meilleure façon de présenter ces variables pour obtenir des indicateurs de la situation des femmes : pourcentage du total, pourcentage des femmes, quotient femmes/hommes, etc;

d) Si possible, utiliser des mesures facilitant des comparaisons internationales;

e) Si possible, utiliser des ventilations entre zones rurales et zones urbaines.

Etant donné que l'objectif est de rendre les données plus accessibles aux utilisateurs, il importe d'assurer que le produit des bases de données soit largement diffusé. En juin 1985, l'Organisation des Nations Unies a publié un

---

* Le sixième jour a été consacré à des déplacements sur le terrain dont il est rendu compte dans l'annexe IV.

document établi par le Bureau de statistique pour la Conférence de Nairobi et intitulé "Statistiques et indicateurs sur la situation des femmes", en exploitant des données figurant dans la base de données du Bureau de statistique dans six domaines :

a) Composition, évolution et répartition de la population;

b) Enseignement, formation et alphabétisme;

c) Activité économique;

d) Ménages, état civil et fécondité;

e) Santé et nutrition;

f) Participation politique.

Ces données finiront par être stockées sur disquettes en vue de leur utilisation par les pays intéressés.

La représentante de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme a souligné l'importance de la constitution de base de données et de la diffusion des informations. Il est particulièrement important de disposer de données nationales sur les femmes des zones rurales. Elle a informé les participants que l'Institut et le BIT étaient en train d'achever une publication pour la Conférence de Nairobi concernant les femmes dans la population active. Elle a souligné que la diffusion des informations constitue une responsabilité particulière dans la région africaine, où la communication est difficile.

Les intervenants sur ces deux sujets étaient M. Cletus Mkai (République-Unie de Tanzanie) et M. D. Ahawo (Kenya). M. Mkai a rendu compte de l'expérience de son pays dans l'établissement d'une base de données et la mise en oeuvre de programmes de diffusion des informations. Ces activités se sont déroulées en six étapes, semblables à celles décrites par Mme Vanek :

a) Examen des publications et de l'expérience des autres pays, notamment le Botswana et le Kenya;

b) Rencontre des agents du Bureau central de statistique avec les utilisateurs, en particulier les utilisateurs qui collectent des données;

c) Examen des sources de données;

d) Mise au point d'une stratégie visant à inciter les responsables des dispositifs de collecte des données à rassembler des données sur les femmes;

e) Réunions d'un groupe d'étude pour décider des indicateurs à inclure, suivies de consultations avec les utilisateurs pour préciser la liste. Parmi les utilisateurs figurent :

i) Les planificateurs des ministères sectoriels qui souhaitent disposer de meilleurs indicateurs sociaux;

ii) Les autres analystes qui réalisent des recherches dans le domaine des statistiques sociales ou donnent des conférences à ce sujet;

iii) Les organismes parapublics;

f) Réunions d'un groupe d'étude pour formuler des recommandations parmi lesquelles on peut citer :

i) Publier des données annuelles et présenter une série quinquennale;

ii) Désagréger les statistiques par région, âge, sexe, et d'autres caractéristiques pertinentes;

iii) Charger des responsables statistiques d'établir des rapports lisibles et bien écrits :

a. Avant-projets de divers chapitres dont la rédaction est confiée à d'autres agents techniques;

b. Rapports à adresser aux utilisateurs pour examen;

c. Groupe de rédaction pour examiner le projet avant la publication du rapport final;

iv) Veiller au contenu et au style des publications :

a. Si une terminologie statistique est utilisée, ajouter les définitions;

b. Souligner qu'il s'agit d'indicateurs, et non de valeurs absolues;

c. Utiliser des graphes et graphiques comportant un texte explicatif; insérer quelques tableaux élaborés.

M. Ahawo a noté que les bureaux de statistique se trouvent investis de nouvelles responsabilités du fait du souci croissant porté à la justice sociale. Ces bureaux doivent mettre au point un baromètre permettant de mesurer les améliorations et les dégradations intervenant dans ce domaine. Du fait de la décentralisation de la planfiication au Kenya en faveur des districts, le problème consiste à localiser les informations statistiques sur les femmes dans chaque district de façon à pouvoir tenir compte de leurs besoins dans les plans de développement régionaux. Outre la publication d'un ouvrage en trois volumes sur les femmes au Kenya, les responsables kenyans se proposent de tenir un séminaire national du même type que l'actuel séminaire pour encourager le dialogue entre producteurs et utilisateurs.

Pour conclure, Mme Vanek a observé que les femmes constituent un nouveau groupe d'utilisateurs et qu'elles doivent asseoir leur crédit auprès de bureaux centraux de statistique. Plus elles seront à même de démontrer que leurs demandes sont fondées sur des recherches et une large étude d'opinions, plus grande sera vraisemblablement l'attention qui sera portée à leurs besoins. Les utilisateurs doivent aussi reconnaître que les bureaux centraux de statistique ont à faire face à un grand nombre de demandes concurrentes. Ces bureaux, pour leur part, doivent rester en contact avec les utilisateurs et trouver de nouveaux moyens de répondre à leurs besoins. De part et d'autre, il faut que se manifestent souplesse, ouverture et volonté de poursuivre le dialogue.

2. Statistiques et indicateurs dans la planification des programmes et des politiques

Mme Elias a présenté cette question en décrivant le programme de formation qu'elle dirige à l'Institut de gestion pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe (ESAMI) et qui s'intitule "La planification et la gestion du développement, et les femmes". Les objectifs de ce programme sont les suivants :

a) Faire prendre davantage conscience aux planificateurs, économistes et experts de la politique du développement, tant hommes que femmes, du rôle joué par les femmes dans le développement;

b) Fournir aux participants les instruments et les compétences nécessaires pour accroître l'efficacité de leurs travaux dans le domaine de la planification, de la gestion et de l'évaluation.

La stratégie élaborée à l'ESAMI s'attache à faire de la participation des femmes un aspect du développement et fait intervenir aussi bien les hommes que les femmes, de façon que la contribution des femmes au développement devienne davantage qu'une préoccupation uniquement féminine. En outre, les échanges d'idées et le dialogue engagés pendant le cours débouchent sur un plan d'action visant à influer sur les grandes orientations. Un plan de ce type a été mis au point par chaque groupe de pays participant. Depuis 1981, 107 personnes (80 femmes, 27 hommes) originaires de 14 pays ont participé au cours.

Parmi les résultats de ce programme quinquennal, qui a eu des résultats positifs dans l'ensemble, on citera les suivants :

a) Davantage d'hommes ont pris conscience du fait que la participation des femmes est un impératif du développement;

b) Plusieurs plans d'action ont été mis en oeuvre (par exemple, les instruments de statistique et de collecte des données au niveau des districts ont été modifiés au Kenya pour prendre en compte les bénéficiaires et les participants aux programmes de développement);

c) Les individus se sentent davantage concernés;

d) Les compétences techniques ont été améliorées;

e) Un nombre croissant de femmes ayant participé au cours ont cherché à prolonger leur formation;

f) L'ESAMI se rend mieux compte de l'importance du rôle des femmes dans le développement.

L'ESAMI s'est attaché à déterminer les moyens par lesquels ses programmes de formation pouvaient influer sur les grandes orientations :

a) Accroître le nombre de femmes cadres;

b) Encourager la participation des femmes à des :

i) Programmes réguliers de formation à la gestion;

ii) Séminaires spéciaux pour les responsables de sexe féminin;

c) Faire prendre davantage conscience aux femmes cadres du rôle que les femmes peuvent jouer dans le développement;

d) Prévoir des séances sur les femmes et le travail dans les programmes ordinaires de gestion;

e) Inciter d'autres programmes de gestion à couvrir des thèmes revêtant de l'importance pour les gestionnaires et entrepreneurs de sexe féminin;

f) Encourager un dialogue entre chercheurs et planificateurs de façon que les recherches conduisent à des changements dans les politiques.

Au cours des débats, plusieurs questions ont été posées sur la façon de mesurer l'impact de programmes tels que ceux de l'ESAMI. Nombreux ont été ceux qui ont estimé que si les participants de leurs pays avaient tiré parti à titre personnel du programme, celui-ci n'avait pas encore une très large incidence sur l'élaboration des politiques. Toutefois, un programme de ce type pouvait être un point de départ utile.

B. Conclusions

Le Coordonnateur technique a ouvert la dernière séance par un examen des résultats obtenus au cours du séminaire par rapport aux objectifs qu'il s'était initialement fixés. Ces résultats sont les suivants :

a) Le dialogue entre producteurs et utilisateurs sur la demande de statistiques et d'indicateurs concernant les femmes, ainsi que sur les sources et les applications de ces données, a été facilité;

b) Les participants se sont familiarisés avec les modalités selon lesquelles les données, statistiques et indicateurs concernant la situation des femmes sont actuellement collectés, rassemblés et utilisés dans la région;

c) Ils ont appris à calculer, interpréter et présenter une série représentative de statistiques et d'indicateurs concernant les femmes;

d) Une contribution a été apportée à la recherche permanente d'instruments plus adaptés pour incorporer les données sur les femmes dans les séries nationales de statistiques ainsi que pour utiliser ces données dans la planification des politiques et des programmes.

Elle a noté qu'au cours de la réunion, un grand nombre de producteurs de statistiques avaient partagé des informations sur les résultats qu'ils avaient obtenus et les problèmes qu'ils avaient rencontrés lorsqu'ils avaient essayé d'établir des statistiques exactes et à jour répondant aux besoins nationaux en matière d'élaboration, de planification, de suivi et d'évaluation des politiques. Les utilisateurs ont examiné leurs besoins de données, la façon dont ces besoins avaient été satisfaits dans certains cas, et les frustrations qu'ils avaient éprouvées lorsqu'ils avaient essayé d'obtenir certains types d'information, signalant à cet égard les lacunes à combler.

Au cours de la séance de clôture, le moment était venu d'envisager l'avenir. Cette séance devait permettre de passer en revue certains des plus importants besoins non satisfaits, d'examiner et de discuter les possibilités de mise au point de statistiques et d'indicateurs adéquats concernant les femmes au niveau de la

sous-région. Pour orienter les débats, il a été demandé à chacun des six membres des groupes d'étude de résumer certains des points importants soulevés au cours des séances précédentes et de faire des suggestions pour l'avenir.

Soutenant que les séries de données existantes pouvaient fournir des informations suffisantes pour la planification, le suivi et l'évaluation de la participation des femmes au développement à condition que les planificateurs soient prêts à prendre les femmes au sérieux, Mme Makonnen (Ethiopie) a souligné qu'il importait de bien faire comprendre la nécessité de disposer de statistiques concernant les femmes. Elle a demandé instamment que les participants contactent les statisticiens dans leur pays d'origine et oeuvrent pour que la Conférence des planificateurs, statisticiens et démographes africains se penche sur la question de la nécessité d'une amélioration des données sur les femmes. Il faut leur demander de soutenir l'idée selon laquelle les statistiques sur les femmes constituent un aspect distinct des notifications statistiques et que dans la planification du développement national une attention expresse doit être portée aux femmes. Elle a aussi rappelé aux producteurs qu'étant donné qu'un grand nombre d'erreurs, de biais et de fausses interprétations sont dus aux travaux réalisés sur le terrain, les programmes et les manuels d'instruction à l'intention des enquêteurs devraient être rédigés très soigneusement.

Mme Mbere (Botswana) a souligné l'importance d'enquêtes spéciales de petite envergure pour compléter les programmes nationaux. Les données ainsi rassemblées sont particulièrement importantes pour comprendre les besoins du secteur informel et de la population rurale, surtout au niveau des districts ou des communautés. Les enquêtes de petite envergure pourraient aider à décentraliser la collecte de données et pourraient même permettre de faire participer les habitants des villages aux recherches. Dans le cadre de ces efforts, il importe de rester souple et ouvert aux nouvelles méthodes d'enquête. Mme Mbere a signalé qu'au Botswana on avait utilisé avec succès la vidéo pour comparer l'efficacité des accoucheuses traditionnelles et celle des sages-femmes utilisant des techniques modernes, et évaluer les besoins de formation. A propos de la nécessité d'une diffusion des informations, elle a noté qu'une diffusion efficace des résultats commence au niveau des consultations préalables au projet et qu'elle a plus de chances d'intervenir si les consultations se poursuivent au cours des recherches, de façon que d'autres personnes contribuent aux résultats pendant que l'étude est encore en cours.

Mme Mzelethe (Zimbabwe) a mis l'accent sur l'interaction des petites études avec les recensements de population et les autres systèmes nationaux de données. Par exemple, les recherches de petite envergure peuvent être guidées par les recensements pour ce qui est de la mise au point du plan de l'étude et de la construction d'un cadre d'échantillonnage, alors que les recensements peuvent être améliorés par les résultats des divers petits projets de recherche. Les statistiques administratives, aussi, pourraient être beaucoup améliorées et pourraient tirer avantage d'études spéciales. Dans tous les cas, il importe de décider des activités qui relèvent davantage du Bureau central de statistique et de celles qu'il vaut mieux laisser aux départements administratifs, aux autres organisanismes utilisateurs ou aux universités et instituts de recherche. Il faut aussi mettre en place un répertoire centralisé, où les résultats peuvent être reçus et les informations coordonnées. Mme Mzelethe a rappelé aux participants que si des statistiques et indicateurs de meilleure qualité sont nécessaires, ils n'apporteront pas en eux-mêmes une amélioration de la situation des femmes au sein du ménage et de la société. Cette amélioration ne pourra venir que d'une évolution des attitudes et des comportements dans les domaines social et politique.

Mme Yoyo (Zambie) s'est félicitée des efforts accomplis par les bureaux centraux de statistique. Elle a rappelé aux participants que ces bureaux doivent faire face à des demandes nombreuses et parfois contradictoires et que leur charge de travail est souvent excessivement lourde. A son avis, il faudrait que s'instaure un dialogue permanent pour mettre au point d'autres moyens de collecte de données sur les femmes. Son intention n'était pas de suggérer que les séries statistiques nationales ne devraient pas inclure d'informations sur les femmes mais plutôt de souligner l'importance des recherches entreprises à l'initiative des organisations de femmes pour aider ces dernières à participer plus efficacement à tous les aspects du développement, et pas seulement aux aspects sociaux et culturels.

M. Mkai (République-Unie de Tanzanie) s'est montré optimiste quant aux perspectives d'amélioration de la base des données concernant les femmes. Déjà, les recensements nationaux fournissent des données utiles, et les programmes nationaux d'enquête sur les ménages s'appuient sur des méthodes plus sophistiquées pour obtenir des informations sur les membres des ménages. Nombreux sont ceux qui souhaiteraient renforcer les statistiques administratives, encore que ce soit là une tâche plus difficile. M. Mkai estime qu'il serait souhaitable que les participants organisent des séminaires semblables à celui-ci dans leurs pays respectifs, afin de procéder à des échanges de vues et à une analyse des données dans les domaines présentant de l'intérêt pour la politique nationale. Pour finir, il a souligné que "les participants d'aujourd'hui seront peut-être les responsables de demain".

M. Tichagwa (Zimbabwe) a demandé instamment que chaque organisme utilisateur soit encouragé à faire de la collecte d'informations sur les femmes un aspect important de ses activités. Il a aussi souligné qu'il importait d'assurer la rétroaction des statistiques et informations au niveau des communautés.

Dans la discussion qui a suivi les points ci-après ont été soulevés :

a) S'agissant des séminaires nationaux de suivi :

i) Il importe que le séminaire sous-régional soit suivi de groupes d'étude et de séminaires au niveau national. On pourrait peut-être envoyer un questionnaire aux différents ministères pour déterminer les informations disponibles et l'incidence de leurs programmes sur les femmes;

ii) A l'occasion des séminaires dans les pays, il faut éviter de prêcher les convaincus. Il ne s'agit pas d'opposer les femmes et les hommes. Mêmes les hommes les plus bornés commencent de se rendre compte qu'ils ne peuvent envisager de mettre en oeuvre une stratégie du développement dans laquelle 50 % des personnes en âge de travailler ne sont pas considérées comme productives. Les femmes participent au développement, mais les démographes et les planificateurs doivent être conscients des tâches non recensées qu'elles effectuent et mettre au point des politiques et des programmes qui permettraient de rendre leur travail plus efficace. Il importe que des hommes participent aux séminaires dans les pays;

iii) Pour l'organisation d'un séminaire tel que celui se tenant actuellement, on peut envisager d'articuler le programme de travail autour d'une série de problèmes à résoudre. Les exercices viseraient à utiliser les données disponibles pour résoudre le problème particulier posé. Par exemple, si la question qui se pose est "Comment peut-on déterminer les niveaux de

revenu qui peuvent être attribués aux femmes dans le cadre des projets générateurs de revenus?", il s'agirait de déterminer les informations disponibles, de concevoir le plan d'une étude visant à obtenir d'autres données, de mettre au point une série d'indicateurs pertinents, et d'évaluer les incidences des résultats au niveau des pouvoirs publics;

iv) Il serait utile de disposer d'indicateurs supplémentaires de la santé et de la nutrition pour les séminaires qui se tiendront à l'avenir. Le "nombre moyen de mois d'allaitement" serait peut-être un indicateur utile du risque d'une forte mortalité maternelle et infantile. On pourrait peut-être mettre au point des indicateurs de la consommation de fuel domestique ou des modes alimentaires;

b) S'agissant des autres activités de suivi :

i) L'Organisation des Nations Unies pourrait peut-être parrainer une Décennie statistique couvrant les années 1986-1995 afin d'améliorer les techniques et de mettre au point une série plus complète d'indicateurs sociaux et économiques;

ii) Un mécanisme de coordination est indispensable pour assurer une entière utilisation des données produites par divers organismes;

iii) Les principales organisations féminines pourraient aider les femmes au niveau local en contribuant à déterminer la faisabilité des projets générateurs de revenus envisagés. S'ils étaient couronnés de succès, ces projets pourraient ouvrir la voie à une amélioration des conditions de vie des femmes rurales;

c) S'agissant des tableaux :

i) Un choix doit être fait entre la mise au point d'indicateurs par pays pertinents et l'utilisation d'indicateurs comparables entre les pays. Il sera peut-être nécessaire pour certains indicateurs d'établir deux séries de tableaux;

ii) Les utilisateurs doivent formuler très précisément les demandes d'information qu'ils adressent au bureau central de statistique et se montrer assez réalistes quant à la possibilité de les voir satisfaites.

Exercice I

POPULATION

A. Structure et évolution de la population

1. Complétez le tableau 1. Pour le taux d'accroissement, utilisez la première méthode de calcul d'un taux de croissance annuel décrite ci-après.

2. Précisez les utilisations et les limites des indicateurs ci-après pour la planification nationale : a) coefficient de dépendance; b) rapport enfants/femmes.

3. Précisez les implications pour la planification nationale des indicateurs ci-après tirés du tableau : a) âge médian de la population; b) taux d'accroissement annuel de cette population.

a) Comment estimer un taux annuel d'accroissement

Un taux annuel d'accroissement peut être calculé de plusieurs manières. Trois formules de calcul différentes sont indiquées ci-après, par ordre croissant de difficulté de calcul et de précision. Avec la première formule, on calcule simplement l'accroissement total en pourcentage au cours d'une période donnée et on divise le chiffre obtenu par le nombre d'années dans la période considérée. Avec la deuxième formule, on part de l'hypothèse que la population s'accroît chaque année. Dans ce cas, on ajoute les nouveaux habitants comptabilisés à la fin de chaque année à la population de l'année précédente, puis on multiplie le chiffre obtenu par le taux annuel d'accroissement. C'est la même méthode qu'utilisent les banques lorsqu'elles calculent l'intérêt sur l'épargne en ajoutant l'intérêt une fois par an. La troisième formule est aussi fondée sur l'hypothèse que le chiffre de la population s'accroît, mais elle ajoute les nouvelles entrées de façon permanente, pas seulement une fois par an.

Tableau 1 des exercices

Structure et évolution de la population : population par âge, sexe et taux de masculinité, République-Unie de Tanzanie, 1967

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Total	Taux de masculinité (hommes/100 femmes)	Pourcentage de femmes	Total cumulé
0-4	1 090 990	1 114 911	2 205 901	97,9	50,5	2 205 901
5-9	976 427	968 180	1 944 607	100,9	49,8	4 150 508
10-14	657 147	590 866	1 248 013	111,2	47,3	5 398 521
15-19	512 657	570 595	1 083 252	89,8	52,1	6 481 773
20-24	378 435	542 974	921 409	69,7	58,9	7 403 182
25-29	461 270	572 000	1 033 270	80,6	55,4	8 436 452
30-34	358 608	401 795	760 403	89,3	52,8	9 196 855
35-39	341 101	334 742	675 843	----	----	9 872 698
40-44	221 936	236 334	458 270	----	----	10 330 968
45-49	252 613	231 284	483 897	----	----	10 814 865
50-54	178 102	183 571	361 673	----	----	11 176 538
55-59	108 992	102 632	211 624	----	----	11 388 162
60-64	110 566	117 424	227 990	----	----	11 616 152
65+	364 027	320 161	684 188	----	----	12 300 340
Indéterminé	3 141	2 604	5 745	----	----	12 306 085
Total	6 016 012	6 290 073	12 306 085	----	----	----

Source : République-Unie de Tanzanie, Bureau de statistique, Recensement de population 1967, vol. 3, Statistiques démographiques (Dar es-Salam, 1970).

Total moins de 15 ans : _____ = _____ %
Total 60 ans et plus : _____ = _____ %
Total 65 ans et plus : _____ = _____ %
Total population à charge : _____ = _____ %
Total population en âge de travailler : _____ = _____ %
"Coefficient de dépendance" : _____ = _____ %

Enfants âgés de moins de 5 ans : _____
Femmes âgées de 15 à 49 ans : _____
Rapport enfants/femmes : _____

Age médian : _____

Calcul du taux annuel d'accroissement :

	Hommes	Femmes	Total
1967	6 016 012	6 290 073	12 306 085
1968	8 595 951	8 931 613	17 527 564
Accroissement	----	----	----
Taux annuel d'accroissement			----
Nombre d'années nécessaire au doublement de la population			----

C'est là la formule de la croissance exponentielle. Dans les formules, P_1 = population au début de la période, P_2 = population à la fin de la période, n = nombre d'années, r = taux annuel d'accroissement.

1. Taux annuel moyen d'accroissement : $r = (P_2 - P_1)/nP_1$

2. Taux annuel d'accroissement, formule de l'intérêt composé : $P_2/P_1 = (1 + r)^n$

3. Taux annuel d'accroissement, formule de la croissance exponentielle : $P_2/P_1 = e^{rn}$

b) Comment calculer le nombre d'années nécessaires pour que la population double

En utilisant la formule de la croissance exponentielle, il est facile de calculer le nombre d'années qu'il faudra pour que la population double, étant entendu que l'on connaît le taux annuel d'accroissement et que l'on peut estimer r. Dans ce cas, $e^{rn} = 2$, et r est connu. Etant donné que le logarithme naturel de 2 = 0,69, pour trouver n (les années nécessaires à un doublement de la population), il faut diviser 69 par r. On a ainsi n = 69/r. Par exemple, le taux d'accroissement annuel estimé de la population du Kenya étant de 4 %, le nombre d'années nécessaires à un doublement de la population est de 69/4 ou 17,25 années.

B. Répartition de la population en fonction de l'état civil

1. Complétez le tableau 2.

2. Décrivez les différences apparaissant dans le tableau pour ce qui est de la structure par âge du mariage pour les femmes et les hommes.

3. Examinez l'incidence de ces différences pour la planification des politiques et programmes.

Tableau 2 des exercices

Répartition de la population en fonction de l'état civil : population totale âgée de 10 ans et plus par état civil, âge et sexe : République-Unie de Tanzanie, 1967

Sexe et groupe d'âge	Total	Célibataires	Mariés	Veufs	Séparés/ divorcés
Total	8 149 596	2 516 725	4 891 741	399 618	329 846
Hommes	3 945 325	1 576 298	2 180 658	60 003	121 042
10-14	657 138	652 802	2 514	679	287
15-19	512 653	476 411	33 824	639	1 134
20-24	378 423	214 336	154 931	1 710	6 194
25-29	461 251	113 174	331 624	2 736	13 160
30-34	358 604	43 200	297 261	2 827	14 658
35-39	341 101	25 630	297 567	3 358	14 298
40-44	221 935	12 908	194 362	2 840	11 194
45-49	252 606	11 199	224 972	4 635	11 636
50-54	178 105	7 520	154 867	4 732	10 365
55-59	108 969	4 161	94 867	3 404	6 445
60-64	110 561	4 025	93 680	4 875	7 631
65+	363 979	10 932	300 189	27 568	24 040
Femmes	4 204 271	940 427	2 711 083	339 615	208 804
10-14	590 850	570 725	18 121	824	597
15-19	570 587	271 995	284 398	2 595	11 204
20-24	542 979	49 255	465 555	5 060	21 804
25-29	572 009	18 167	520 426	8 164	24 979
30-34	401 789	7 773	361 416	11 541	20 711
35-39	334 726	4 810	296 099	15 153	18 621
40-44	236 324	3 399	197 603	18 899	16 117
45-49	231 273	2 933	182 305	28 444	17 498
50-54	183 567	2 474	125 966	36 479	18 403
55-59	102 628	1 340	65 006	25 773	10 476
60-64	117 425	2 055	65 101	37 527	12 589
65+	320 114	5 501	129 087	149 156	35 805

Source : République-Unie de Tanzanie, Bureau de statistique, Recensement de population 1967, vol. 3, Statistiques démographiques (Dar es-Salam, 1970), tableau 203.

Pourcentage de célibataires, groupes d'âge 20-24 et 45-49, par sexe :

	Groupe d'âge 20-24		Groupe d'âge 45-49	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Hommes	----	----	----	----
Femmes	----	----	----	----
Quotient femmes/hommes		----		----

C. Taille des ménages

1. Complétez le tableau 3, en calculant la ventilation des ménages sur la base de pourcentages cumulés, par taille des ménages, et en estimant la taille des ménages à la limite supérieure du troisième quartile (Q3), c'est-à-dire la taille au-dessous de laquelle se situent 75 % des ménages.

2. Complétez le diagramme 1 présentant la ventilation sur la base de pourcentages cumulés.

3. Comment cette information peut-elle être utilisée à des fins de planification?

D. Chefs des ménages par sexe et résidence urbaine/rurale

1. Complétez le tableau 4.

2. Examinez certaines des raisons pour lesquelles nombreux sont ceux qui estiment que la proportion des ménages dirigés par des femmes est sous-estimée.

3. Comment peut-on expliquer les différences observées entre zones rurales et zones urbaines pour ce qui est de la proportion des ménages dirigés par des femmes? Quels problèmes particuliers peuvent rencontrer les femmes des zones rurales dirigeant des ménages? En quoi ces problèmes diffèrent-ils de ceux rencontrés par les femmes des zones urbaines dans la même situation?

Tableau 4 des exercices

Chefs de ménage, par sexe et résidence en zones urbaines/rurales, Soudan, 1973

	Effectif	Pourcentage	Quotient femmes/hommes
Total	2 288 277	100,0	
Hommes	1 781 491	----	
Femmes	506 786	22,1	0,28
Zones urbaines	472 746	100,0	
Hommes	393 340	83,2	
Femmes	79 406	16,8	0,20
Zones rurales	1 815 531	100,0	
Hommes	1 388 151	76,5	
Femmes	427 380	----	----

Source : Soudan, Ministère de la planification nationale, Deuxième recensement de population 1973, vol. 1, Caractéristiques socio-économiques (Khartoum, 1977), tableau 24. Le recensement des chefs de ménage a été effectué sur la base des déclarations des membres du ménage. Les données ne concernent que la population sédentaire.

E. Mobilité géographique des hommes et des femmes, en fonction de l'importance de la localité

1. Complétez le tableau 5.

2. Entourez l'âge où la mobilité est la plus grande pour les femmes et pour les hommes dans chaque type de peuplement et pour l'ensemble des personnes considérées, quel que soit l'endroit où elles vivent.

3. Etes-vous d'accord avec ceux qui prétendent que la mobilité géographique est un phénomène qui touche essentiellement les hommes? Expliquez votre réponse.

4. A quels âges et pour quels types de peuplement les femmes sont-elles plus nombreuses que les hommes à se déplacer? Pensez-vous que cela est simplement dû au fait qu'il y a plus de femmes que d'hommes dans ces groupes d'âge? De quels autres éléments d'information auriez-vous besoin pour répondre à cette question?

Tableau 5 des exercices

Mobilité géographique chez les femmes et les hommes en fonction de la taille du lieu de résidence : migrants en fonction de la taille du lieu actuel de résidence, du sexe et de l'âge, Bostwana, 1981

Groupe d'âge	Zones urbaines (5 000)			Ville (1 000-5 000)			Village (1 000)			Total		
	Femmes	Hommes	Pourcentage de femmes	Femmes	Hommes	Pourcentage de femmes	Femmes	Hommes	Pourcentage de femmes	Femmes	Hommes	Pourcentage de femmes
0-4	1 854	1 753	51,4	1 894	1 841	50,7	4 323	4 237	50,5	8 071	7 831	50,8
5-9	2 236	1 748	56,1	2 258	1 853	54,9	6 798	6 806	50,0	11 292	10 407	52,0
10-14	2 401	1 357	----	2 441	1 583	----	7 884	8 518	----	12 726	11 458	----
15-19	4 118	2 928	----	3 842	2 328	----	5 567	5 483	----	13 527	10 739	----
20-24	3 799	4 013	----	3 343	2 599	----	4 086	3 712	----	11 228	10 324	----
25-34	3 321	4 489	----	3 540	3 584	----	4 956	5 511	----	11 817	13 584	----
35-44	1 308	2 035	39,1	1 525	1 967	43,7	2 877	3 616	44,3	5 710	7 618	42,8
45-54	774	977	44,2	954	1 172	44,9	2 208	2 517	46,7	3 936	4 606	45,8
55-64	534	492	50,0	654	751	46,5	1 593	1 764	47,4	2 781	3 007	48,0
65+	527	329	61,6	649	570	53,2	1 938	1 917	50,3	3 114	2 816	52,5
Indéterminé	156	229	40,5	129	188	40,7	513	558	47,9	298	975	45,0
Total	21 028	20 350	----	21 229	18 436	----	42 743	44 639	----	84 500	83 365	----

Source : Données tirées des résultats du recensement de population effectué en 1981 au Bostwana.

F. Répartition par âge de la fécondité

1. Complétez le tableau 6A en calculant le pourcentage de variation du taux de fécondité par âge au Lesotho entre 1967-1971 et 1972-1976.

2. Considérez-vous qu'il y a eu une importante modification de ces taux pendant la décennie 1967-1976? Dans quel groupe d'âge semble-t-il y avoir les plus importantes différences entre les deux séries de taux? Pensez-vous que de telles différences dans ces groupes d'âge ont des chances d'être significatives, et pourquoi?

3. Complétez le tableau 6B en calculant le pourcentage de la fécondité totale représenté par chaque groupe d'âge.

4. A partir de ces données, pensez-vous que la répartition par âge de la fécondité s'est beaucoup modifiée au cours de la décennie 1968-1977?

5. Examinez le diagramme 2A. Les responsables de la santé nous disent que c'est entre l'âge de 20 et 35 ans que les femmes courent le moins de risques au cours de leur grossesse. Que donne à penser ce diagramme en tranches en ce qui concerne les impératifs des programmes?

6. Complétez le diagramme 2B concernant le nombre moyen d'enfants nés dans chaque groupe d'âge des mères, tel que recensé pour l'enquête 1967/69. Dans quel groupe d'âge la fécondité s'est-elle accrue le plus rapidement au cours de la décennie 1968-1977?

Tableau 6 des exercices

Ventilation par âge de la fécondité, Lesotho, 1967-1977

A. Taux de fécondité par âge

Groupe d'âge	Taux de fécondité par âge (naissances vivantes pour 1 000 femmes, par an)		Variation en pourcentage
	1967-1971	1972-1976	
15-19	82	103	----
20-24	244	261	+7
25-29	259	252	-3
30-34	216	233	+8
35-39	167	173	+4
40-44	108	95	----
45-49	(27)	27	----
Taux global de fécondité	5,52	5,72	+4

Tableau 6 des exercices (suite)

B. Nombre médian de naissances par groupe d'âge des femmes

Groupe d'âge	Enquête de 1967/69			Enquête de 1977		
	Nombre médian de naissances par femme	Nombre médian supplémentaire de naissances par femme	Pourcentage	Nombre médian de naissances par femme	Nombre médian supplémentaire de naissances par femme	Pourcentage
15-19	0,12	0,12	3	0,19	0,19	3
20-24	1,08	0,96	20	1,27	1,08	20
25-29	2,44	1,36	----	2,50	1,23	----
30-34	3,63	1,19	----	3,90	1,40	----
35-39	4,36	0,73	15	4,66	0,76	14
40-44	4,76	0,40	8	5,08	0,42	8
45-49	4,78	0,02	----	5,40	0,32	----
Durée de vie		4,78	100		5,40	100

Source : Ian Timaeus et K. Balasubramanian, Evaluation of the Lesotho Fertility Survey, 1977, Scientific Reports No 58 (Londres, Enquête mondiale sur la fécondité, août 1984).

Diagramme 2 des exercices

Ventilation par âge de la fécondité, Lesotho

A. Ventilation en pourcentage sur la durée de vie

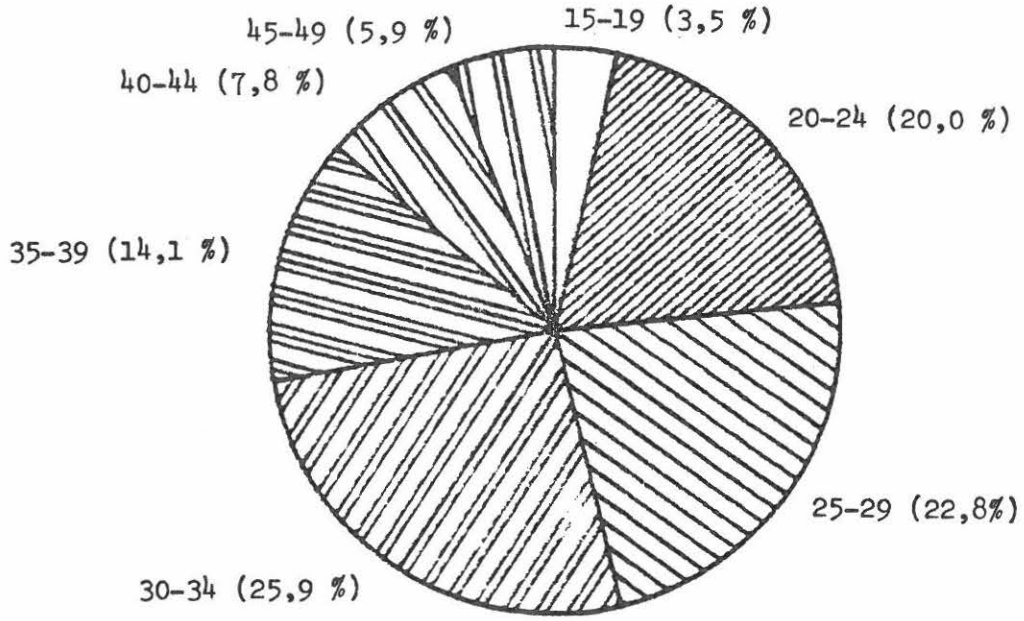

B. Nombre médian de naissances par groupe d'âge

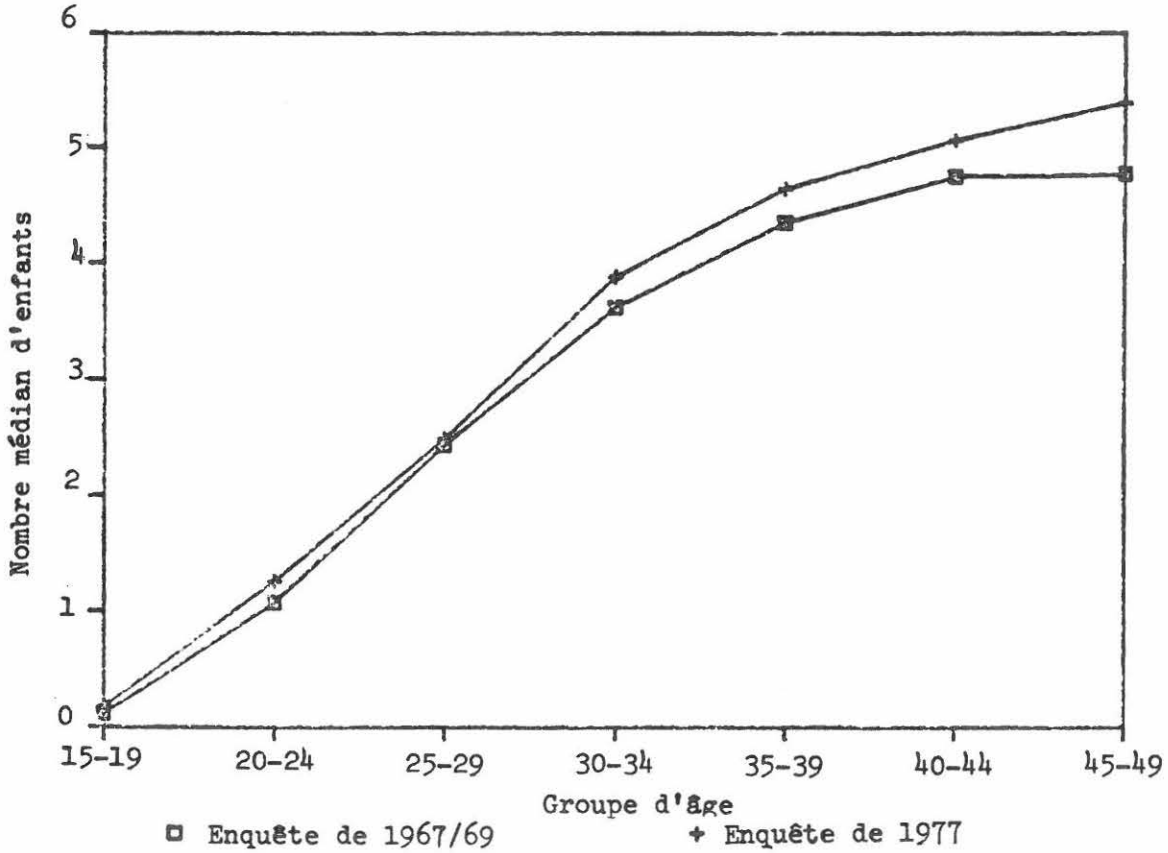

Diagramme 3 des exercices

Alphabètes (%) par groupe d'âge et sexe

A. Femmes

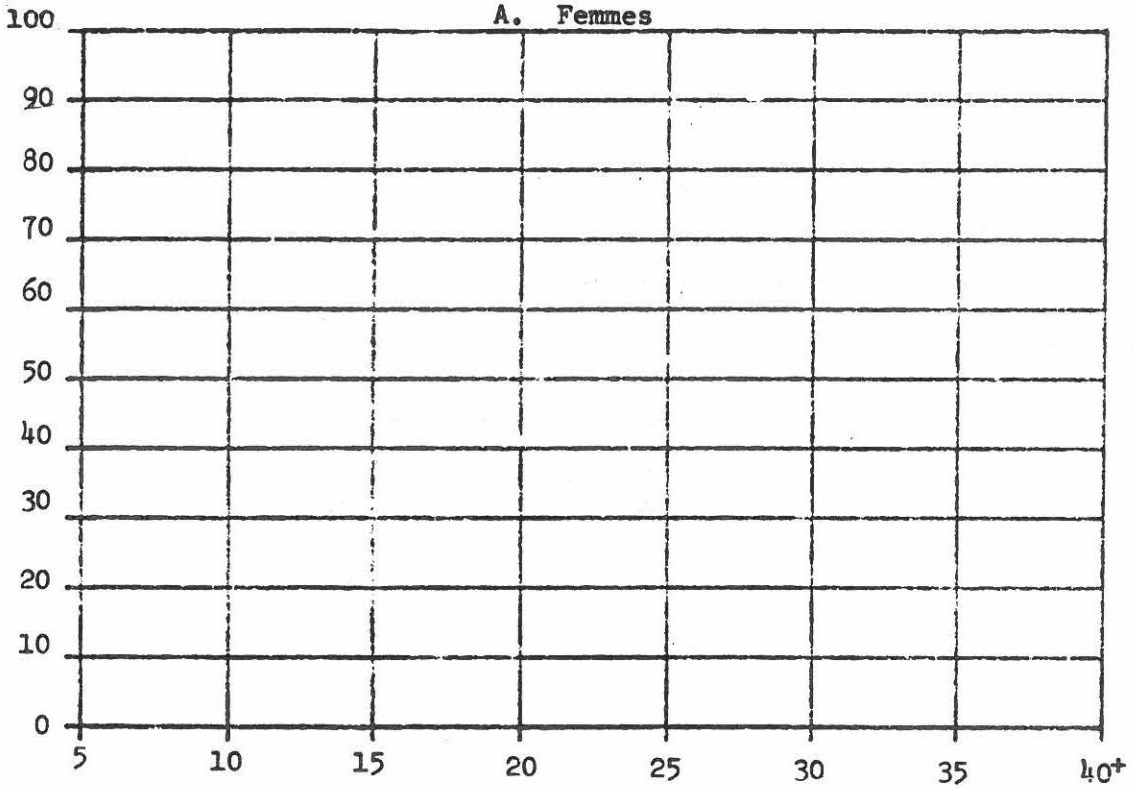

B. Hommes

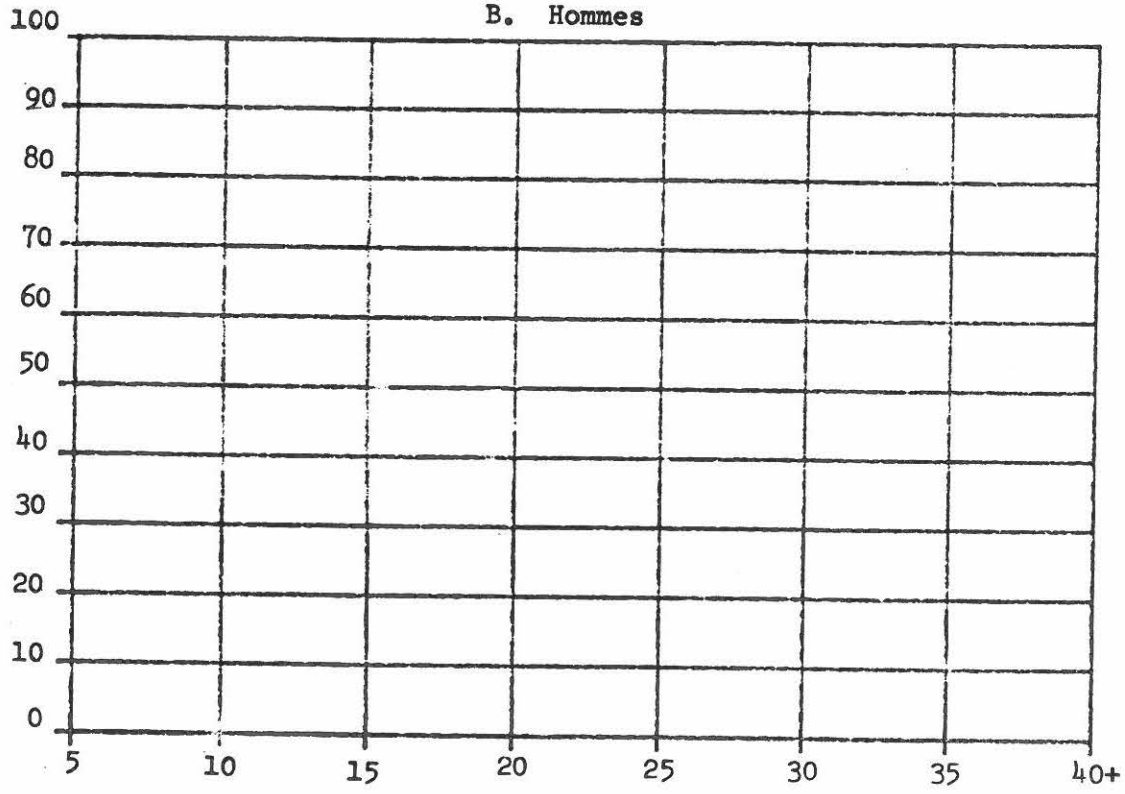

Exercice II

EDUCATION

A. Alphabétisme chez les femmes et les hommes

Le tableau 7 indique les pourcentages d'alphabètes pour différents groupes d'âge et par sexe dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne.

1. Choisissez deux ou trois pays vous intéressant et pour chacun d'entre eux tracez le pourcentage d'alphabètes par groupe d'âge pour les femmes et les hommes sur le diagramme 3.

2. En utilisant les données du tableau 7, calculez les quotients femmes/hommes des pourcentages d'alphabètes dans chaque groupe d'âge pour au moins deux pays :

Pays : _____

Groupes d'âge	Pourcentage d'alphabètes		Quotient
	Femmes	Hommes	femmes/hommes
10-14	_____	_____	_____
15-24	_____	_____	_____
25-34	_____	_____	_____
35 +	_____	_____	_____

Pays : _____

Groupes d'âge	Pourcentage d'alphabètes		Quotient
	Femmes	Hommes	femmes/hommes
10-14	_____	_____	_____
15-24	_____	_____	_____
25-34	_____	_____	_____
35 +	_____	_____	_____

3. Pensez-vous que l'on puisse déduire de ces indicateurs des tendances pour l'évolution de l'alphabétisme dans le temps? Commentez.

_____

_____

_____

4. Comment pourrait-on utiliser les données sur l'alphabétisme dans la planification des programmes?

_____

_____

_____

Tableau 7 des exercices

Pourcentage d'alphabètes par sexe et groupe d'âge

Région et pays	Année	Femmes				Hommes			
		10-14	15-24	25-34	35 et plus	10-14	15-24	25-34	35 et plus
SAHEL, AFRIQUE DE L'OUEST									
Burkina Faso	1975	11,0	6,7	2,6	1,0	20,7	22,3	15,1	8,9
Cap-Vert	1960	28,8	24,4	17,4	14,0	41,4	45,9	39,5	42,6
Mali	1960-61	4,7	1,5 a/	0,5 b/	0,0 c	9,7	5,5 a/	4,6 b/	2,7 c/
AFRIQUE DE L'OUEST, ZONES COTIERES									
Bénin	1961	..	3,9	1,5	0,6	..	14,5	7,1	4,8
Ghana	1971	..	39,6	14,3	5,0	..	68,6	46,6	22,7
Côte d'Ivoire	1975	40,0	21,5	5,5	2,3	60,4	43,7	21,8	10,1
Libéria	1974	24,0	19,4	6,9	4,7	32,7	51,7	30,7	14,2
Sierra Leone	1963	13,4	5,6	3,1	4,1	24,2	22,1	14,0	9,6
Togo	1970	31,8 d/	16,8	5,5	2,1	60,5 d/	48,4	28,0	14,1
CENTRE DE L'AFRIQUE									
Cameroun	1976	71,1	56,1	24,2	7,3	78,5	76,1	56,7	29,2
AFRIQUE DE L'EST									
Ethiopie e/	1970	1,8	0,4	0,1	0,1	11,9	11,4	8,7	6,3
Maurice	1962	62,0 f/	65,5 g/	49,5	38,0	67,2 f/	80,1 g/	70,1	65,3
Seychelles	1960	..	60,4	52,5	40,3	..	48,8	48,5	35,5
Soudan	1973	44,9	27,5	9,8	4,0	64,9	55,2	41,8	30,6
Tanzanie	1967	42,5	29,4	13,9	4,9	56,3	60,3	49,3	29,4
AFRIQUE AUSTRALE									
Botswana	1964	49,7	52,5	39,8	21,1	32,7	39,3	33,9	23,6
Lesotho	1966	63,9	89,1	81,3	49,7	30,2	53,4	49,7	36,8
Mozambique	1970	20,9	11,7	6,1	4,3	26,9	24,9	20,0	12,4
Zambie	1969	75,6	60,3	33,2	13,7	79,4	82,5	70,3	43,9

Source : Etats-Unis, Bureau of the Census, Women of the World, Sub-Saharan Africa, par Jeanne S. Newman, WID-2 (Washington, D.C., Government Printing Office, 1985), tableau 4.4.

(Suite des notes page suivante)

(Suite des notes du tableau 7 des exercices)

a/ 15-19 ans.

b/ 20-39 ans.

c/ 40 ans et plus.

d/ 12-14 ans.

e/ Zones rurales seulement.

f/ 5-12 ans.

g/ 13-24 ans.

B. Nombre d'enfants inscrits dans les écoles par classe

Même au Zimbabwe, où le nombre de filles inscrites dans les écoles est relativement élevé, on constate d'importantes différences dans les profils concernant la scolarité des garçons et des filles. Le tableau 8 indique le nombre d'élèves inscrits en 1979 dans les écoles du Zimbabwe par classe, séparément pour chaque sexe et pour l'ensemble des élèves. Un "taux d'inscription apparent" a été calculé pour chaque classe, pour l'école primaire et pour l'école secondaire.

1. Pourquoi pensez-vous que le ministère qualifie ces taux d'"apparents"? Donnez un synonyme de l'expression "taux apparent".

_____

2. Complétez le tableau en calculant les quotients filles/garçons des "taux d'inscription apparents" pour chaque classe, pour les écoles primaires et secondaires. Pourquoi ces quotients diffèrent-ils légèrement de ceux des effectifs inscrits?

_____

_____

_____

3. Finissez le tracé de ces "taux d'inscription apparents" séparément pour chaque sexe sur le diagramme 4 de l'exercice. Sur le même diagramme, indiquez les quotients filles/garçons de ces taux. Dans quelle(s) classe(s) primaire(s) les filles sont-elles relativement défavorisées? _____

Dans quelle(s) classe(s) secondaire(s)? _____

4. Examinez les différences des profils d'inscription dans les écoles des garçons et des filles. Quelles sont les conséquences de ces indicateurs pour l'action des pouvoirs publics dans les domaines de l'éducation, pour l'ensemble des enfants? Pour les filles en particulier?

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Tableau 8 des exercices

Taux apparent de scolarisation, Zimbabwe, juin 1979

Age	Population Garçons	Population Filles	Population Total	Effectifs scolaires et taux apparent de scolarisation	Nombre d'inscrits du sexe masculin	Taux apparent	Nombre d'inscrits du sexe féminin	Taux apparent	Nombre total d'inscrits	Taux apparent	Comparaison du nombre d'inscrits dans les deux sexes: Pourcentage d'inscrits du sexe féminin	Quotient filles/garçons: Inscrits	Quotient filles/garçons: Pourcentage
7	118 760	115 376	234 136	Classe 1	87 067	73,3	83 058	72,0	170 125	72,7	48,8	95,4	98,2
8	113 392	110 416	223 808	Classe 2	72 532	64,0	67 476	61,1	140 008	62,6	48,2	93,0	95,5
9	108 409	105 030	213 439	Classe 3	70 777	65,3	59 393	56,1	130 170	60,7	45,6	83,9	85,9
10	103 812	101 609	205 421	Classe 4	57 848	55,7	51 829	51,0	109 677	53,4	47,3	89,6	91,6
11	99 595	97 738	197 333	Classe 5	53 241	53,5	45 560	46,6	98 801	50,1	46,1	85,6	-
12	95 443	93 997	189 440	Classe 6	49 073	51,4	39 355	41,9	88 428	46,7	44,5	80,2	-
13	91 195	90 201	181 396	Classe 7	47 147	51,7	35 230	39,1	82 377	45,4	42,8	74,7	-
Total 7-13	730 606	714 367	1 444 973	Total enseignement primaire	437 685	59,9	381 901	53,4	819 586	56,7	46,6	87,3	-
14	86 955	86 475	173 430	Année I	9 804	11,3	8 645	10,0	18 449	10,7	46,9	88,2	-
15	82 979	82 993	165 972	Année II	8 823	10,6	7 315	8,8	16 138	9,7	45,3	82,9	-
16	79 206	79 715	158 921	Année III	7 750	9,8	5 975	7,5	13 725	8,7	43,5	77,1	-
17	75 614	76 531	152 145	Année IV	6 975	9,2	5 295	6,9	12 270	8,1	43,2	75,9	-
18	72 214	73 403	145 617	Année IV.L	2 625	3,6	1 936	2,6	4 561	3,1	42,4	73,8	-
19	68 987	70 358	139 345	Année IV.U	694	1,0	378	0,5	1 072	0,8	35,3	54,5	59,0
Total 14-19	465 955	469 475	935 430	Total enseignement secondaire	36 671	7,9	29 544	6,3	66 215	7,1	44,6	80,6	-

Source : Données fournies par le Ministre de l'éducation du Zimbabwe.

Diagramme 4 des exercices

Taux apparents de scolarisation, par classe et sexe, et quotients filles/garçons, Zimbabwe, juin 1979

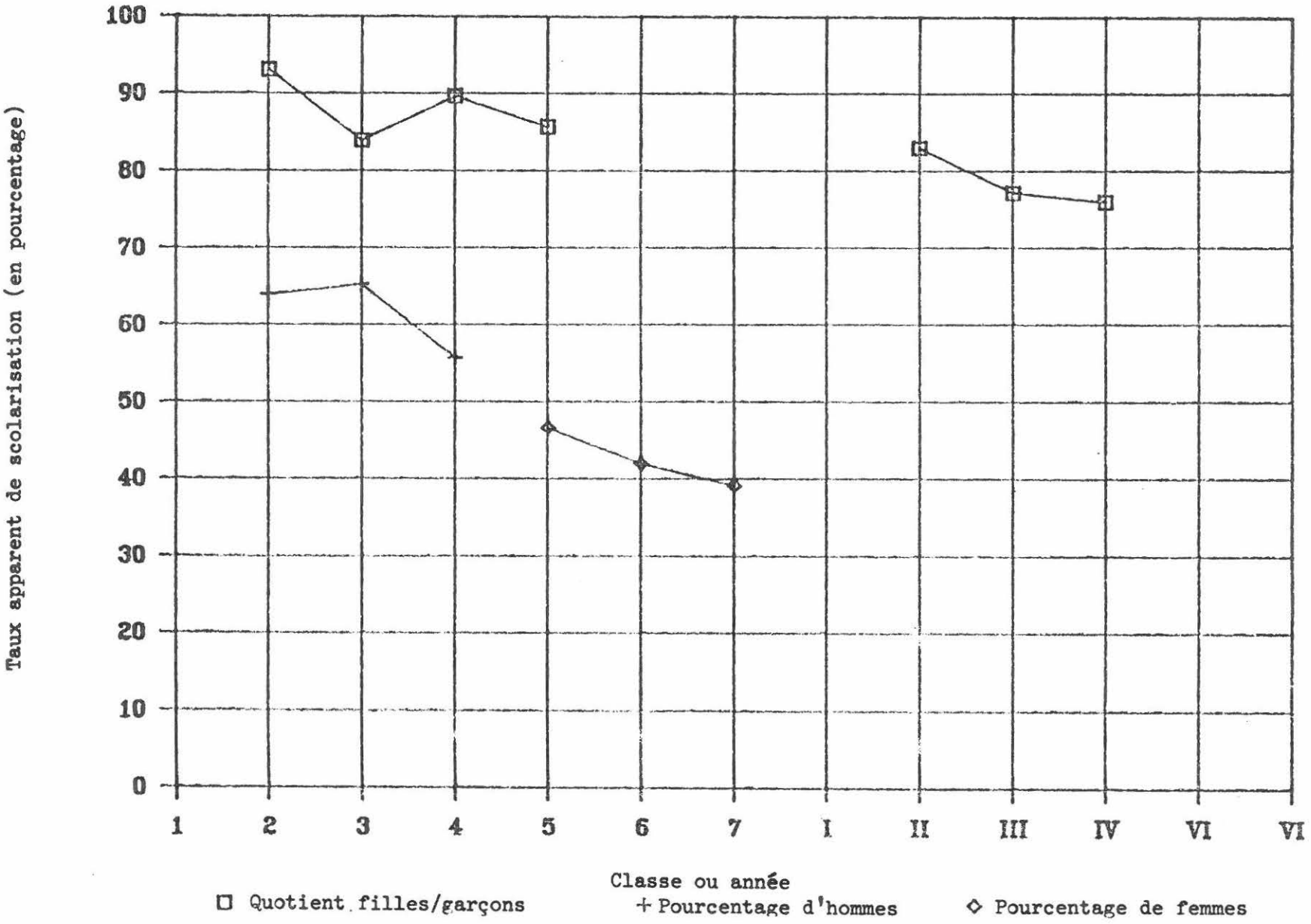

C. Inscription dans les écoles secondaires et dans les établissements de formation professionnelle/ d'enseignement technique

Lorsque l'on dispose de données chronologiques, il est possible de suivre l'évolution de l'accès des femmes aux établissements d'enseignement secondaire non professionnel ainsi qu'aux établissements de formation professionnelle/ d'enseignement technique.

1. Complétez le tableau 9 en calculant le pourcentage d'étudiants du sexe féminin inscrits dans des établissements secondaires non professionnels pour chaque année, de 1974 à 1983, au Botswana. Pour chaque colonne, calculez la variation absolue et la variation en pourcentage. Que peut-on déduire de ce tableau pour ce qui est de l'emploi des femmes dans l'enseignement secondaire au cours de la dernière décennie? Que peut-on en déduire à propos de l'inscription des jeunes filles dans les établissements secondaires au Botswana? La situation des filles dans le domaine de l'éducation au Botswana peut-elle être comparée avec celle existant dans votre pays?

2. Comparez le tableau 10 sur les inscriptions dans les établissements de formation professionnelle/d'enseignement technique avec le tableau 9 sur les inscriptions dans les établissements secondaires non professionnels. Dans quelle mesure les tendances sont-elles comparables? Dans quelle mesure sont-elles divergentes? Que peut-on déduire de ces tableaux à propos de la préparation des femmes à l'exercice d'un emploi dans le secteur moderne? Quelles sont les implications de ces données pour l'action gouvernementale?

Tableau 9 des exercices

Enseignants et étudiants dans les écoles publiques secondaires (sauf les établissements d'enseignement technique), par sexe et pourcentage de femmes, Botswana, 1974-1983

Année	Enseignants			Etudiants		
	Hommes	Femmes	Pourcentage de femmes	Hommes	Femmes	Pourcentage de femmes
1974	244	106	30,3	3 654	3 481	48,2
1975	266	131	33,0	4 321	4 113	-
1976	297	148	33,4	4 744	4 814	-
1977	289	154	34,8	5 046	5 173	-
1978	317	188	37,2	5 400	5 736	-
1979	365	205	36,0	5 868	6 307	-
1980	397	237	37,4	6 420	7 004	-
1981	395	271	40,7	6 889	7 459	-
1982	..	..	..	7 066	7 434	-
1983	420	299	41,6	7 397	7 730	-
Variation 1974-1983	-	-	11,3	-	-	-
Variation en pourcentage	-	-	37,3	-	-	-

Source : Données fournies par l'Unité de statistique du Ministère de l'éducation du Botswana.

Tableau 10 des exercices

Enseignants et étudiants dans les établissements de formation professionnelle et technique, par sexe et pourcentage de femmes, Botswana, 1974-1981

Année	Enseignants			Etudiants		
	Hommes	Femmes	Pourcentage de femmes	Hommes	Femmes	Pourcentage de femmes
1974	141	48	25,3	906	622	40,7
1975	173	69	28,5	1 046	653	38,4
1976	152	64	29,6	1 023	699	40,6
1977	164	69	29,6	1 020	734	41,8
1978	265	75	22,1	1 082	508	31,9
1979	..	..	..	1 409	697	33,1
1980	125	102	44,9	1 349	451	25,1
1981	..	..	..	1 171	623	34,7
Variation 1974-1980/81	-16	54	19,6	265	1	-6,0
Variation en pourcentage	-11,3	112,5	77,4	29,2	0,1	-14,7

Source : Données fournies par l'Unité de statistique du Ministère de l'éducation du Botswana.

D. Orientation scolaire

Même lorsque les filles sont inscrites dans des écoles secondaires ou des écoles d'enseignement supérieur, les services d'orientation tendent à les diriger vers la préparation d'emplois différents (et souvent moins bien rémunérés et moins prestigieux). Dans un monde où les compétences techniques sont la clef de la participation au secteur moderne, les femmes continueront d'être défavorisées si elles ne reçoivent pas une formation adéquate dans les domaines en question. Les tableaux 11 à 13 illustrent cette orientation dans chacun des trois différents types d'institutions.

1. Comment pourrait-on utiliser des données de ce type pour la planification des programmes?

2. A quel niveau d'enseignement pensez-vous que des efforts devraient être faits pour améliorer la préparation des femmes à l'exercice d'un emploi dans le secteur moderne?

Tableau 11 des exercices

Nombre de filières scientifiques et littéraires possibles en terminale, Kenya, 1976

Programme	Type d'établissement d'enseignement secondaire			
	Lycée de filles	Lycée de garçons	Lycée mixte	Total
Lettres a/	26	28	12	66
Sciences b/	13	64	22	99
Total	39	92	34	165

Source : Kenya, Bureau central de statistique, Women in Kenya 1978 (Nairobi), p. 30.

a/ En moyenne 35 places pour les filières littéraires.

b/ En moyenne 30 places pour les filières scientifiques.

Tableau 12 des exercices

Inscriptions dans les écoles professionnelles, par cours et par sexe, Botswana, 1983

Métiers	Femmes	Hommes	Total	Pourcentage de femmes
Industriels, mécaniques	53	1 848	1 901	2,9
Agricoles	84	250	334	25,1
Santé	483	92	575	84,0

Source : Données fournies par le Ministère de l'éducation du Botswana, Unité des statistiques d'éducation.

Tableau 13 des exercices

Nombre de jeunes filles inscrites dans les universités, par faculté, Université de Nairobi, Kenya, 1976/77, 1977/78

Faculté	1976/77 Jeunes filles		1977/78 Jeunes filles	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Agriculture	7	7	22	13
Architecture/Dessin	3	6	2	5
Lettres	41	34	56	35
Commerce	1	4	3	8
Enseignement	21	26	37	31
Ingénierie	-	-	-	-
Droit	2	22	3	20
Médecine	6	12	11	16
Sciences	4	7	15	9
Etudes vétérinaires	4	19	4	21

Source : Kenya, Bureau central de statistique, Women in Kenya 1978 (Nairobi), p. 35.

Exercice III

ACTIVITE ECONOMIQUE

A. Etablissement d'indicateurs de la population active à partir de questionnaires

A la fin de la présente section, sont reproduits des questionnaires établis dans le cadre d'enquêtes au Botswana et en Ethiopie. Pour chaque pays, dressez une liste des rubriques sur lesquelles des informations sont collectées. Etablissez trois tableaux factices d'indicateurs de haute priorité pouvant être établis sur la base des informations collectées.

B. Activité économique

Les tableaux 14 et 15 sont établis à partir des données du recensement de 1981 au Botswana. Ils décrivent différents aspects de l'activité économique des femmes et des hommes.

1. Examinez ces deux tableaux. Le nombre des salariés est-il à peu près comparable dans les deux cas?

2. Calculez pour le tableau 15 le taux d'activité pour les hommes et femmes dans les zones rurales et urbaines. Analysez les différences entre hommes et femmes pour ce qui est de l'activité économique ainsi que les écarts entre zones urbaines et zones rurales.

C. Présentation des indicateurs économiques

Le diagramme 5 et le tableau 16 indiquent deux façons de présenter le nombre de salariés par sexe et emploi.

1. Examinez les avantages et inconvénients de chaque présentation.

2. Choisissez cinq emplois dans les chiffres du Kenya et construisez des diagrammes en batons séparément pour l'emploi des hommes et des femmes dans les secteurs public et privé.

Tableau 16 des exercices

Répartition par sexe des emplois salariés, ventilés par profession et par secteur, Kenya, 1976

Profession	Secteur public		Secteur privé	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Salariés occasionnels	25 937	3 336	62 965	26 176
Ouvriers non qualifiés	120 932	11 574	232 777	35 518
Travailleurs manuels qualifiés	31 376	5 153	49 632	1 966
Techniciens et superviseurs	6 180	255	5 758	325
Manutentionnaires et vendeurs	253	40	5 114	38
Employés de bureau	26 262	2 480	18 504	2 078
Secrétaires	450	5 108	730	4 771
Cadres	6 944	641	7 201	473
Administrateurs	885	14	2 293	88
Enseignants	63 464	32 123	2 157	654
Architectes, ingénieurs et contremaîtres	894	5	488	9
Médecins, dentistes, vétérinaires	1 646	1 523	117	144
Agronomes	330	21	37	0
Statisticiens et mathématiciens	126	6	50	16
Autres	341	28	47	3
Avocats et juristes	139	9	39	7
Comptables	248	7	374	18
Economistes	67	1	8	0
Autres professions	1 789	109	1 754	226
Total	288 263	62 433	390 045	72 510

Source : Kenya, Ministère des finances et de la planification , Bureau central de statistique, Women in Kenya, 1978, d'après une opération de dénombrement de la main-d'oeuvre réalisée en 1976.

Diagramme 5 des exercices

Les 20 professions les plus populaires en Suède, 1980, classées par ordre d'importance et par pourcentage pour chaque sexe

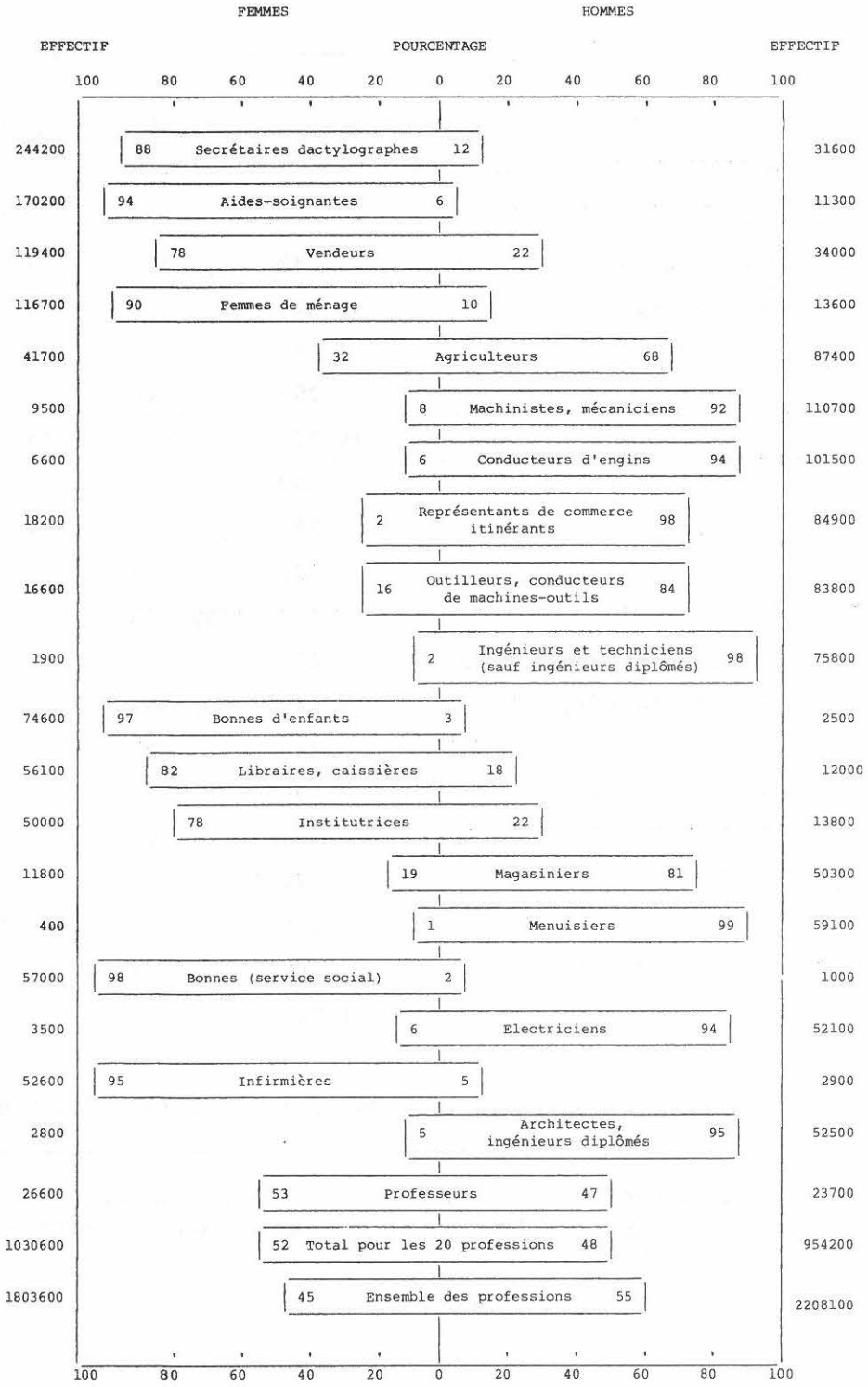

Source : Statistiques de la Suède, Les hommes et les femmes en Suède (Stockholm, 1985), p. 38 et 39.

Note : La moitié de l'ensemble des personnes exerçant un emploi salarié travaillaient dans les 20 professions les plus populaires en 1980 - 60 % de l'ensemble des femmes et 40 % de l'ensemble des hommes. Les neuf professions les plus populaires chez les hommes sont incluses. La profession qui vient en dixième position parmi les professions préférées des femmes est celle d'aide-cuisinier (44 600 femmes et 4 100 hommes).

Les tableaux 17 et 18 fournissent des informations sur la population économiquement active dans les zones rurales de l'Ethiopie en 1970.

1. Quels sont les éléments d'information les plus importants de ces tableaux?

2. Quels indicateurs de l'activité économique des femmes peut-on établir à partir de ces informations?

3. Quel serait d'après vous le meilleur moyen de présenter ces indicateurs?

Tableau 17 des exercices

Population rurale totale, population âgée de 10 ans et plus et population active, par sexe (milliers), Ethiopie

	Hommes	Femmes	Total
Population totale	11 245,6	10 781,4	22 027,0
Population âgée de plus de 10 ans	7 523,2	7 105,2	14 628,4
Population active	7 034,2	2 337,6	9 371,8
Taux d'activité (pourcentage)	93,5	32,9	64,1

Source : Ethiopie, Bureau central de statistique, Tables of Demographic Data, vol. II, 1ère et 2ème parties, (1978) et The Demography of Ethiopia (1974).

Tableau 18 des exercices

Répartition en pourcentage de la population active par statut, sexe et région, zones rurales, Ethiopie, 1970

Région	Employeur		Travailleur indépendant		Salarié		Travailleur familial non rémunéré		Autres personnes économiquement actives		Total	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Arssi	2,7	0,6	56,9	13,3	4,6	2,2	35,8	83,4	----	----	100,0	100,0
Bale	1,0	0,3	64,1	17,9	2,4	1,1	32,5	80,7	----	----	100,0	100,0
Eritrea	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Gamo Gofa	0,3	0,2	70,2	24,6	1,7	3,5	27,8	71,6	----	----	100,0	100,0
Gojjam	1,4	0,1	56,0	14,2	5,5	4,8	36,8	80,9	0,3	----	100,0	100,0
Gonder	4,3	0,6	48,3	18,4	6,2	9,3	41,2	71,7	----	----	100,0	100,0
Hararge	0,7	..	64,7	27,4	2,0	41,9	32,6	30,7	----	----	100,0	100,0
Illubabor	0,8	0,2	74,5	6,4	1,8	0,5	22,8	92,9	0,1	----	100,0	100,0
Kefa	1,1	0,5	69,8	9,4	3,0	2,4	26,1	87,7	----	----	100,0	100,0
Shewa	2,6	0,2	56,9	10,5	5,4	3,2	35,1	86,1	----	----	100,0	100,0
Sidamo	0,2	0,8	68,5	65,7	0,9	3,2	30,4	29,9	0,2	0,4	100,0	100,0
Tigrai	2,8	0,5	49,1	21,8	7,6	13,7	39,7	62,4	0,8	1,6	100,0	100,0
Wollega	1,6	..	60,6	7,2	4,3	1,8	33,5	91,0	----	----	100,0	100,0
Wollo	3,7	1,1	52,4	19,8	8,0	16,5	35,5	62,5	0,4	0,1	100,0	100,0
Total	2,1	0,4	58,8	13,4	4,7	5,1	34,4	81,1	1,8	2,1	100,0	100,0

Source : Ethiopie, Bureau central de statistique, Tables of Demographic Data, vol. II, 1re et 2e parties, (1974) et The Demography of Ethiopia (1974).

Tableau 20 des exercices

Décès et taux de mortalité pour 1 000 habitants, par sexe et groupe d'âge : pourcentage de femmes, rapports femmes/hommes des décès et taux de mortalité, Botswana

Groupe d'âge		Décès					Pourcentage de femmes	Quotients femmes/hommes des décès	des taux de mortalité
		Femmes		Hommes		Total			
		Effectif	Pourcentage	Effectif	Pourcentage				
1		2	3	4	5	6 (2+4)	7 (2/6)*100	8 (2/4)	9 (3/5)
0	0	1 136	53,4	1 415	66,1	2 551	44,5	0,803	0,808
1-2		453	15,4	544	18,5	997	45,4	0,833	0,832
3-4		229	6,5	254	7,2	483	47,4	0,902	0,903
	1-4	(682)	(10,5)	(798)	(12,3)	(1 480)	(46,1)	(0,855)	(0,854)
5-9		209	2,8	219	2,9	428	48,8	0,954	0,966
10-14		128	2,1	166	2,8	294	43,5	0,771	0,750
	5-14	(337)	(2,5)	(385)	(2,9)	(722)	(46,7)	(0,875)	(0,862)
15-19		124	2,5	138	3,2	262	47,3	0,899	0,781
20-24		162	3,5	202	6,2	364	44,5	0,802	0,565
	15-24	(286)	(3,0)	(340)	(4,5)	(626)	(45,7)	(0,841)	(0,667)
25-29		147	4,1	236	8,9	383	38,4	0,623	0,461
30-34		133	5,2	213	10,5	346	38,4	0,624	0,495
35-39		134	6,5	175	10,4	309	43,4	0,766	0,625
40-44		103	5,7	193	12,4	296	34,8	0,534	0,460
	25-44	(517)	(5,1)	(817)	(10,3)	(1 334)	(38,8)	(0,633)	(0,495)
45-49		120	-	189	-	309	-	-	-
50-54		122	-	194	-	316	-	-	-
55-59		141	-	183	-	324	-	-	-
	45-59	(383)	(9,5)	(566)	(16,1)	(949)	(40,4)	(0,677)	(0,590)
60-64		113	-	224	-	337	-	-	-
65+		960	-	1 229	-	2 189	-	-	-
	60+	(1 073)	(26,8)	(1 453)	(42,7)	(2 526)	(42,5)	(0,738)	(0,628)
Total		4 414	-	5 774	-	10 188	-	-	-

Source : Botswana, 1981, Recensement de population.

Diagramme 6 des exercices

Quotient femmes/hommes des taux de mortalité, par groupe d'âge, Botswana, 1981

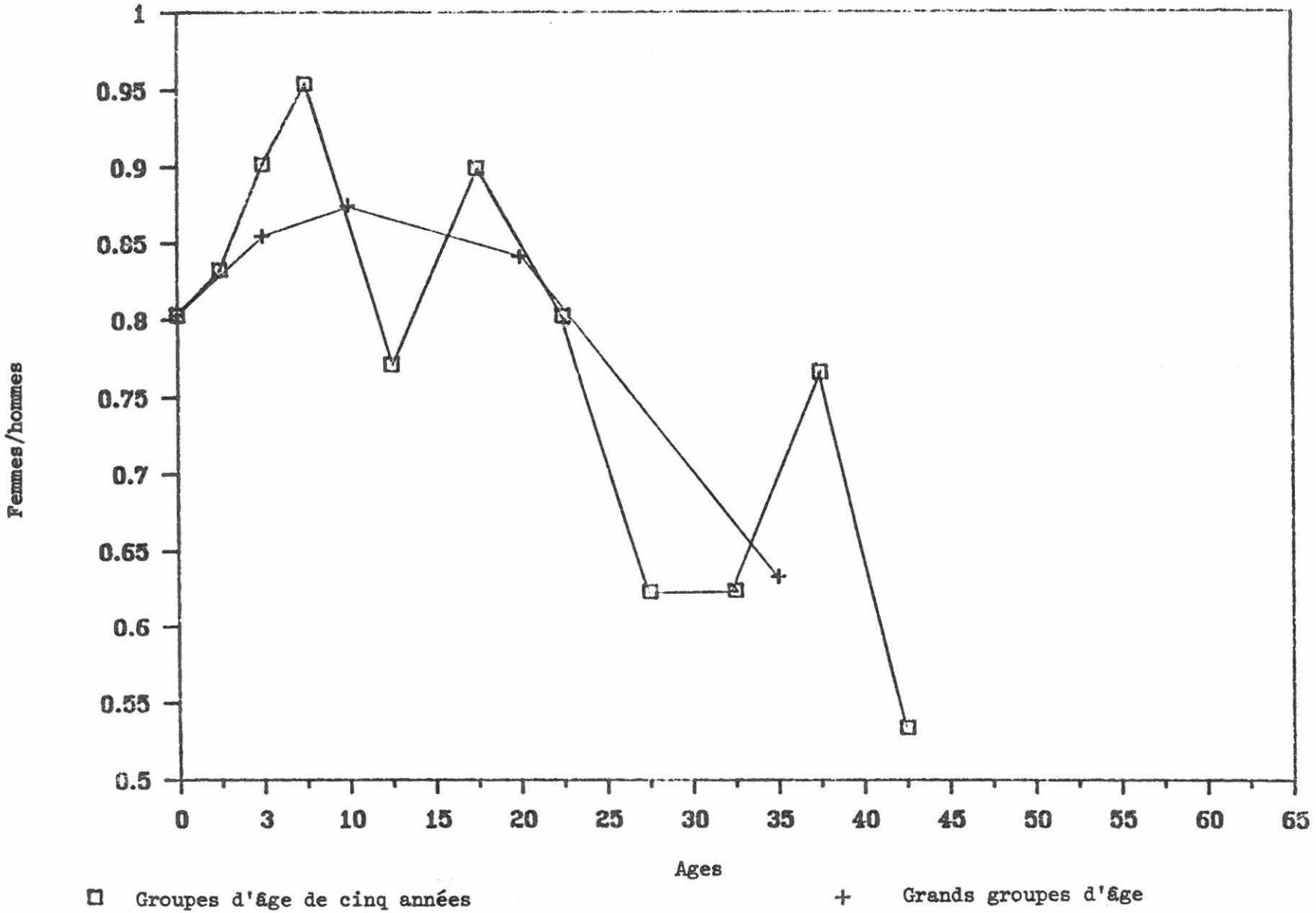

B. Mortalité des nouveau-nés et survie des enfants

Le tableau 21 présente les taux de mortalité et les pourcentages de décès des enfants avant leur cinquième anniversaire pour plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, pour lesquels on dispose d'informations fiables.

1. Complétez le tableau en calculant les quotients filles/garçons pour chaque indicateur. Quel est le quotient qui sera, à votre avis, le plus variable? Pourquoi?

2. Calculez les médianes pour chacun des six indicateurs.

Tableau 21 des exercices

Mortalité des nouveau-nés et taux de survie des enfants

Pays	Année	Taux de mortalité des nouveau-nés			Pourcentage d'enfants mourant avant leur cinquième anniversaire		
		Filles	Garçons	Quotient filles/garçons	Filles	Garçons	Quotient filles/garçons
AFRIQUE DE L'EST							
Burundi	1970-1971	132	147	0,90	26,5	27,4	0,97
Kenya	1977	78	87	0,90	13,3	15,4	0,86
Maurice	1980	31	35	0,89	-	-	-
Rwanda	1977	120	135	0,89	24,2	27,4	-
Seychelles a/	1975	28	32	0,88	4,9	5,2	-
Somalie b/	1974-1978	144	176	-	-	-	-
Ouganda	1969	111	129	-	19,1	21,2	-
AFRIQUE AUSTRALE							
Botswana	1964-1971	91	103	-	13,9	16,6	-
Swaziland	1966-1976	146	165	-	-	-	-
Médiane		-	-	-	-	-	-

Source : Données dérivées de la base de données sur la participation des femmes au développement du Bureau of the Census des Etats-Unis.

a/ Moyennes des taux annuels : 1975 à 1980 pour la mortalité des nouveau-nés et 1971 à 1975 pour la mortalité des enfants.

b/ N'est prise en compte que la population installée dans les régions de Cenadir, Bay et Lower Shebelle.

C. Espérance de vie à la naissance par sexe

Le tableau 22 présente les espérances de vie à la naissance et les quotients femmes/hommes des espérances de vie pour plusieurs pays d'Afrique subsaharienne.

1. Complétez la colonne en indiquant les quotients femmes/hommes.

2. Identifiez les pays pour lesquels une estimation a été réalisée entre 1965 et 1974. Quelle était l'espérance de vie médiane en 1970 dans les pays pour lesquels on dispose d'estimations de ce type?

Tableau 22 des exercices

Espérance de vie à la naissance pour les hommes et les femmes et rapports femmes/hommes

Pays	Année	Femmes	Hommes	Quotients femmes/hommes
AFRIQUE DE L'OUEST				
Gambie	1973	34,3	32,2	1,07
Ghana	1970	50,2	46,9	1,07
Libéria	1970-1971	48,6	45,6	1,07
Mali	1960-1961	35,7	33,7	1,06
Mauritanie a/	1965	36,0	32,0	1,13
Niger	1960	40,1	37,0	1,08
Nigéria	1971-1973	43,0	39,5	1,09
Sénégal	1970-1971	44,2	43,0	1,03
Sierra Leone	1974	35,9	33,0	1,09
Togo	1961	42,7	41,8	1,02
Burkina Faso b/	1960-1961	31,9	33,0	0,97
AFRIQUE CENTRALE				
Cameroun	1976	45,5	43,1	1,06
Tchad	1964	35,0	29,0	1,21
AFRIQUE DE L'EST				
Burundi	1970-1971	43,1	40,5	-
Kenya	1977	55,8	51,2	-
Maurice	1971-1973	65,3	60,7	-
Rwanda	1970	42,0	38,0	-
Seychelles	1974-1978	71,1	64,6	-
Ouganda	1969	46,9	45,8	-
Zambie	1969	46,5 c/	43,0 d/	-
AFRIQUE AUSTRALE				
Botswana	1964-1971	58,3	52,3	-
Swaziland	1966-1976	49,5	42,9	-

Source : Données dérivées de la base de données sur la participation des femmes au développement du Bureau of the Census des Etats-Unis.

a/ Zone rurale seulement.

b/ Zone rurale et semi-urbaine.

c/ Fourchette 45,0-47,5.

d/ Fourchette 41,8-44,3.

D. Etat nutritionnel

1. La partie A du tableau 23 indique, pour le Kenya, les effectifs et la répartition en pourcentage des enfants des zones rurales âgés de moins de 5 ans sur la base de deux mesures différentes de l'état nutritionnel : poids pour la taille et taille pour l'âge. Le poids pour la taille varie assez rapidement en cas d'une insuffisance de courte durée des apports caloriques, alors que l'indicateur de la taille pour l'âge est une mesure à plus long terme de la sous-nutrition chronique. Vous attendriez-vous à constater une relation entre ces deux mesures dans une population d'enfants? Une telle relation apparaît-elle dans les données? Pensez-vous que ces deux indicateurs soient nécessaires pour décrire adéquatement la situation nutritionnelle? Citez une de leurs limitations communes importantes.

2. Le cadre supérieur de la partie B du tableau 23 indique l'état nutritionnel de la même population par âge. A quel âge, à votre avis, les enfants courent-ils plus de risques d'être atteints d'une maladie grave ou de mourir de malnutrition, cause sous-jacente si ce n'est cause principale de la maladie ou du dècès?

3. Le cadre inférieur de la partie B du tableau 23 indique l'état nutritionnel par sexe. Complétez ce tableau en calculant le quotient filles/garçons pour chaque état nutritionnel. Que pouvez-vous dire de l'état nutritionnel des garçons et des filles de moins de 5 ans dans cette population? On ne dispose pas de données conjuguées par sexe et âge; toutefois, si vous partez de l'hypothèse que le quotient filles/garçons de l'état nutritionnel est le même pour tous les âges en dessous de moins de 5 ans, à quel âge et dans quel sexe les enfants courent-ils le plus de risques? Hormis la mortalité des nouveau-nés, qui est dans une large mesure due à d'autres causes, ces données sont-elles compatibles avec la répartition par âge et par sexe de la mortalité indiquée dans l'exercice A sur la situation sanitaire?

Tableau 23 des exercices

Etat nutritionnel

A. Enfants de moins de 5 ans par poids pour l'âge et taille pour l'âge

Poids pour l'âge	Taille pour l'âge							
	100 % de la norme		99-90 % (légèrement chétifs)		Moins de 90 % (rachitiques)		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
90 % de la norme (normaux)	675	12,7	2 632	49,5	1 083	20,3	4 390	82,5
90-80 % (légèrement affaiblis)	164	3,1	438	8,2	170	3,2	772	14,5
80 % (affaiblis)	59	1,1	77	1,4	24	0,5	160	3,0
Total	898	16,9	3 147	59,1	1 277	24,0	5 322	100,0

B. Répartition en pourcentage des enfants par état nutritionnel, par âge et sexe

	Total	Etat nutritionnel			
		Normaux	Rachitiques seulement	Affaiblis seulement	Rachitiques et affaiblis
Age (mois)					
3-11	100,0	75,2	22,3	2,3	0,1
12-23	100,0	51,6	38,2	7,3	2,9
24-35	100,0	48,2	48,1	2,7	1,1
36-47	100,0	59,7	37,7	2,1	0,4
48-60	100,0	62,2	34,0	2,9	0,9
Filles	100,0	60,1	36,6	3,3	0,9
Garçons	100,0	56,8	38,2	3,6	1,3
Quotient Filles/garçons	----	----	----	----	----

Source : Kenya, Bureau central de statistique, Third Rural Child Nutritional Survey, 1982 (Nairobi, 1983), p. 79.

E. Services sanitaires nationaux disponibles

Le tableau 24 présente des données sur le nombre de médecins, d'infirmières et de sages-femmes, ainsi que sur les services hospitaliers et le nombre de lits pour les pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe. Dans le tableau 25, on trouvera des indicateurs au niveau national des services de santé disponibles, calculés à partir des données du tableau 24.

1. Complétez le tableau 25, en calculant les indicateurs du nombre d'infirmières/sages-femmes et de lits.

2. Calculez les moyennes pour chacun des six indicateurs du tableau 25, pour les pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique australe :

	Nombre d'habitants par médecin	Nombre de médecins pour 10 000 habitants	Nombre d'habitants par infirmière	Nombre d'infirmières pour 10 000 habitants	Nombre d'habitants par lit	Nombre de lits pour 10 000 habitants
Médiane	_____	_____	2 300	_____	_____	_____

3. Quel est le pays qui a le plus grand nombre de médecins pour 10 000 habitants? _____ Le plus faible? _____

4. Ces pays se classent-ils aussi parmi les cinq premiers ou les cinq derniers pour ce qui est du nombre d'infirmières par habitant? _____
De lits par habitant? _____

5. Qu'en concluez-vous sur la disponibilité des ressources médicales dans la région? Quelles comparaisons pouvez-vous établir avec votre pays?

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

_____

Tableau 24 des exercices

Statistiques des services de santé

Zones géographiques	Population (milliers)	Médecins	Infirmières/Sages-femmes		Installations avec lits	
			Qualifiées	Assistantes	Etablissements	Lits
Monde	4 134 667	3 342 587	5 708 025	1 856 877	..	..
Afrique a/	394 457	64 890	133 583	118 106	..	..
Nord	99 846	46 417	35 431	57 939	..	..
Ouest	122 532	8 188	59 889	20 282	..	..
Centre	49 745	3 233	9 759	21 413	..	..
Est	119 897	6 859	27 242	17 957	..	..
Burundi	3 680	81	262	417	136	4 221
Comores	291	19	86	79	30	612
Djibouti	111	64	158	115	11	1 050
Ethiopie	28 925	396	1 488	..	84	8 746
Kenya	14 500	1 270	1 320	4 250	65	17 896
Madagascar	8 520	784	825	2 668	891	19 962
Malawi	5 526	116	397	1 040	324	9 617
Maurice	909	376	1 586	173	35	3 220
Mozambique	9 678	285	2 006	372	588	11 041
Réunion	480	304	1 133	598	11	2 642
Rwanda	4 455	120	389	516	201	7 162
Seychelles	58	21	124	10	7	300
Somalie	3 003	193	998	..	..	5 163
Tanzanie	15 985	1 003	5 875	1 794	2 422	34 589
Ouganda	12 350	436	1 197	3 982	420	18 156
Zambie	4 896	472	2 490	..	758	20 030
Zimbabwe	6 530	919	6 908	1 943	..	17 393
Australe	2 437	193	1 262	515	..	..
Botswana	690	72	277	267	21	2 137
Lesotho	1 250	67	295	38	88	2 564
Swaziland	497	54	690	210	33	1 717

Source : Organisation mondiale de la santé, Statistiques annuelles de la santé dans le monde, personnel et établissements hospitaliers, Genève, 1980. Les données portent sur diverses années de la période 1973 à 1978.

a/ L'Afrique du Sud n'est pas comprise.

Tableau 25 des exercices

Indicateurs des services de santé

Zones géographiques	Habitants par médecin	Médecins pour 10 000 habitants	Habitants par infirmière/ sage-femme	Infirmières/ sages-femmes pour 10 000 habitants	Habitants par lit	Lits pour 10 000 habitants
Monde	1 237	8,08	547	18,30	..	..
Afrique a/	6 079	1,65	1 567	6,38	..	..
Nord	2 151	4,65	1 069	9,35	..	..
Ouest	14 965	0,67	1 528	6,54	..	..
Centre	15 387	0,65	1 596	6,27	..	..
Est	17 480	0,57	2 653	3,77	..	..
Burundi	45 432	0,22	5 420	1,85	872	11,47
Comores	15 316	0,65	1 764	5,67	475	21,03
Djibouti	1 734	5,77	407	24,59	106	94,59
Ethiopie	73 043	0,14	19 439 b/	0,51 b/	3 307	3,02
Kenya	11 417	0,88	2 603	3,84	810	12,34
Madagascar	10 867	0,92	2 439	4,10	427	23,43
Malawi	47 638	0,21	3 846	2,60	575	17,40
Maurice	2 418	4,14	517	19,35	282	35,42
Mozambique	33 958	0,29	4 070	2,46	877	11,41
Réunion	1 579	6,33	277	36,06	182	55,04
Rwanda	37 125	0,27	4 923	2,03	622	16,08
Seychelles	2 762	3,62	433	23,10	193	51,72
Somalie	15 560	0,64	3 009 b/	3,32 b/	582	17,19
Tanzanie	15 937	0,63	2 084	4,80	----	----
Ouganda	28 326	0,35	2 385	4,19	----	----
Zambie	10 373	0,96	1 966 b/	5,90 b/	----	----
Zimbabwe	7 106	1,41	738	13,55	----	----
Australe	12 627	0,79	1 371	7,29	..	..
Botswana	9 583	1,04	----	----	----	----
Lesotho	18 657	0,54	----	----	----	----
Swaziland	9 204	1,09	----	----	----	----

Source : Données calculées à partir du tableau 24.

a/ L'Afrique du Sud n'est pas comprise.

b/ Qualifiées uniquement.

F. Utilisation des services sanitaires par les femmes

1. Les statistiques ci-dessous sont fondées sur le tableau 26. Quels sont les indicateurs appropriés de l'utilisation par les femmes des services sanitaires?

2. Quelle en est l'incidence pour les priorités des programmes?

Botswana, deuxième trimestre 1984

Population	1 013 382		Enfants de moins de 5 ans	185 387
Consultations totales	451 326		Premières consultations d'enfants bien portants	8 512
Consultations par personne	0,45		Consultations ultérieures d'enfants bien portants	365 601
par personne par an	1,78		Total des consultations des enfants bien portants	374 113
Femmes 15-49 ans	227 186	a/		
Naissances estimées	11 944	b/	Rapport : premières consultations d'enfants bien portants aux consultations totales d'enfants bien portants	0,02
Premières consultations prénatales	7 185		Rapport : total des consultations d'enfants bien portants à l'ensemble des enfants	2,02
Rapport : premières consultations prénatales au chiffre estimé des naissances	0,60		- par an	8,07
Consultations postnatales	3,312		Rapport : premières consultations d'enfants bien portants au nombre de naissances estimées	0,71
Rapport : consultations postnatales aux premières consultations prénatales	0,46			

a/ Chiffre projeté de 1981 à 1984 à un taux annuel de croissance de 2,5 %.

b/ Le nombre de naissances vivantes pour 1 000 femmes âgées de 15 à 49 ans au Botswana par an est estimé à 210,3. Les naissances vivantes estimées au deuxième trimestre de 1984 sont donc égales à (210,3/4) x (227 168/1 000) = 11 944.

Tableau 26 des exercices

Patients non hospitalisés et services de santé préventifs (deuxième trimestre de 1984, Botswana)

Type d'installations	Nombre de consultations	Piqûres et bandages	Planification de la famille	Soins prénataux		Soins postnataux	Suivi de l'enfant	
				Première consultation	Consultations ultérieures		Première consultation	Consultations ultérieures
Hôpitaux	118 548	93 146	3 933	1 557	9 645	706	774	13 572
Centres de soins	22 795	14 747	1 494	335	2 381	252	356	16 815
Cliniques	218 293	165 232	23 571	3 708	23 986	1 977	4 951	199 256
Postes sanitaires	91 726	36 540	6 721	1 585	7 704	377	2 431	135 958
Total	451 362	309 665	35 719	7 185	43 716	3 312	8 512	365 601

Annexe I

DECLARATIONS D'OUVERTURE ET DE CLOTURE

Lors de la séance d'ouverture, M. Teurai Ropa Nhongo, Ministre du développement communautaire et des affaires féminines du Zimbabwe a décrit l'objectif du séminaire. Il a rappelé que pour la mise au point de stratégies visant une utilisation efficace des ressources humaines nationales, il était indispensable de disposer d'informations complètes et fiables sur la contribution des femmes à la croissance et au développement, sur les obstacles à leur pleine participation, et sur l'incidence que le développement a à son tour sur les femmes. Bien que les données sur la situation des femmes soient souvent incomplètes, le problème ne tient pas toujours uniquement au manque de données. Pour élaborer des politiques et des plans appropriés dans le domaine des ressources humaines, ces données doivent être traduites en statistiques et indicateurs pertinents. En améliorant la capacité des pays d'établir et d'utiliser ces statistiques et indicateurs, le séminaire aura une incidence non seulement sur la participation des femmes au développement mais aussi sur le rythme du développement lui-même.

Les représentants du Programme des Nations Unies pour le développement et du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population ont réaffirmé l'appui du système des Nations Unies aux activités concernant les femmes et le développement, soulignant que la participation des femmes au développement était une nécessité économique et pas simplement une question de justice sociale. Les représentants de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme et de la Commission économique pour l'Afrique/Centre africain de formation et de recherche pour les femmes ont décrit les espoirs et les objectifs des organisateurs du séminaire.

Gibson Mandishona, Directeur du Bureau central de statistique du Zimbabwe, a rappelé aux participants que les indicateurs étaient des statistiques que les décideurs pouvaient utiliser comme directives générales et qui permettaient de savoir si une nation s'éloignait de ses objectifs multiples ou s'en rapprochait. M. Mandishona a souhaité que soit mis au point un cadre conceptuel adéquat pour orienter l'établissement et l'utilisation des statistiques et indicateurs nécessaires au développement national, proposant de compiler cinq groupes d'indicateurs à la fois sur les femmes et les hommes : besoins fondamentaux, participation populaire à la vie nationale, sécurité nationale, résultats économiques et phénomènes de population.

A la fin du séminaire, les représentants des organistions qui l'avaient parrainé ont fait les remarques suivantes. Angela Makwavarara (Ministre du développement communautaire et des affaires féminines du Zimbabwe) a remercié les participants et les organisateurs du séminaire pour avoir appelé l'attention des décideurs et du pubic sur les problèmes examinés. Elle a demandé instamment aux participants de se tenir informés les uns les autres de leurs efforts et des progrès qu'ils réaliseront dans l'amélioration des informations sur les femmes. Parlant au nom du Ministre du développement économique du Zimbabwe, M. Mandishona a passé en revue les résultats obtenus au cours du séminaire et a souligné les lacunes d'information et les domaines prioritaires pour les travaux futurs. Les bureaux centraux de statistique jouent un rôle critique, mais leurs ressources sont liitées. D'autres services doivent compléter leur activité en rassemblant des informations sur les femmes aux fins de la planification et du suvi des politiques et des programmes. M. Mandishona a estimé qu'il faudrait tenir comme suite au séminaire une série de séminaires nationaux et a précisé que le Zimbabwe envisageait de tenir un tel séminaire en 1986.

Annexe II

LISTE DES PARTICIPANTS

Délégations nationales

BOTSWANA

Mme Gwen Ntenda Lesetedi
Bureau central de statistique

Mme N. Mbere
Unité de recherche appliquée
Ministère des collectivités locales et des terres

Mme Godisang B. Mookodi
Unité des affaires féminines
Ministère des affaires intérieures

ETHIOPIE

Mme Abaynesh Makonnen
Bureau central de statistique

Mme Kelemework Tekle
Coffee Marketing Corporation

Mme Hirut Terefe
Université d'Addis-Abeba

Mme Elsa Teferi
Bureau du Comité national de planification centrale

KENYA

M. D. O. Ahawo
Bureau central de statistique

Mme Mary Mbeo
Bureau des femmes

Mme Gladys Mulindi
Maendeleo ya Wanaweka

LESOTHO

M. Francis M. Hloaele
Département des affaires concernant les jeunes et les femmes
Cabinet du Premier Ministre

MADAGASCAR

M. James R. Ravelojoana
Ministère de la population et de la condition sociale

MALAWI

M. F. S. Chatsalira
Ministère des services communautaires

M. William H. Mbale
Section des statistiques sociales
Bureau national de statistique

MAURICE

M. Harish Bundhoo
Bureau central de statistique

OUGANDA

Mme Margaret H. Odwongo
Ministère de la culture et du développement communautaire

REPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE

Mme Elizabeth Maro Minde
Collège coopératif

M. Cletus P. B. Mkai
Bureau de statistique

SOMALIE

Mme Sahara Aden Diriye
Section de la planification
Organisation démocratique des femmes somalies

M. Awil Mohamed Farah
Bureau central de statistique

ZAMBIE

Mme Dorothy Kapantha
United Independance Party (UNIP)

Mme Celestina L. C. Ssewankambo
Bureau central de statistique

Mme Susan Sikaneta Yoyo
Bureau de la recherche (UNIP)

ZIMBABWE

Bureau central de statistique :

M. Gibson Mandishona
M. J. Z. Mzelethi
M. David J. Mzite
Mme Joyce Ndudzo
M. Rodwell K. Shumba
M. R. Tendere

M. Zaipa Herbert Chigwada
Département des archives

M. S. E. Chikwana
Ministère de la santé

M. Samson D. Gumbo
Ministère de l'éducation

Mme Ia Phylis Mafethe
Services de santé en zone rurale
Ministère de la santé

Mme Margaret Mwalo
Ministère du travail, de la planification de la main-d'oeuvre et de la protection sociale

ZIMBABWE (suite)

Mme Munyikwa
Ministère du développement communautaire et des affaires féminines

Mme R. L. Nkomo
Ministère des terres, du repeuplement et du développement rural

Mme Usha Patel
Formation et recherche
Ministère de la construction et du logement national

M. Paul S. S. Shumba
Conseil national de planification de la famille

M. W. N. Tichagwa
Ministère du développement communautaire et des affaires féminines

Mme Kate Truscott
Ministère de l'agriculture

M. Naison Zumbika
Agricultural Finance Corporation

Observateurs

Agence canadienne de développement international : M. Stephen Wallace

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture : M. D. C. Alonzo

Fonds des Nations Unies pour l'enfance : M. R. Decoster, Mme Hapte-Mariam et Mme S. Haji-Ahmed

Programme des Nations Unies pour le développement : Mme Birgit Madsen

Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population : Mme Tisitsi Nheta

Institut de gestion pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe, Arusha, Tanzanie : Mme Misrak Elias

Zimbabwe

Bureau central de statistique : M. R. Tendere, Mme Sabina T. Banda, M. Rodwell K. Shumba

Ministère du développement communautaire et des affaires féminines : Mme Mena Mujnyikwa

Ministère de la santé : M. R. Shiraz

Université du Zimbabwe : M. Robert Mazur

Organisateurs

Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)

Centre africain de recherche et de formation pour la femme (CEA/CAR.F) :
Mme Nancy J. Hafkin
M. Mekdes Gabre Medhin

Division de statistique :
M. Toma John Makannah

Centre multinational de programmation et d'exécution de projets (MULPOC), Lusaka, Zambie :
M. Kuezi-Nke

Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme :
Mme Mervat Tallawy
Mme Jeanne S. Newman, Coordonnateur technique (consultant)

Bureau de statistique, Département des affaires économiques et sociales internationales, Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies :
Mme Joann Vanek
Mme Grace Bediako (consultant)

Annexe III

AIDE-MEMOIRE

A. Organisation

Le Séminaire sous-régional sur l'amélioration des statistiques et indicateurs concernant le rôle des femmes dans le développement, organisé par la Commission économique pour l'Afrique et l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme, en coopération avec le Bureau de statistique du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, se tiendra à Harare (Zimbabwe), du 29 avril au 7 mai 1985. Il sera accueilli par le Gouvernement du Zimbabwe, représenté pour la circonstance par le Bureau central de statistique et le Ministère du développement communautaire et des affaires féminines. Le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population et le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme ont aussi apporté des concours financiers.

Les objectifs du Séminaire sont les suivants :

a) Faciliter un dialogue entre les producteurs et les utilisateurs sur les sources de statistiques et d'indicateurs concernant les femmes, et leur utilisation;

b) Familiariser les participants avec : i) les sources de données concernant les femmes; ii) les ressources des bureaux de statistiques nationaux; iii) divers indicateurs utiles pour planifier, surveiller et évaluer les politiques, plans et programmes concernant le rôle des femmes dans le développement, leurs méthodes de calcul et de présentation; iv) les applications actuelles et possibles de ces indicateurs; v) les organisations d'utilisateurs;

c) Offrir aux participants la possibilité de calculer et de présenter un ensemble représentatif de ces indicateurs; et

d) Contribuer aux recherches en cours visant à mettre au point de meilleures méthodes pour incorporer les données concernant les femmes dans des séries statistiques nationales, et utiliser ces données pour la planification, la surveillance et l'évaluation de politiques et programmes.

Le Séminaire est le premier de ce type à être organisé comme suite à la réunion qu'un groupe d'experts de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme et du Bureau de statistique a consacrée à l'amélioration des statistiques et indicateurs sur la situation des femmes dans le développement (New York, 1983), ainsi qu'au Séminaire sous-régional de la CEA sur l'utilisation des recherches par les mécanismes nationaux en vue de l'intégration des femmes au développement (Zimbabwe, 1982).

Au programme figureront des exposés, des groupes d'étude, des échanges de vues et des exercices de programmation inspirés de la publication de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme/ Organisation des Nations Unies intitulée Compilation d'indicateurs sociaux de la situation des femmes (qui sera expédiée aux participants dès que leur nom sera connu), ainsi que l'examen de documents nationaux sur les femmes et le développement rassemblés pour l'occasion, une importance particulière étant accordée aux possibilités pratiques d'établissement et d'utilisation des

indicateurs dans chaque pays. Des séances seront aussi consacrées à l'utilisation des micro-ordinateurs pour la mise au point et la maintenance de bases de données et pour le calcul des indicateurs.

B. Résultats attendus

Le Séminaire devrait être prolongé par des travaux au niveau national et permettre une meilleure communication au niveau national entre les utilisateurs et les producteurs de statistiques et d'indicateurs concernant les femmes et le développement.

Ont été invités des représentants de pays de la sous-région de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe. Il a été demandé à chaque délégation d'inclure parmi ses membres un représentant du Bureau central de statistique, de préférence le responsable des statistiques sociales, ainsi qu'un représentant du dispositif national mis en place pour assurer l'intégration des femmes dans le développement, de préférence quelqu'un s'occupant d'activités de planification ou de recherche.

La langue de travail du Séminaire sera l'anglais. Aucune traduction ou interprétation ne sera assurée.

C. Programme

Parmi les sujets inscrits au programme figurent l'examen des concepts et méthodes statistiques concernant les femmes et la planification du développement, la demande de statistiques et d'indicateurs concernant les femmes et la planification du développement, et l'utilisation de ces données, les sources des statistiques et indicateurs sur les femmes, l'évaluation des relations entre les services statistiques nationaux et les utilisateurs de leurs produits, l'utilisation de statistiques et d'indicateurs dans des domaines particuliers, la promotion d'activités nationales de suivi.

Les travaux se dérouleront en séances plénières ainsi qu'en petits groupes de 10 à 15 personnes. Exposés, groupes d'étude, échanges de vues et exercices fondés sur les données nationales alterneront. On s'attachera à stimuler la communication entre les producteurs et les utilisateurs de statistiques. Un jour sera également consacré à une visite des centres de collecte des données dans le cadre du Programme africain de mise en place de dispositifs d'enquête sur les ménages ainsi que de projets concernant les femmes et le développement mis en oeuvre par le Ministère du développement communautaire et des affaires féminines.

Annexe IV

DEPLACEMENTS SUR LE TERRAIN

Une visite d'une journée à Bindura, une communauté rurale à deux heures d'Harare, a été organisée par le Bureau central de statistique et le Ministère du développement communautaire et des affaires féminines afin de permettre aux participants de se faire une idée plus concrète des possibilités et des problèmes inhérents au rassemblement de données sur les femmes en zones rurales, ainsi que des indicateurs dont ont besoin les groupes de femmes et ceux qui essaient de les aider.

A. Antenne locale du Bureau central de statistique à Bindura

Le groupe a rencontré le matin les agents de l'antenne locale du Bureau central de statistique à Bindura. Il a été question de la structure et de l'organisation des bureaux extérieurs ainsi que des méthodes de collecte des données et du calendrier du Programme national d'enquête sur les ménages. Les exposés de quatre des membres de l'équipe locale ont été suivis de questions et d'une discussion.

Un représentant de la Commission économique pour l'Afrique a décrit le Programme africain de mise en place de dispositifs d'enquête sur les ménages, auquel le Zimbabwe participe. Dans le cadre de ce programme, la CEA aide les pays participants à mettre en place une unité permanente d'enquêtes au sein des bureaux centraux de statistique et des bureaux régionaux. Chaque pays a élaboré, conformément à ses priorités nationales, un programme d'étude sur cinq ans qui couvre des sujets comme la main-d'oeuvre, l'agriculture, l'alimentation et la population. Les agents permanents de l'unité d'enquête planifient toutes les enquêtes, aidés par des experts du Bureau central de statistique et des ministères compétents. Des agents recenseurs permanents et leurs superviseurs contribuent à la bonne exécution et à l'uniformité des enquêtes.

Un superviseur de l'antenne locale a décrit la structure de l'unité d'enquête. Au centre, à Harare, se trouve l'unité centrale. Chaque province a un bureau et est divisée en huit districts comprenant chacun des superviseurs, chefs d'équipe et enquêteurs (quatre ou cinq par équipe). Leur rôle est de recueillir de façon continue des données pour les programmes statistiques en cours et d'élaborer, d'appliquer et d'apprécier les programmes réalisés dans les provinces.

Le plan d'échantillonnage utilisé pour ces enquêtes a été décrit. Un plan-cadre d'échantillonnage, établi sur la base du recensement d'août 1982, contient la liste de tous les ménages existant dans des contextes économiques ou écologiques particuliers : zones urbaines, agriculture commerciale, agriculture familiale, etc. Le modèle particulier utilisé dépend de l'objectif de l'enquête. La population de chaque province est répartie en "divisions statistiques" de 4 000 ménages. Les divisions sont établies sur la base d'un sondage probabiliste et, dans chacune d'entre elles, deux sections (de 200 ménages chacune) sont choisies systématiquement. Ces 200 ménages sont classés en fonction de leurs caractéristiques socio-économiques et démographiques fondamentales et dix sont choisies par échantillonnage systématique pour faire l'objet d'entretiens.

Les procédures d'exécution des enquêtes, calquées sur celles de l'enquête de 1984-1985 sur les revenus, la consommation et les dépenses, ont aussi été décrites. Enfin, le responsable d'une équipe d'enquêteurs a fait part des

difficultés que ces derniers rencontraient sur le terrain. Les cartes et les programmes d'interviews doivent être rédigés dans les dialectes locaux; il faut inciter les autorités de l'endroit à parler publiquement de l'enquête, faute de quoi les gens hésitent à fournir des informations; des ménages choisis au hasard doivent être interrogés à nouveau afin de vérifier la fiabilité; un contrôle manuel journalier doit être effectué afin de pouvoir identifier les problèmes et de les résoudre à temps; il faut garantir le secret des réponses; les conditions de vie des enquêteurs dans les zones rurales éloignées laissent à désirer; des moyens de transport doivent être trouvés, etc.

Les remarques suivantes ont été faites lors des discussions :

a) Il est primordial de ne pas trop exploiter une unité d'échantillon. Un ménage ne devrait pas rester plus de deux ans dans l'échantillon;

b) Les enquêteurs doivent être recyclés chaque année, en fonction des changements des thèmes d'enquête;

c) Dans certains domaines des enquêteurs femmes sont mieux à même d'obtenir des informations, mais il s'agit d'un travail difficile pour elles. La population étant très dispersée, une grande partie du travail doit être fait de nuit. Cela pose des problèmes de sécurité et de compatibilité avec les responsabilités ménagères;

d) La coordination entre le Bureau central de statistique et les ministères utilisateurs se fait grâce à un Comité interministériel qui est présidé par le Directeur du Bureau. Plus récemment, des efforts ont été faits pour faire participer des organismes para-étatiques;

e) La personne la mieux à même de répondre aux questions n'est peut-être pas toujours le "chef de famille"; des entretiens avec le chef de famille risquent de ne pas fournir des indications fiables en ce qui concerne les autres membres du ménage qui n'ont pas répondu eux-mêmes.

B. Atelier de couture féminin : une précoopérative de producteurs, Bindura

Les participants se sont rendus l'après-midi au centre communautaire pour y rencontrer un atelier de femmes cherchant à être reconnu par le Département du développement coopératif comme une coopérative de producteurs, cousant et commercialisant des uniformes scolaires.

Pour devenir une coopérative enregistrée et donc être susceptible de bénéficier d'une série de programmes d'assistance, l'atelier doit démontrer qu'il est viable, c'est-à-dire rentable. Il doit acheter des nouveaux matériels et constituer un compte d'épargne afin de construire une usine ou un magasin. Son chiffre d'affaires doit augmenter et il doit s'assurer des débouchés raisonnables. Pour le moment, l'atelier est encore trop petit pour être reconnu, mais il s'efforce, avec l'aide du Ministère du développement communautaire et des affaires féminines, de devenir viable et de répondre ainsi aux conditions voulues pour être enregistré.

Une série de problèmes doivent être résolus pour que l'atelier devienne viable :

a) Fonds de roulement, fournitures et équipement : chacun des 24 membres fondateurs a fourni 10 dollars du Zimbabwe pour constituer un fonds de roulement de 240 dollars du Zimbabwe, suffisant pour acheter les premières fournitures, mais non pour acquérir les machines à coudre nécessaires. Les femmes travaillent actuellement avec seulement deux machines prêtées par des membres. Ce matériel est insuffisant et certains membres ont abandonné à cause de cela;

b) Installations : le Conseil rural de Bindura a fourni un emplacement dans le centre communautaire, alimenté en eau et en électricité;

c) Formation :

i) Technique. Le Ministère du développement communautaire et des affaires féminines a participé au financement d'un cours de formation de deux semaines - des modèles d'uniformes scolaires témoignent des aptitudes techniques des membres de l'atelier;

ii) Gestion, administration et comptabilité. L'atelier a énormément besoin d'aide dans ces domaines.

d) Débouchés : six écoles primaires sont situées dans la zone. L'atelier a fixé le prix d'un uniforme à huit dollars du Zimbabwe et a remis sa production aux responsables locaux pour qu'ils la vendent. Une assistance est nécessaire pour évaluer les débouchés potentiels et commercialiser les uniformes.

Les participants au Séminaire ont posé de nombreuses questions et ont également fait des suggestions. Il faut déterminer et employer les méthodes les plus appropriées pour permettre aux femmes d'acquérir des compétences administratives et commerciales ainsi que les capitaux nécessaires à la viabilité de leur projet. Il est également nécessaire d'identifier les types d'information dont le Ministère du développement communautaire et des affaires féminines et le Département du développement coopératif ont besoin pour décider de quelle façon aider et conseiller l'atelier. Un représentant du Département du développement coopératif a accepté d'aider l'atelier à évaluer ses débouchés. Il a été suggéré que le Ministère du développement communautaire et des affaires féminines essaie de rassembler plusieurs groupes du même genre et de les aider à préparer la documentation nécessaire à la présentation d'une proposition au Fonds de développement pour les femmes des Nations Unies.

Il était évidemment frustrant de constater qu'un groupe de femmes compétentes techniquement, ambitieuses et dévouées à leur entreprise aient reçu si peu d'assistance pratique pour faire de leurs efforts une activité productive.

La première heure du lendemain matin a été consacrée à un examen de ce qui avait été observé lors de la visite. La dure réalité dans laquelle se trouvait l'atelier de couture précoopératif - organisation déficiente, niveau d'éducation rudimentaire et grand besoin d'assistance - était la même que celle à laquelle était confrontés des milliers de groupes semblables à travers le monde. Quel type de collecte de données sur ces groupes pourrait aider les organismes utilisateurs représentés au Séminaire à mettre au point de meilleurs programmes d'assistance directe à ces groupes?

Les observations suivantes ont été faites :

Annexe V

FICHE D'APPRECIATION

A l'attention des participants :

Vos réponses aux questions suivantes nous seront utiles pour améliorer les séminaires futurs. Pourriez-vous évaluer l'utilité à vos yeux des documents et des exposés présentés en utilisant une échelle de 1 à 5 (5 = Très satisfaisant, 1 = Pas du tout satisfaisant). A chaque rubrique, entourez le chiffre qui reflète le mieux votre évaluation et donnez-nous vos commentaires ou vos suggestions.

A. Structure du Séminaire

Veuillez indiquer votre niveau de satisfaction pour chacune des rubriques suivantes :

		Très satisfaisant				Pas du tout satisfaisant
1.	Structure générale du Séminaire	5	4	3	2	1
2.	Programme général	5	4	3	2	1
3.	Temps consacré aux discussions	5	4	3	2	1

B. Sessions

Veuillez indiquer l'utilité pour vous de chacune des sessions suivantes :

		Très utile				Pas utile
4.	Session 1 (lundi), sujets 2 à 5 sur l'introduction, la demande de statistiques et les sources de données, l'organisation des services statistiques	5	4	3	2	1
5.	Session 2 (mardi), sujets 6 à 11 sur les principes de base en matière d'indicateurs, la population, la fécondité et démonstration du calcul d'indicateurs	5	4	3	2	1
6.	Session 3 (mercredi), sujets 13 à 15 sur l'éducation	5	4	3	2	1
7.	Session 4 (jeudi), sujets 17 à 22 sur l'activité économique, l'emploi en zones rurales, l'utilisation du temps et l'accès aux ressources	5	4	3	2	1

		Très utile				Pas utile
8.	Session 5 (vendredi), sujets 25 à 30 sur la santé, les services de santé et de nutrition, les organisations féminines et la participation politique	5	4	3	2	1
9.	Session 6 (lundi), déplacement sur le terrain à Bindura	5	4	3	2	1
10.	Session 7 (mardi), sujets 32 à 35, compte rendu de la visite à Bindura, constitution des bases de données et diffusion des indicateurs, planification des politiques et des programmes	5	4	3	2	1
11.	Exercices de calcul par petits groupes	5	4	3	2	1

12. Commentaires sur le programme : _____

_____

_____

C. Organisation du Séminaire

Veuillez indiquer votre niveau de satisfaction pour chacune des rubriques suivantes :

13.	Informations reçues avant la réunion	5	4	3	2	1
13a.	Lieu de la réunion - Harare	5	4	3	2	1
14.	Organisation des voyages	5	4	3	2	1
15.	Hébergement hôtelier	5	4	3	2	1
16.	Repas et services hôteliers	5	4	3	2	1
17.	Equipe du Séminaire	5	4	3	2	1

18. Commentaires : _____

_____

_____

_____

D. Le Séminaire dans son ensemble

19. Qu'avez-vous le plus apprécié dans le Séminaire ?

_____

_____

_____

_____

20. Qu'avez-vous le moins apprécié dans le Séminaire?

_____

_____

_____

_____

21. Qu'est-ce que ce Séminaire vous a apporté?

_____

_____

_____

_____

22. Quel parti pensez-vous tirer de l'expérience acquise durant ce Séminaire?

_____

_____

_____

_____

23. Comment l'Institut de formation et de recherche pour la promotion de la femme et la CEA pourraient-ils améliorer les séminaires futurs?

_____

_____

_____

_____

24. Veuillez indiquer par quels autres types de séminaire vous seriez intéressé (si vous en indiquez plusieurs, veuillez donner un ordre de préférence)

_____ Elaboration des propositions

_____ Formation en matière de statistique/techniques des recherches

_____ Aspects généraux de la participation des femmes dans le développement

_____ Autres _____

Nous vous remercions de votre participation à l'évaluation de ce Séminaire.

Annexe VI

DOCUMENTS DISTRIBUES

1. D. Ahawo, "Development and dissemination of statistical indicators in Kenya with special reference to the status of women: A summary".

2. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, "The state of statistics on women in agriculture in the third world", par C. Safilios-Rothchild (ESA/STAT/AC.17/7-INSTRAW/AC.17/7).

3. _____ "Statistics and indicators on the role of women in agriculture and rural development", par D. C. Alonzo.

4. Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales internationales, et Institut international de formation et de recherche pour la promotion de la femme, "Background paper on statistics on economic activities with special reference to the situation of women", par Claes Norrlof.

5. _____ Compilation d'indicateurs sociaux de la situation des femmes, Série F, No 32 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.84.XVII.2).

6. _____ Améliorations des concepts et des méthodes d'établissement de statistiques et d'indicateurs de la situation des femmes, Série F, No 33 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.84.XVII.3).

7. Etats-Unis d'Amérique, Department of commerce, Bureau of the Census, Women of the World. Sub-Saharan Africa, par Jeanne S. Newman, WID-2 (Washington, D.C., Government Printing Office, 1985).

8. Zimbabwe, Bureau central de statistique, "Indicators for women's participation in development", par Gibson M. Mandishona.

9. _____ T. R. Nhongo, Ministre du développement communautaire et des affaires féminines, Discours d'ouverture du Séminaire.